LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol. ...
ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 11 FEVRIER 1965
PRIX 10

Dernière heure

Radio-Canada a annoncé le 10 février d'importants changements à son service français.

On trouvera cette nouvelle en dixième page de ce numéro du journal.

NOTES DE LA SEMAINE

"La Presse" de Montréal a reproduit **in extenso**, en page éditoriale, notre article au sujet de la nomination d'un directeur et d'un inspecteur général de l'enseignement français au Manitoba.

Nous avons dit, en somme, que nos compatriotes québécois ne pouvaient pas régler leur problème de "coexistence pacifique" dans la Confédération canadienne, sans se préoccuper du sort des minorités de langue française dans les provinces anglophones. Le traitement accordé à ces minorités serait, en effet, le meilleur indice des sentiments véritables de la population anglaise du pays à l'égard du Canada français.

Aussi la disparition de ces minorités, à cause de pressions scolaires et légales, renforcirait la position séparatiste.

* * *

M. Diefenbaker, ainsi que l'on pouvait le prévoir, a triomphé de nouveau sur ses ennemis . . . conservateurs.

Il se peut que cette victoire, d'abord à une réunion spéciale du caucus, ensuite dans une assemblée spéciale de l'exécutif national du parti, ait été accomplie au moyen d'une démonstration fulgurante des sentiments amicaux du chef à l'égard du Canada français.

Autrement, dans les circonstances, le fait qu'il demeure en place constitue un mépris pour l'aile québécoise du parti, à la mode de Gordon Churchill, une décision qui ferait de ce parti le porte-parole de la vieille mentalité anglo-saxonne.

On y cherche en vain ce qui peut contribuer à l'unité et à la paix au Canada.

* * *

Ceux qui ont sous-estimé l'astuce du président Johnson sur la scène internationale étudieront avec étonnement le geste qu'il vient de poser en Viet-nam nord. Par le bombardement de concentrations militaires au nord de la frontière imaginaire, il a rassuré tous les pays de cette partie du monde qui luttent contre la pression communiste, mis M. De Gaulle, en posture difficile entre l'amitié américaine et l'amitié chinoise, signalé délicatement que l'affaiblissement de l'O.N.U. pourrait priver le monde d'un moyen de contrôle sur l'activité américaine, posé à la Russie une délicate question d'unité avec son adversaire (?) chinois.

On remarquera aussi qu'il se prépare une position plus forte pour des délibérations éventuelles et si on finit par céder en face d'une pression communiste trop puissante, le motif serait trouvé pour une invasion semblable par les Etats-Unis à Cuba. Il a aussi exprimé une idée qui mérite d'être retenue: nous voulons la paix, nous voulons davantage la liberté.

La "Messe créole"

MADRID (CCC) — Un disque sur lequel se trouve enregistrée la "Misa Criolla" (Messe créole) a été remis à Mgr Casimiro Morcillo, archevêque de Madrid-Alcala, par le Directeur d'une firme de disques hispano-argentine.

La "Misa Criolla" constitue l'une des premières tentatives pour introduire dans la liturgie le riche folklore musical latino-américain.

Deux sections créées à la Congrégation des Rites

ROME (CCC) — Après avoir nommé cardinal Mgr Dante, qui était secrétaire de la Congrégation des Rites, Paul VI a aussitôt réorganisé cet organisme chargé d'une part des questions liturgiques, et d'autre part, des canonisations. Deux sections distinctes assumeront désormais ces deux tâches; chacune aura à sa tête un sous-secrétaire.

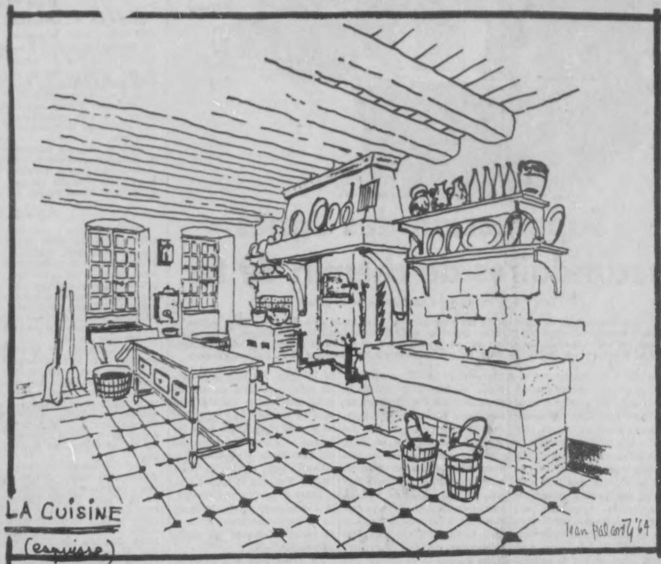
Le Père Antonelli, Fransicain, succède au cardinal Dante au poste de secrétaire. Le sous-secrétaire pour les causes de canonisation sera Mgr Frutaz (Italien), et pour les questions liturgiques, ce sera le Père Bugnini, Lazariste.

Le R. P. A. Robveille, décédé à St-Boniface

TISDALE — Les Pères de Ste-Marie ont le regret d'annoncer le décès du R. P. Armand Robveille, P. S. M., à l'hôpital Taché de St-Boniface, Man., le 8 février dernier, à l'âge de 81 ans. Il était curé de Périgord, Sask.

Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Tisdale, le vendredi 12 février, à 10 h. a.m.

Condoléances aux membres de sa communauté et à ses paroissiens.



La cuisine du Château Saint-Louis, l'une des principales structures à l'intérieur de la forteresse française de Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, N.-E. La reconstruction de cet imposant édifice en maçonnerie, haut de trois étages et long de 370 pieds, commencera au printemps 1965 et on espère l'achever pour l'année du centenaire, 1967. Le bâtiment qui contenait le logement du gouverneur, la chapelle, le quartier des officiers et les casernes, sera décoré et meublé de pièces authentiques du XVIIIe siècle repérées en France par M. Jean Palardy, de Montréal, grand spécialiste des meubles anciens du Canada français. (Photo d'une esquisse de Jean Palardy par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales)

Lesage: ni fusion ni séparation

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage, a réitéré à la Chambre provincial ses affirmations selon lesquelles il ne pouvait être question pour le Québec, ni d'une "fusion dans un Etat unitaire", ni encore moins de "séparation complète du Canada".

Il a aussi déclaré qu'il n'avait rien à retirer au discours qu'il avait fait à Toronto dans le cours de novembre 1964, et qu'il maintenait les suggestions contenues dans le discours, quant aux relations fédérales-provinciales et au statut spécial du Québec.

Il abordait alors, dans un discours qui au total a duré près de six heures, la question des relations fédérales-provinciales.

"Le Canada, comme vous le savez a-t-il dit sur un ton monocorde et à la fois emphatique, traverse une période critique. De plus en plus, le fédéralisme canadien est l'objet d'une remise en question aussi pénible que nécessaire. Celle-ci a suscité, ou ramené, devant l'opinion publique des problèmes nombreux et complexes. Amendements constitutionnels, répartition de la compétence gouvernementale et des pouvoirs fiscaux, reconnaissance du biculturalisme au Canada et projection d'une image biculturelle de la réalité canadienne à l'étranger, révision de la Constitution, institutionalisation des relations et de la consultation inter-gouvernemenale, statuts des minorités francophones hors du Québec, et combien d'autres questions."

Le Canada face à deux ordres de problèmes

"En somme, a-t-il continué, le Canada fait face à l'heure actuelle à deux ordres de problèmes qui, bien que distincts s'entremêlent et dans leurs causes et dans leurs solutions. Il y a d'abord le problème de la dualité canadienne. Comment faire en sorte que le Canadien de langue française soit individuellement et collectivement mis sur un pied d'égalité avec le Canadien de langue anglaise?

"Il y a ensuite le problème du fédéralisme canadien. Comment adapter les structures fortement centralisées que nous a laissées la crise économique?"

M. Lesage "traduira" le Québec aux anglophones de l'Ouest

QUEBEC — Quels sont les sentiments des Canadiens de langue française? Qu'est-ce que la masse des citoyens du Québec pense? Qu'est-ce que les Québécois veulent de la Confédération? Quels sont leurs désirs?

A ces questions souvent soulevées par les Anglo-Canadiens, M. Jean Lesage a annoncé en Chambre qu'il allait donner une réponse en allant dans l'ouest du pays.

Interrogé par M. Johnson qui voulait connaître la date du départ de M. Lesage, le premier ministre a répondu que la date n'était pas fixée.

Il a ajouté que depuis un an et demi, des conversations avec des citoyens de toutes les provinces avaient soulevé les questions précédemment mentionnées.

M. Lesage a déclaré qu'il avait déjà donné des réponses à ces questions dans l'est du pays, à Toronto, mais jamais à la population de l'ouest du pays.

"On m'a demandé d'avoir des contacts directs avec la population de langue anglaise pour mieux comprendre le point de vue du Québec.

"On a beaucoup insisté et, devant tant d'insistance, j'ai cru qu'il était de mon devoir, comme Québécois, comme premier ministre du Québec, d'aller faire entendre la voix du Québec là où elle est peut-être moins comprise."

C'est M. Pierre Laporte, chef de la représentation ministérielle à la Chambre, qui avait annoncé en fin de semaine le voyage de M. Lesage. M. Laporte et M. Kierans viennent d'aller porter le message québécois à l'ouest du pays et M. Johnson a voulu savoir s'il n'était pas un peu inutile d'y retourner.

M. Lesage a répondu: "On a insisté pour que ce soit le premier mininstre lui-même qui fasse une tournée."

Au moment où les rumeurs de transfert de M. Lesage à Ottawa reprennent leur cours, ils sont nombreux ceux qui voient dans ce voyage le prélude à une campagne électorale fédérale.

Le président de la Légion accepte l'unifolié

OTTAWA — Le président national de la Légion royale canadienne déclare que les membres de la Légion devraient "accepter et respecter" le nouveau drapeau rouge et blanc à feuille d'érable du Canada, bien qu'ils puissent continuer à déployer le Red Ensign sur les édifices de la Légion.

M. Fred O'Bretch, dans un éditorial qu'il a signé dans "The Legionary", organe national de la Légion royale canadienne, déclare que l'association des anciens combattants a été au premier rang de la lutte destinée à conserver le Red Ensign comme drapeau national du Canada, mais le Parlement a décidé autrement et la reine a approuvé le nouveau drapeau.

L'éditorial note que la Légion, lors de son assemblée annuelle de Winnipeg en 1964, avait adopté le Red Ensign comme le drapeau officiel. En tant que tel, "il est parfaitement légal" de continuer à déployer le Red Ensign sur les édifices de la Légion.

Une note à la fin de l'éditorial attire l'attention sur le fait que le Red Ensign a été enlevé de la couverture de la revue et a été remplacé par l'insigne en couleur de la Légion.

Commande pour octrois de bibliothèque d'écoles publiques de langue française

De la 1ère à la 9e année

"Dans les écoles publiques de plusieurs classes, qui emploient trois professeurs ou plus, où le Cours de Français est enseigné, les professeurs peuvent choisir 25 pour cent de leur achat total pour fins de bibliothèque dans cette liste approuvée de lecture supplémentaire en français."

C'est ainsi que débute un document du Département d'Education que l'on expédie à l'heure actuelle aux écoles de langue française du Manitoba. Geste mémorable qui donne droit de cité aux livres français sur la liste officielle couverte par des subventions provinciales. Il nous semble convenable et utile de reproduire cette liste de 177 titres telle qu'elle apparait dans nos colonnes

PREMIERE ANNEE

Ref. No.		
	LECTURE:	
1	Bonjour (Premier livret de lecture de la Méthode dynamique)	$ .58
2	Encore Paul, Jeanne et Lise — Dorthy Baruch et Elizabeth Montgomery (Ga)	1.43
3	Heures Joyeuses — Elizabeth Montgomery et W. W. Bauer (Ga)	1.30
4	On s'amuse (Collection Cathédrale) (Ga)	1.46
5	Une histoire de lapin — P. François (Ga)	.61
	VOCABULAIRE:	
6	Mon premier vocabulaire — Collection un petit livre d'argent, éditions des deux coqs d'or	.23
7	Les images et les mots — Collection un petit livre d'argent, éditions des deux coqs d'or	.23
8	Petit dictionnaire en images — Collection un petit livre d'or, éditions des deux coqs d'or	.32
9	Mon petit ABC — Collection un petit livre d'or, éditions des deux coqs d'or	.32
10	Plaisir d'apprendre — Simone Bussières (Ga)	2.03
11	Plaisir d'apprendre (guide du maître) — Simone Bussières (Ga)	2.03
	LITTERATURE:	
12	Comptines et poésies: Brindilles — J. et H. Château	1.08
13	Nouveaux jeux et occupations pour les petits — Fernand Huber	2.00
14	Perce neige — Thérèse Beaudet	.73
15	Dis-nous quelque chose — Huguette Uguay	1.09
16	Contes et historiettes: Comment raconter des histoires à nos enfants I — Sara Cone Bryant	1.62
17	Comment raconter des histoires à nos enfants II — Sara Cone Bryant	1.62
18	Pour charmer nos petits — M. Capus	1.54
	RECUEILS DE CHANSONS:	
19	Chantez les petits — Joseph Beaulieu	.78
20	Perlimpinpin — Renée Dorand	1.94
21	Rondes et jeux dansés — J. M. Guilcher	1.01
	PEDAGOGIE:	
22	Initiation musicale par le chant: Collection des cahiers de pédagogie moderne	1.39
23	Les étapes scolaires, le cours préparatoire — Collection des cahiers de pédagogie moderne	1.47
24	L'observation des choses à l'école maternelle — Collection des cahiers de pédagogie moderne	1.47
	DEUXIEME ANNEE	
	LECTURE:	
25	La grande nouvelle — Filles de la Charité	$ .58
26	De belles histoires — Laurier Carrière (Ne)	1.79
27	La famille heureuse — adapté par Soeur Ste-Marie-Honoré (Ga)	1.62
28	Les trois amis — adapté par Soeur Ste-Marie-Honoré (Ga)	1.51
29	Choix de lectures — C. P. Pouron	1.36
30	Bel oiseau — Palmero et Picherot	.81
31	Lisons de belles histoires, 1er livre — Juredieu	.97
	COLLECTION Les albums merveilleux: Editions Gauthier-Languereau	
32	(a) Les animaux de la ferme	.39
33	(b) Bonne fête, Madame Lapin	.39
34	(c) Le silencieux petit Indien	.39
35	(d) La première nuit de Noël	.39
36	(e) Père Noël et bonhomme de neige	.39
37	(f) Le petit canard qui ne savait pas dire Coin-Coin	.39
38	(g) La ferme et ses bêtes	.39
	COLLECTION Petit livre d'or:	
39	Quand je serai grand — Editions deux coqs d'or	.32
40	L'infernal petit lapin — Editions deux coqs d'or	.32
41	Comment appeler Minet — Editions deux coqs d'or	.32
42	Bonne nuit — Editions deux coqs d'or	.32
	VOCABULAIRE:	
43	Parlons — Palmero et Picherot	.81
44	Imagier du Père Castor — CP — Flammarion	3.31
45	Mon petit dictionnaire amusant — Collection "Tout en m'amusant"	1.39
46	Le français par les choses et les images — CP — A. Lyonnet	1.01

(Suite à la cinquième page)

Lettre du pape Paul VI aux évêques canadiens sur l'aide apportée à l'Eglise en Amérique du Sud

A Nos Chers Fils et Vénérables Frères les Cardinaux, Archevêques et Evêques de la Sainte Eglise Romaine du Canada,

Souvent dans les lettres de saint Paul apôtre, écrites sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, Nous lisons, non sans émotion, les manifestations de gratitude et les félicitations dont il entoure, dans son estime et son ardente charité, les Eglises qu'il a lui-même récemment fondées, pour l'aide et les secours mutuels qu'elles lui ont fournis dans sa prédication de l'Evangile. Par exemple, dans l'épitre aux Philippiens, ce très grand héraut écrit: "Je rends grâces à mon Dieu chaque fois que je fais mémoire de vous, en tout temps dans toutes mes prières pour vous tous, prières que je fais avec joie, car je me rappelle la part que vous avez prise à l'Evangile".

(Le souci de toutes les églises)

Ce sont de tels sentiments de joie qui Nous inondent Nous aussi dès que nous nous arrêtons à considérer Votre appui unanime, Nos Chers Fils et Vénérables Frères, appui que vous Nous portez si courageusement et si généreusement pour que l'Evangile du Christ soit intégralement observé et plus sûrement propagé dans une portion immense et choisie du troupeau du Seigneur, Nous voulons dire le continent de l'Amérique Latine.

Il Nous est, en effet, cause de réconfort et de grande joie — comme Nous croyons que Notre très lourde charge d'Evêque de l'Eglise Catholique est secondée et soulagée par une si grande et si efficace coopération volontaire. Il s'agit là, en outre, d'un exemple lumineux pour tout le peuple de Dieu.

Lorsque vous portez secours à l'Eglise d'Amérique Latine, vous êtes au service de toute l'Eglise du Christ, vous travaillez pour l'utilité de l'Eglise une puisque, pour prendre les mots de saint Cyprien: "Il y a une Eglise divisée en plusieurs membres par tout l'univers". (Epist. 55, 24)

(L'apport canadien)

Il Nous est très agréable de vous assurer très sincèrement que vos entreprises, vos soucis, et vos conseils en cette matière Nous sont entièrement connus et même, que Nous suivons avec une charité paternelle et bienveillante et non sans un moindre plaisir tout l'effort que vous déployez avec un succès grandissant à cet effet en Amérique Latine.

Nous avons appris en effet qu'il y a des diocèses canadiens qui, non sans un grand inconvénient personnel, ont fourni volontiers aux diocèses de l'Amérique Latine des bataillons de prêtres, remarquables par leurs qualités intellectuelles et leur zèle des âmes, afin que ces derniers remplissent la fonction pastorale dans les paroisses ou bien dirigent les séminaires sacrés ou les écoles catholiques.

Nous n'ignorons pas également de quelles louables ardeur et détermination à entreprendre cet apostolat comme un combat, ont fait preuve, sous l'impulsion de la Providence divine, vos communautés religieuses et vos instituts; ces derniers, bien que ne négligeant pas leurs nécessités et oeuvres propres, augmentent leurs forces avec grand effort pour qu'en nombre toujours plus grand ils se consacrent là-bas avec empressement à résoudre des problèmes plus grands et plus urgents.

Nous n'ignorons pas non plus que certains laïcs dévoués, mûs par la charité du Christ, se joignent à une armée d'apôtres de ce genre, pour leur apporter une collaboration de grande valeur par leur aide dans le domaine social, médical ou en ce qui a trait au bien commun.

Et nous ne voulons pas manquer de féliciter les fidèles catholiques canadiens, eux qui dans leur célèbre patrie, inspirés par leur charité fraternelle, viennent, par une assistance variée et multiple, en aide à ceux qui travaillent en Amérique Latine pour l'amour de l'Evangile.

C'est pourquoi Nous voudrions que vous sachiez que vous avez tous mérité Notre très grande estime; cette estime il Nous est vraiment agréable de la faire connaître et de la certifier; Nous la joignons à des sentiments de très grand plaisir et d'éloge paternelle pour vous donner plus de courage en vue de plus grandes réalisations encore.

(Ce qui reste à faire)

Les Evêques de l'Amérique Latine qui ont eu le bonheur de recevoir vos prêtres, vos religieux et religieuses dans leur diocèse et de compter sur leur collaboration, les attendent plus nombreux de jour en jour, car la moisson est encore grande; quant aux autres, ils nous demandent et attendent impatiemment des aides qu'ils pourront envoyer dans leurs territoires pour ensemencer d'immenses champs de travail qui jusqu'à ce jour n'ont pas encore été pleinement cultivés. Puisse le "Maître de la moisson" vous accorder le réconfort et la joie de répondre à tant et tant de ces demandes pleines d'anxiété; puissiez-vous soutenir, selon vos possibilités, tant et tant d'espoirs ardents qu'on fonde sur vous. Ne vous laissez pas effrayer par des difficultés; qu'elles aiguisent plutôt la volonté, qu'elles stimulent l'effort, qu'elles enflamment la charité.

Ne faiblissons pas dans ce souci de bienfaisance et de service qui nous est commun, priant le Pasteur des Pasteurs de féconder les entreprises communes, et de les enrichir par la moisson très joyeuse de la vie éternelle.

Voilà Nos désirs, voilà Nos invitations et Nos souhaits que, unis à vous par la prière, Nous exprimons du plus profond de Notre coeur à l'autel de Dieu.

Et pour que Dieu "sans lequel rien n'est solide, rien n'est saint" soutienne et dirige vos forces, pour qu'il couronne de très nombreux fruits les généreux efforts et essais, Nous vous accordons très affectueusement à vous, Nos Chers Fils et Vénérables Frères, ainsi qu'aux prêtres, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, de Saint Pierre, le 6 janvier, jour de l'Epiphanie du Seigneur en l'année 1965, la deuxième de notre Pontificat.

Conseil Economique: d'ici 1970 les revenus fédéraux devraient doubler

OTTAWA — Les revenus fédéraux devraient presque doubler et la part des impôts remise aux provinces par le Trésor fédéral devrait tripler, selon les taux de taxation actuels, si le Canada réalise les objectifs fixés pour 1970 par le Conseil économique.

Une étude sur les revenus fédéraux effectuées par l'un des membres du Conseil économique du Canada, M. D. J. Daly, révèle que si les Canadiens avaient travaillé et produit suivant les possibilités du pays en 1960, les revenus auraient équilibré le budget et accusé un surplus de 20 pour cent.

L'étude économique ne fait pas état des dépenses qu'aura à encourir le pays d'ici 1970, ni des ajustements aux taux de taxation que ferait le gouvernement, ni des ententes fédérales-provinciales à survenir entre temps.

Toutefois, s'il n'y a aucun changement et que le Canada maintient le chômage à trois pour cent ou moins, le niveau élevé de la croissance économique, la stabilité raisonnable des prix, le bon équilibre de ses paiements et la répartition équitable de ses revenus, les résutats atteints en 1970 seraient ceux-ci:

— le produit des impôts provinciaux et fédéraux des particuliers, qui s'élevaient à $2 milliards 487 millions en 1963, se chiffrerait par $5 milliards 250 millions;

— toutes les autres taxes et tous les autres revenus, qui étaient de l'ordre de $5 milliards 52 millions en 1963, atteindraient $8 milliards 440 millions;

— le total de tous les revenus et taxes du fédéral, plus l'impôt provincial des particuliers au montant de $7 milliards 154 millions en 1963, s'élèverait à $13 milliards 690 millions, y compris les $670 millions provenant de la taxe sur les matériaux et l'outillage de construction qui n'entrait pas dans le budget 1963;

— les impôts provinciaux recueillis par le Fédéral et remis ensuite aux provinces, ou les montants alloués aux provinces qui récoltent directement leurs impôts, se chiffreraient par $1 milliard 260 millions en 1970, au regard de $385 millions en 1963.

En 1970, le Trésor fédéral sera en mesure de récupérer la somme de $13,100,000,000 en impôts sur le revenu, alors qu'en 1963 cette somme avait atteint $7,154 millions.

En collaboration avec des conseillers spéciaux, le personnel du Conseil économique a également plusieurs autres études à l'occasion de son premier compte rendu annuel, publié le mois dernier. Il est bien spécifié que les compilations établies pour 1970 ont été effectuées à partir d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes au cours des cinq prochaines années.

Ces chiffres laissent présager une augmentation de $800 millions par année des revenus fédéraux, cependant que pour les trois premières années de notre d'écade, ils ont oscillé entre cent et cent cinquante millions de dollars.

Le rapport du Conseil économique à propos des objectifs économiques du Canada pour 1970 fait entrer en ligne de compte la croissance de la masse travailleuse, à laquelle viendront s'intégrer les jeunes apparus pendant la période active de l'après-guerre.

Alors que, dans les années cinquante, 25,000 jeunes âgés de 20 à 24 ans avaient grossi la masse des travailleurs masculins, on prévoit que, durant les années soixante, environ 270,000 jeunes de ce groupe apparaitront sur le marché du travail. D'ici 1970, il faudra donc créer 1,500,000 emplois nouveaux pour Canadiens de tout âge.

Grâce au nombre croissant des travailleurs, le gouvernement fédéral prélèvera plus d'impôts sur le revenu des particuliers, plus d'impôts corporatifs sur le revenu des grandes industries et plus de taxes sous d'autres formes.

La pièce "Le Vicaire" interdite à Anvers

ANVERS (CCC) — "Le Vicaire", célèbre pièce de l'auteur allemand Rolf Hochhuth, a été interdite à Anvers.

C'est le bourgmestre socialiste de la ville, M. Lode Craeybeckx, qui a pris cette décision.

Budget de $251 millions prévu en Saskatchewan

MOOSE JAW, Sask. — Le premier ministre Ross Thatcher de Saskatchewan a annoncé le 2 février que le budget du prochain exercice financier sera d'environ $251 millions, soit une hausse de 18 pour cent sur le budget record précédent de $214,876,000 qui avait été déposé l'an dernier par l'ancien ministre cécéfiste.

Des hausses imposantes seront enregistrées aux postes de la santé, de l'éducation et de la voirie, a déclaré le premier ministre devant le Club Lion de Moose Jaw.

Le budget de la voirie, qui avait été de $26 millions l'an dernier, soit le plus faible des quatre provinces de l'Ouest, sera accru dans la proportion de plus de 50 pour cent, a-t-il noté.

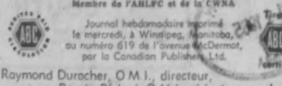
Les sommes imputées au poste de l'éducation passeront de $42 à $47 millions et le budget d'administration de l'université sera de $9,500,000, représentant une hausse de 30 pour cent.

D'autres part, lors d'une conférence de presse, le premier ministre a déclaré que sa province avait fait "d'importantes concessions" en vue d'obtenir la construction dans ses limites d'une usine d'eau lourde au coût de $50 millions.

Il a précisé que la province avait accordé ces concessions à la compagnie Western Deuterium Company Limited en vue de lui permettre de formuler une requête avantageuse à Atomic Energy of Canada Limited.

Il a souligné que son gouvernement avait fait cette démarche dans "un effort vigoureux" en vue d'obtenir la construction de cette usine aux environs d'Estevan.

L'appel d'offres pour la construction de cette usine prenait fin le 29 janvier, et M. Thatcher a déclaré que la compagnie et le gouvernement étaient optimistes quant à la décision de la société d'Etat.



La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00.
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Editorial

"Shared Services" Il est temps d'agir

Le Free Press a publié, samedi, le projet du texte des recommandations que le comité spécial de la Législature a approuvé par vote majoritaire pour présentation à la prochaine session du Parlement manitobain.

Le texte laisse de côté la question de "principes" pour se limiter à des formes pratiques de participation aux services des écoles publiques, par les élèves des écoles privées et paroissiales.

Parmi les formes pratiques, il y en a cinq qui sont mentionnées, à savoir:

(1) que là où il y a partage de services à l'heure actuelle, on peut continuer dans ce sens;

(2) que là où une école et une division scolaire veulent en faire l'essai, à titre volontaire et expérimental, elles en auront le droit, selon des conditions qui garantissent le contrôle par l'école publique. Ce privilège est limité aux écoles privées (a) qui figurent sur une liste annexe, en pratique, toutes les écoles privées qui fonctionnent aujourd'hui dans la province, ou bien (b) qui remplissent certaines conditions, nombre de grades, d'élèves, etc.;

(3) que le transport gratuit, même pour les enfants qui ne suivent pas des cours à l'école publique, soit permis, en autobus scolaire, sur la route de l'école publique;

(4) que dans le but de mettre des manuels gratuits à l'usage de tous les élèves de la province, l'Acte Scolaire soit amendé;

(5) que les subventions provinciales régulières soient payées proportionnellement aux écoles publiques qui fournissent ces services.

Il y a des endroits dans la province où des services de ce genre sont devenus habitués, sans que leur égalité soit établie. (Les élèves d'une école paroissiale de Winnipeg suivent des cours de menuiserie à Elmwood. Les élèves de l'école paroissiale de Le Pas bénéficient du transport gratuit.) Il ne faut pas couper court à ces services.

Il y a des endroits (Transcona . . .) où la loi actuelle empêche une collaboration utile, à base de confiance réciproque. Il ne faut pas étouffer ces fruits de la bonne entente locale.

Il y a des endroits où le coût du transport s'abat sur des parents comme un obstacle à la fréquentation de l'école paroissiale par leurs enfants. Il ne faut pas leur refuser cette aubaine.

Tous les parents trouvent le fardeau des manuels scolaires ennuyant, d'autant plus que la province en assure la gratuité à tous les élèves des écoles publiques.

Enfin, selon ce plan, les contribuables dont les enfants fréquentent les écoles privées en auront un peu pour leur argent.

Le plan des services partagés a été commenté amplement au point de vue des principes, de l'histoire et des droits. Dans la situation actuelle, accepter ce que peut donner ce plan, même dans sa forme limitée, ne laissera pas le moindre doute sur les exigences de la conscience de ceux qui cherchent la justice. Au contraire, s'opposer à ce plan minime se justifierait très difficilement, car, de toute évidence, c'est le maximum possible aujourd'hui. Ainsi que le disait Léon XIII dans une phrase célèbre: "En attendant, et jusqu'à ce qu'il soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles". C'est à la lumière de cette directive que le Précieux-Sang s'est lancé récemment dans une expérience nécessaire et osée.

Il est difficile de croire qu'un gouvernement oserait à l'avenir aborder cette question, si aujourd'hui ce plan minime ne rallie pas toutes les bonnes volontés. Il est temps d'agir.

Tutoyer Dieu

La majorité des fidèles sont étonnés sinon scandalisés de devoir tutoyer le Seigneur pour prendre part à la célébration dans la prière officielle de l'Eglise.

"L'Eglise se démocratise! Alors, elle démocratise Dieu!"

D'abord ne nous scandalisons pas! Certains de nos cantiques tutoyaient le Seigneur. Tout le monde a chanté: "Plus près de toi, mon Dieu!" ou "Je t'adore à genoux sur le parvis du temple", sans en être offusqué. Ce tutoiement n'est donc pas nécessairement une forme de familiarité déplacée, neuve et audacieuse de la prière!

Neuve certes pas car l'hébreu, langue dans laquelle a été écrit l'Ancien Testament, le grec de l'Evangile ou le latin de la messe ont toujours employé le tutoiement. Par souci de fidélité au texte original, le français a repris cette forme de langage. Notre part dans la louange de Dieu n'est pas une adaptation du texte inspiré mais une traduction, c'est-à-dire, un effort pour serrer le texte de plus près. Nous redisons dans notre langue ce que depuis des milliers d'ans nos ancêtres dans la foi ont dit au Seigneur avant nous et ces mots furent inspirés par son Esprit, sans lequel il nous serait impossible de prier.

De prier ensemble! Le toi est sonore, chantant. Notre partie dans la participation à la messe n'est-elle pas bien souvent un chant, un chant que des notes ne pourront pas toujours moduler mais qui pourra toujours devenir celui de notre coeur!

Car si tutoyer dans notre code de politesse manifeste une bonhomie, témoigne d'une familiarité désinvolte, devient parfois une incongruité, n'est-ce pas pour ceux qui ont le sens, et de la politesse et du français, une occasion d'exprimer une gamme de sentiments, de libérer un certain chant de coeur.

Tutoyer quelqu'un c'est parfois l'avilir. C'est parfois aussi le grandir.

Nous avons perdu le sens des nuances, de l'admirable nuance française, capable de charger d'un tel potentiel d'amour ce "tu" que certains se le réservent pour leur seule intimité. Nous avons abâtardi le tutoiement en faisant le passe-partout d'une popularité souvent de mauvais aloi alors qu'il devrait être le véhicule de qualité d'un amour qui grandit et celui qui tutoie et celui qui accepte de l'être.

Le tutoiement est un hommage du coeur. Notre mauvais usage l'a fait dégénérer en privauté.

L'employer envers le Seigneur va, espérons-le, lui redonner tout son sens, le charger de tout ce respect amoureux, de cette réponse à l'intimité à laquelle le Seigneur lui-même nous convie. Le Seigneur, si vraiment nous respectons les nuances du tutoiement, va devenir pour nous de plus en plus quelqu'un auquel nous ne nous adressons pas selon le code de la politesse mondaine par un vous impersonnel, mais auquel nous osons dire "toi". Ceux qui aiment vraiment résument dans la ferveur de ce petit pronom l'immense et totale donation d'eux-mêmes.

Et ce "toi", si doux à l'oreille humaine, ce toi qui engage les plus personnels des dialogues arrivera peut-être un jour à devenir sur nos lèvres la traduction sincère de l'élan de notre coeur: vers toi, Seigneur, Notre Père, notre Dieu!

Robert BASTIN, O.M.I.

La langue française, officielle en Ontario?

OTTAWA — La section ontarienne de l'Union canadienne des étudiants a approuvé en fin de semaine à Ottawa une proposition qui verrait à faire du français une langue officielle de la province de l'Ontario. L'union tenait un congrès de trois jours dans la capitale. La proposition, qui fut rédigée par l'Association des étudiants de l'université Queen's, a été appuyée sans opposition. Seuls les délégués du Eastern Ontario Institute of Technology, d'Ottawa, se sont abstenus.

A l'appui de la suggestion, on a avancé que la minorité de langue anglaise est équitablement traitée dans le Québec et que pour raffermir la confédération il fallait tenter un rapprochement entre les deux groupes ethniques qui ont fondé le pays.

Les 50 délégués, qui représentaient 14 universités et écoles techniques de l'Ontario, sont aussi arrivés à la conclusion que des cours donnés en français devaient être rendus possibles à tous les niveaux de l'éducation pour ceux qui le désirent.

Toutefois, aucun étudiant ne devra être obligé d'apprendre à parler français, s'il ne le veut pas. L'union présentera ces résolutions dans un mémoire qu'elle soumettra le 15 mars prochain à tous les partis politiques de l'Ontario.

Les étudiants se sont également dits en faveur d'un élargissement de la loi des alcools de l'Ontario qui permettra la vente des boissons alcooliques aux personnes de 18 ans, qui permettra cette vente dans les hôtels et les bars jusqu'à 2 heures du matin ainsi que le dimanche, dans les salles à dîner avec permis.

Un sénateur franco-albertain

"La vie est ainsi faite: dès qu'un homme public disparaît, il faut songer à lui trouver un successeur. Nombreuses et variées sont, à notre point de vue, les qualités que doit posséder un candidat au sénat. Dans le cas présent, nous croyons fermement que le successeur du sénateur Blais doit être un Canadien français. Les Franco-albertains, en effet, ont toujours soutenu qu'ils avaient droit à un représentant au sénat. C'est là beaucoup plus qu'une question de sentiments ou de convenance, c'est une question de nécessité. Dans tous les milieux, l'on s'attend, avec raison, à ce que les Canadiens français collaborent activement à la grandeur morale du pays. Comment pourraient-ils réaliser cette collaboration si, systématiquement, on les éloignait des institutions gouvernementales qui ont précisément pour but d'orienter le développement du Canada.

C'est sans doute à cette nécessité que songeait Sir Wilfrid Laurier lorsqu'en 1905 il faisait la promesse que toujours les Franco-albertains auraient un représentant au sénat. C'est également ce qu'ont compris les successeurs de Laurier qui, successivement, ont nommé les honorables Roy, Forget, Côté, Lessard et Blais. Il y eut bien une exception lorsque le premier ministre Bennett crut pouvoir négliger un principe en faveur d'un ami personnel. Mais cela n'a certainement pas contribué à rehausser M. Bennett dans l'opinion qu'il a laissée chez les Canadiens français.

Nous avons une trop haute opinion de la fonction publique pour prôner qu'il faille, pour sauvegarder un principe, nommer un incompétent. Mais il ne faudrait pas connaître le dynamisme de nos associations franco-albertaines ni la valeur de notre élite pour croire qu'il n'existe pas dans nos rangs des candidats très qualifiés au poste de sénateur. Plus d'une fois, nous avons regretté qu'aucun juge de la Cour suprême de l'Alberta n'ait encore été choisi dans nos rangs. Il serait inconcevable que le successeur de l'honorable Aristide Blais fut autre qu'un Canadien français. Surtout en 1964, alors que le gouvernement canadien proclame ses intentions de promouvoir l'unité canadienne par le respect d'un sain bilinguisme et biculturalisme. Nul doute que le responsable de cette nomination profitera de cette occasion pour prouver la sincérité de ses intentions et de ses déclarations et pour respecter la promesse faite il y a 60 ans par Laurier.

Il fut un temps où une nomination de ce genre ne s'obtenait qu'à la suite d'une lutte assez acerbe. Nous aimons à croire que ce temps est révolu et que l'évolution qui se produit actuellement chez nos concitoyens de langue anglaise leur permettra de reconnaître gracieusement la justesse de nos réclamations. A l'avance, nous les en remercions."

(La Survivance d'Edmonton)

Sois indulgent pour les malheureux, ne leur fais pas attendre tes aumônes. (Eccli 29, 8)



Suppression des lignes secondaires de chemin de fer

(Traduction exclusive à **La Liberté et le Patriote**)

Les compagnies de chemins de fer cherchent la permission d'abandonner 1,000 milles de lignes "secondaires" dans les Prairies. Question vitale pour des centaines de villages. Nous reproduisons ici, en traduction, un article sur ce sujet, paru dans le "Farm News" du Collège d'Agriculture, Université de Manitoba. On y trouve les éléments du problème et . . . d'une solution.

Au cours des prochaines années, on prévoit que les chemins de fer vont supprimer presque 100 lignes ferroviaires secondaires dans l'Ouest du Canada, couvrant 4,500 milles, dont plus de 1,000 milles au Manitoba. Cette décision, naturellement, ne sera mise en vigueur que si le Parlement approuve le projet de loi qu'on lui a présenté (ou quelque changement semblable). Sous sa forme actuelle, le projet stipule l'établissement d'un service administratif de rationalisation et d'un fonds de rationalisation pour lignes secondaires, pour une durée de quinze ans. Le fonds sera maintenu au taux de 13 millions par année, et subventionnera le plan de rationalisation des lignes secondaires de chemins de fer. Il ne fait aucun doute dans l'esprit de quelques observateurs que le projet de loi proposé n'est plus une probabilité, mais bien un fait qui sera réalisé sous peu.

Question d'économie

Pourquoi les compagnies de chemins de fer veulent-elles supprimer leurs lignes secondaires? Pour elles, c'est une simple question d'économie. En effet, les lignes secondaires ne transportent pas beaucoup plus de marchandise aujourd'hui qu'elles ne le faisaient il y a trente ans, malgré l'accroissement sensible de la population, et l'activité économique accrue durant ces années. La demande la plus considérable pour le transport de marchandise a été et continuera d'être, sur les lignes principales. De plus, ces changements technologiques dans l'industrie ferroviaire ont fait que les lignes principales sont beaucoup plus employées que les lignes secondaires. Presque tous ces changements, y compris l'adoption des locomotives diesel et les systèmes de signalement perfectionnés, ont aussi contribué à un usage plus considérable des lignes principales. Et cette tendance va se continuer, car les progrès technologiques à venir, tels que les trains à automation, ne seront nullement profitables sur les lignes secondaires. D'autres facteurs qui ont contribué à diminuer l'emploi des lignes secondaires sont l'amélioration des routes et le transport par camions.

Ce sont ces raisons qui ont été stipulées dans le rapport à la Commission Royale sur le Transport (MacPherson, président) et qui appuient la demande de suppression, faite par les chemins de fer. Bien que l'on ait mis en doute le bien-fondé de ces raisons au point de vue économique et social, nous croyons, comme nous le disions plus haut, que la question sera réglée et que le Parlement autorisera les chemins de fer à supprimer certaines lignes secondaires.

Effets de la suppression

Cette disparition va affecter les propriétaires d'élévateurs, les fermiers et les municipalités aussi bien que les chemins de fer. Dans l'Ouest du Canada, cela implique la perte de 1,123 élévateurs d'une capacité d'entreposage de 68 millions de boisseaux, ou 18.4 pour cent de la capacité totale d'entreposage des élévateurs ruraux. Si les compagnies d'élévateurs ne sont pas prêtes à entreprendre un vaste plan de reconstruction, les fermiers vont se trouver avec un surplus de grain sur leurs fermes, et les compagnies devront améliorer leurs systèmes de manutention à leurs élévateurs actuels. Si toutefois les compagnies d'élévateurs décident de reconstruire ailleurs — ce qui est fort probable — cela nécessitera un déboursé considérable, et les différentes compagnies devront s'assurer d'avance combien de grain pourra être normalement livré à divers endroits spécifiques. De toutes façons, après la suppression des lignes, les fermiers devront porter leur grain à une distance plus éloignée qu'ils ne le font maintenant.

La Division qui s'occupe de ce problème vient de terminer un plan de recherche désigné à éclaircir la question de cette suppression des lignes. En réalité, ce plan répond à deux questions:

1. Quels sont les facteurs qui influencent la décision du fermier de livrer son grain à un endroit plutôt qu'à un autre?

2. Quelle importance le fermier attachera-t-il à chacun de ces facteurs lorsqu'il choisira cet endroit de livraison?

Proximité de l'élévateur

On sait que les fermiers désirent avoir un élévateur le plus près de leurs fermes que possible. Cela s'expliquait facilement aux premiers temps de l'établissement des fermiers sur les Prairies, alors que les chemins de fer constituaient le seul moyen efficace de transport. Mais aujourd'hui, avec les camions et les routes perfectionnées, que l'élévateur soit situé près des fermes ou non, ne constitue pas le facteur le plus important. De fait, notre étude de la question nous a révélé que quelques fermiers seulement portaient leur grain au plus proche élévateur. La majorité le portait à des endroits plus éloignés, bien qu'il se trouvât un élévateur plus rapproché.

S'ensuit-il de là que la majorité des fermiers soient déraisonnables? Pas du tout. Voici leur raisonnement: "Une fois que je suis dans mon camion, 5 ou 10 milles de plus ne fait pas grand-différence. Il m'est plus avantageux de choisir un endroit de livraison situé sur une bonne route, qui possède plusieurs agents qui se font compétition, de bonnes facilités d'entreposage et qui a à son crédit un bon record de service pour la réception du grain, et qui se trouve sur une route accessible en hiver.

"Je choisirai même un endroit de livraison plus éloigné s'il possède des magasins d'instruments aratoires, des ateliers de réparations, des moutures à grain, des pharmacies, etc., et qui me permette de visiter mes parents et amis."

De toutes les raisons qui influencent le choix d'un endroit de livraison, les plus importantes sont le nombre de compagnies d'élévateurs qui s'y trouvent (le fermier aime qu'il y ait un peu de compétition entre les agents) et s'il s'y trouve ou non des marchands d'instruments aratoires et des ateliers de réparations. Viennent en second lieu: le genre de route qui y conduit, et l'établissement de banques. La présence de pharmacies et de salles de billard est moins importante.

Le lecteur sera sans doute intéressé de savoir combien il en coûte pour l'usage d'un camion au Manitoba. Voici: 6.5c du mille sur routes pavées, 8c du mille sur routes gravelées, et 12c du mille sur chemins de terre. (Ce coût est pour camions de moins de 10,000 livres, poids brut, et il comprend l'essence, l'huile, les pneus, la dépréciation, les réparations et l'entretien, et une allocation pour le temps passé sur la route, soit 1.5c par minute. On estime que les camions voyagent, en moyenne, quarante milles à l'heure sur les routes pavées, trente milles à l'heure sur les routes gravelées, et vingt milles à l'heure sur les chemins de terre.)

Plans pour l'avenir

Ces données sont-elles d'aucun intérêt aux compagnies d'élévateurs, aux fermiers et aux municipalités qui seront sous peu affectées par la suppression des lignes secondaires de chemins de fer? Selon, nous, elles le sont. Aussi, les compagnies d'élévateurs éviteront-elles nombre d'erreurs dans les plans et la construction de leurs nouveaux élévateurs si elles les placent là où les fermiers trouveront des commodités et services plus nombreux qu'ailleurs, pour les attirer, plutôt qu'en se basant sur la distance la moins éloignée de leurs fermes.

Quant aux fermiers qui ont envoyé des pétitions aux Commissaires du Ministère du Transport et aux autres corps législatifs, leur demandant d'empêcher la suppression des lignes secondaires, ils seraient mieux avisés de choisir les meilleures routes qui les aideront à transporter leur grain à des distances plus grandes. Somme toute, il en coûte presque le double par mille pour transporter du grain par camion sur un chemin de terre, que sur une route pavée.

Rôle des municipalités

Par contre, les municipalités, elles, se trouvent devant un dilemne assez critique. A moins qu'elles ne consentent à se voir rayer de la carte géographique, elles devront améliorer leurs routes et leurs services locaux, tels que magasins ,etc. Elles, ou les gouvernements provinciaux, sont-ils en mesure et consentants de débourser les fonds nécessaires à cette fin? Nous ne voulons nullement insinuer ici que tous les petits villages de l'Ouest du Canada seront préservés intacts malgré le changement économique qui s'opère, mais nous affirmons que plusieurs villages continueront de survivre s'ils décident d'effectuer les changements voulus qui leur sont indiqués par les préférences que manifestent les fermiers.

Un dernier point, mais non le moindre: nous suggérons que l'on devrait s'efforcer de persuader le Parlement de modifier le projet de loi de rationalisation, afin d'aider non seulement les compagnies de chemins de fer, mais aussi les compagnies d'élévateurs à grain, les fermiers et les municipalités à mieux s'adapter à la désorganisation économique et sociale qu'entrainera la suppression des lignes secondaires de chemins de fer.

Om P. TANGRI,
Département de l'Agriculture,
Economie et gérance des fermes,
Université de Manitoba.



Tout a commencé comme ça

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

La journée de l'Association d'Education chez le personnel enseignant laïc du Manitoba avait eu lieu. La somme de $491.15 offerte par 95 enseignants de nos écoles françaises avait été recueillie. C'était une belle somme mais inférieure à celle qu'offraient les institutrices et instituteurs religieux.

En 1965 on parle beaucoup de l'augmentation des taux de la Manitoba Health Services. Il y a dix ans, les abonnés de la Croix Bleue avaient les mêmes craintes. Les hôpitaux montaient leurs prix, les médecins en faisaient autant et le service d'assurance se disait impuissant à rencontrer toutes ces hausses.

A Zenon Park, Sask., un souper paroissial était servi. Ce qu'il y avait de nouveau dans cet événement était que le souper était servi par les hommes. On dit que c'était les dames qui étaient heureuses de cette innovation. Le souper et la soirée furent un succès et les recettes s'élevèrent à $331.58.

Il y a 20 ans (1945)

En Saskatchewan, les contribuables se plaignaient amèrement de la façon d'agir du gouvernement de cette province dans la formation des grandes unités scolaires. La plainte qui s'entendait le plus souvent était que ces grandes unités se formaient sans que les contribuables aient pu exprimer leur choix.

"Les Canadiens de langue anglaise, avec leur intolérance raciale, leur fanatisme religieux, leur manque de bonnes dispositions, sont, selon moi, responsables du manque d'unité au Canada". Paroles du professeur A. R. M. Lower, doyen de la faculté d'histoire au United College de Winnipeg.

Une cérémonie de prise d'habit chez les Soeurs Grises avait lieu sous la présidence de M. l'abbé Ulysse Forest, curé de St-Norbert. Les nouvelles novices étaient Soeurs Aldéa Alarie, de Ste-Agathe, Irène Desbiens, de St-Georges, Marie Philippe, de St-Claude, Marguerite Dupont, de St-Georges, Henriette Picard, de St-Eustache, et Marielle Moreau, de St-Norbert. En même temps, cinq jeunes filles faisaient leur entrée au postulat de la même communauté: Mlles Marie-Lourdes Paquette, de Pinewood, Ont., Cécile Turenne, de South Wakaw, Sask., Louisa Vermette, de St-Jean-Baptiste, Georgine Moquin, de South Junction, et Thérèse Brais, de St-Joseph.

Le bilan de l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac en 1944 était comme suit: admissions, 1,623; déchargés de l'hôpital, 1,594; décès, 39 (12 dans les 48 heures qui ont suivi l'admission); opérations, 827; radiographies, 500; jours d'hospitalisation, 10,922.

Un correspondant de la Maison St-Joseph d'Otterburne publiait dans La Liberté et le Patriote l'historique de la fondation de Makinak, Man. Le travail accompli par les Clercs St-Viateur dans cette mission de Makinak mérite tous les éloges. Cette fondation, née dans la pauvreté la plus complète, n'avait eu aucun soutien des autorités civiles et très peu même des autorités religieuses. Terrain ingrat, mauvaises bâtisses, éloignement des centres commerciaux, tout cela contribua à réduire presque à néant le travail des pionniers de cette oeuvre vouée aux soins de l'enfance. Enfin, en 1912, vaincus dans leurs premiers efforts, les Clercs St-Viateur vinrent s'établir à Otterburne où leur oeuvre de prédilection n'a cessé de progresser depuis.

Il y a 30 ans (1935)

A l'occasion d'un concours provincial, quatre producteurs de lait de Letellier, Man., se sont classés parmi les meilleurs du Manitoba. Pierre Lavallée obtenait 97.9 pour cent des points, Thomas Forest 97.5, Z. Robert 97.3 et Jos. Parent 96.9.

Les lauréats de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg étaient: 10e année, Germaine Mousseau et Marguerite Marquis; 9e, Yvonne Desautels et Françoise Carignan; 8e, Henriette Bédard et Irène Fauchère; 7e, Marcel Gorman et Louis Carignan; 6e, Maria Carignan et Léo Durand; 5e, Antoine Guertin et Marie-Louise Minard; 4e, Huguette LaFlèche et Henri Durand; 3e, Gisèle LaFlèche et Eileen Sturtridge; 2e, Esther Desautels, Alfred Potvin, Léon Poirier et Constance Gareau; 1ère, Maurice Perrier et Yvonne Persons; préparatoire, Louis Courchaine et Gloria Thibault.

Il y a 40 ans (1925)

Le correspondant de St-Jean-Baptiste, Man., nous apprenait qu'une forte vague de froid et de vent s'était abattue sur la région. A défaut de neige, le vent soulevait de la terre qui s'infiltrait à travers les cadres des fenêtres pour pénétrer dans les maisons, au grand désespoir des ménagères.

Son Exc. Mgr A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, fêtait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

La session du gouvernement fédéral s'était ouverte à Ottawa. Le gouverneur général était Lord Byng de Vimy, qui fut le centre de la pire querelle constitutionnelle jamais connue jusqu'alors. Le premier ministre était le Très Hon. W. L. Mackenzie King, le président de la Chambre, l'hon. Rodolphe Lemieux, et le chef de l'opposition, M. Arthur Meighen.

Les crèmeries coopératives de la Saskatchewan accusaient une perte de $68,004 dans le bilan présenté à leur assemblée annuelle.

De Portage-la-Prairie, Man., on apprenait qu'une vache laitière avait donné naissance à un petit chevreuil. Le nouveau-né (veau ou faon?) ne vécut que 36 heures.

Les premiers de classe de l'école St-Joachim de La Broquerie, Man., étaient: 11e année, Adèle Savard; 10e, Irène Trottier; 9e, Lucie Beaudry; 8e, Marie-Louise Normandeau; 7e, Arthur Balcaen; 6e, Jean Andie; 5e, Napoléon Bolly; 4e, Joseph Jolicoeur; 3e, Jeannette Lafortune; 2e, Joséphine Jolicoeur; 1ère, Malvina Vanderberghe et Aimé Jolicoeur.

Alors que la région de Regina recevait de la pluie, celle de Prince-Albert passait par toute la gamme des variations atmosphériques: temps calme et doux, suivi d'un vent violent accompagné de chutes de neige, et enfin de tonnerre et d'éclairs.

Il y a 50 ans (1915)

Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Le Pas étaient choisis lors d'une réunion à l'école catholique. Ils étaient: D.-F. de Trémaudan, président; M.-P. Cuillerier, 1er vice-président; J. Desmeules, 2e vice-président; A. Pelletier, secrétaire; P.-D. Leggero, A. Paradis et F.-E. Tourigny, conseillers.

Dans la chapelle de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, Son Exc. Mgr A. Béliveau présidait la profession perpétuelle de quatre religieuses des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Soeurs Marie-Adélard, de St-Boniface, Marie-Stella, de Montréal, Louis-Bertrand, de St-Justin, Qué., et M.-Monique, de Leominster, Mass.

Partout au Manitoba, les contributions en faveur de l'"Aide à la France" continuaient d'affluer. Le comité de cette oeuvre déclarait qu'il y avait six millions de Français complètement ruinés par la guerre; que la France abritait plus d'un million de réfugiés belges; que tous les hommes valides servaient sous les drapeaux, et que la vie agricole et industrielle était immobilisée. De là, la souscription en faveur de la France. Jusque-là l'"Aide à la France" avait envoyé la somme de $80,000 en France, en plus de 2,500 caisses de vêtements et autres articles.

La Semaine des Bibliothèques Canadiennes

"La lecture, clé du succès dans l'éducation des adultes", tel sera le thème de la septième Semaine des Bibliothèques canadiennes qui sera célébrée du 10 au 17 avril 1965. Cette décision a été annoncée par le Comité de Direction dont la tâche est de promouvoir de façon permanente la lecture et le développement des bibliothèques.

Le programme permanent est un projet du Conseil de La Semaine des Bibliothèques canadiennes Inc., organisation fondée en 1959 et incorporée d'après la Loi des Compagnies de l'Ontario.

La Semaine des Bibliothèques canadiennes souligne l'importance de la lecture et par conséquent, des bibliothèques dans la vie canadienne, surtout à une époque de spécialisation et d'instruction comme la nôtre. Aujourd'hui, la force vitale du Canada et l'existence même du monde dépendent des habitudes de lecture de la population car elles lui permettent de découvrir l'univers des idées, d'interpréter intelligemment celles-ci et de les peser à leur juste poids, et aussi de réfléchir sur l'histoire et les civilisations des époques révolues.

Notre thème "La lecture, clé du succès dans l'éducation des adultes" concerne donc l'éducation des adultes sur tous les plans: celui de l'éducation générale, de l'orientation et de la profession.

Le Dr C.J. Mackenzie est le président du Conseil de la S.B.C. pour 1965.

Les vices-présidents sont: Mlle Louise Lefebvre, M. Victor Knight, M. John Dutton et M. Guy Sylvestre.

(Communiqué)

"L'Annonce faite à Marie": tous les billets sont vendus

M. Damien Giordani, consul de France, est particulièrement fier de la réponse de la population manitobaine, de langue française surtout, à l'annonce de la venue prochaine d'une troupe de comédiens de Paris. En effet, tous les billets sont déjà vendus et la troupe du Tréteau de Paris que dirige M. Jean de Rigault et qui présentera au Playhouse de Winnipeg "L'Annonce faite à Marie" le mercredi soir 24 février est assurée de jouer devant une salle comble.

Déjà on entend les premiers échos des succès remportés par cette troupe dans la métropole, au théâtre du Gésu. Les critiques n'ont que des éloges à l'endroit de "l'admirable, l'inoubliable spectacle" claudélien, de "l'enchantement à entendre" et du "ravissement à voir" les excellents artistes, de cette "étonnante réussite technique" accomplie par le metteur en scène Pierre Franck, le décorateur Pierre Simonini, la costumière Marie-Hélène Dasté, "en des éclairages d'un rare don d'évocation".

Des spécialistes franco-manitobains du théâtre claudélien ont préparé un substantiel résumé du texte de "L'Annonce faite à Marie". Le poste CKSB présentera prochainement ce texte à ses auditeurs, en vue de les préparer à mieux comprendre la pièce elle-même le 24 février prochain.

Sans reprendre ici en détail ce drame claudélien, disons tout simplement que les spectateurs ne pourront rester indifférents à la douleur de la douce Violaine qui, devant épouser Jacques Hury, devient lépreuse après un baiser de pitié donné à Pierre de Craon et donc cède son fiancé à sa soeur Mara puis, un soir de Noël, redonne miraculeusement vie à l'enfant de celle-ci avant de rentrer à la ferme où revient, pour la voir expirer, le père parti en pèlerinage à Jérusalem. Le sens de toute la pièce s'accroche à cette Violaine qui cherche le salut par la voie de l'amour d'autrui, jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort.

Le père de Violaine et le bâtisseur de cathédrale Pierre de Craon représentent avec elle, dans la pièce, le groupe des êtres voués à la spiritualité. L'autre groupe, celui des simples humains, comprend la mère, Mara et Jacques Hury. C'est donc en quelque sorte l'affrontement des êtres ordinaires, des terriens, face à ceux qui répondent à un appel divin qui n'est pas de commune mesure, que Paul Claudel a voulu décrire à sa manière bien à lui dans cette oeuvre qui remonte à 1912.

Perception de l'Oeuvre des Bourses du Collège

Quand aura lieu la perception de 1965?

Dans les paroisses de campagne, cette perception aura lieu le dimanche 21 février.

Qui se rendra responsable de la perception dans chaque paroisse?

Chaque paroisse aura un homme chargé de la perception. Il sera aidé d'anciens du Collège et de collégiens actuels. Il est évident que nous comptons toujours sur la bienveillante collaboration de messieurs du clergé qui savent si bien donner le ton quand il s'agit de bonnes oeuvres.

Quel sera le devoir de chacun pendant la perception?

Tout d'abord, on aimerait que chacun c o n t r i b u e selon ses moyens. Ensuite, puisque la perception se fait à domicile, on aimerait aussi que quelqu'un offre sa voiture pour le transport des collégiens, et aussi que quelqu'un s'occupe de ravitailler ces jeunes au cours de la journée.

Depuis combien de temps existe l'Oeuvre des Bourses?

Le premier comité de l'Oeuvre des Bourses a été formé en prévision de l'année scolaire 1939-40; donc depuis 26 ans.

Combien d'argent l'Oeuvre des Bourses a-t-elle distribué et à combien d'élèves?

Notre statisticien n'a pas complété ses recherches sur le nombre de boursiers depuis 1939, mais nous pouvons dire que $210,221.08 ont été distribués à des jeunes Franco-Manitobains pour les aider à poursuivre leurs études supérieures. Nous espérons pouvoir fournir le nombre de boursiers lors de la prochaine chronique.

Cependant avez-vous des chiffres précis à publier pour une période quelconque?

Oui, nous pouvons donner des chiffres précis pour la période 1960-1961 jusqu'à 1963-65. Pendant cette période, 251 étudiants ont été aidés par des bourses totalisant $43,343. La prochaine chronique donnera au public le nombre de boursiers par régions de la province avec le montant reçu.

Pour continuer cette belle oeuvre, nous comptons sur la bienveillance et la générosité de chacun. L'Oeuvre des Bourses doit continuer son oeuvre et ce sont vos généreuses contributions qui lui rendront la tâche possible. N'oubliez pas le 21 février!

Le Comité de publicité.

Cours pour adultes offerts à St-Boniface

Le comité de coordination des cours publics présidé par Son Exc. Mgr Antoine Hacault a décidé d'organiser deux cours du soir pour adultes.

Tout d'abord, un cours de Bible sera donné par M. E. Goulet, P.S.S., à la Maison-Chapelle, 610, rue Aulneau, chaque dimanche à partir du 14 février, de 7 h. 45 à 9 h. 30. Il y aura une série de dix cours. Le coût de l'inscription est de $10.00.

Un cours de sociologie sera présenté au collège par M. G. Vaillancourt le mercredi à partir du 17 février, de 7 h. 45 à 9 h. 30. La série comprend dix cours et le coût d'inscription est de $10.00.

Informations: au Grand Séminaire, CH 7-8478; au collège, CH 7-4819. On devra s'inscrire au plus tard le 21 février.

Sts-Martyrs-Canadiens

Clercs-servants

Le dimanche 31 janvier, les Clercs-servants prirent part à une soirée organisée à la salle Jubinville. Ils se sont mérité le premier prix avec leur saynète "Au fond du puits". Félicitations à ces derniers. Ils se débrouillent bien.

Dernièrement on les a vu s'organiser et élire un exécutif composé de: Raymond Normandeau, président; Raymond Johnson, vice-président; Charles De Gagné, secrétaire; Léo Bédard, trésorier.

Çà et là

Une partie de cartes organisée par M. Noël Jeanson aura lieu le 14 février, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale.

Le matin de ce jour, 14 février, ce sera le déjeuner-communion à l'hôtel Niakwa, après la messe de 8 h. 30.

Une quarantaine d'hommes se sont rendus au diner-communion du Club Béliveau dimanche dernier.

Les heures d'affaires de la Caisse populaire seront de nouveau le mercredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30, à partir du 17 février.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Notre conseil s'est acheté un piano. C'est l'ancien piano du frère E. Savoie . . . un peu trop cher pour un piano dont le frère Aubry note avec insistance: "tellement petit qu'on ne peut pas le voir".

Dimanche prochain, 14 février, il y aura un déjeuner-communion au Juniorat de la Ste-Famille. L'orateur invité sera Son Exc. Mgr A. Hacault. Ce sera suivi d'une initiation au 1er degré au Club St-Michel.

L'initiation aux 2e et 3e degrés aura lieu le 7 mars à l'auditorium Notre-Dame. Mgr C. Empson en sera le conférencier, c'est prometteur. Alors, bienvenue à tous les frères chevaliers.

Une soirée en l'honneur des anciens grands chevaliers aura lieu le 29 mars.

Il y aura un déjeuner-communion le dimanche des Rameaux, 11 avril, au grand séminaire. Invitations spéciales aux chevaliers du Conseil St-Boniface.

Le frère aumônier exhorte les chevaliers à s'instruire de la nouvelle liturgie. Mettez-vous à date.

APRES-TOUT.

La presse a déjà relaté comment les jumeaux, Paul et Paula, de Mme A.-J. Brissette, rue Duluth, St-Boniface, ont été traités avant leur naissance le 13 novembre dernier pour empêcher les effets nocifs du facteur Rh dans le sang qui les nourrissait. Des procédures révolutionnaires ont permis la prise de spéciments du sang et du fluide et, enfin, des transfusions intrautérine pour changer complètement le sang de Paul. Sixième "enfant" de la mère, ils pesaient 4 livres 4 onces et 4 livres 13 onces et demie à la naissance et, trois mois plus tard, 6 livres 12 onces et 8 livres 6 onces, respectivement. La Croix-Rouge vient de publier un rapport de ce "miracle" scientifique, afin de signaler davantage le rôle des donateurs de sang dans la survivance des bébés et de la mère. Les petits ont reçu 9 bouteilles et leur mère 23. Le sang des bébés a été remplacé totalement quatre fois. Ainsi la science doit en partie ses merveilles au dévouement humain.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 8 février avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

Le congrès des maires et municipalités se tiendra à Windsor, Ont., du 17 au 20 mai, et le secrétaire de cet organisme demande que les résolutions qui devront être considérées à ce congrès lui parviennent avant le 15 avril; le thème général du congrès sera "La restructuration des gouvernements locaux et des études sur les problèmes auxquels les gouvernements municipaux ont à faire face".

Le carnaval d'hiver de Brandon aura lieu le dimanche 14 février, à 2 h. p.m., et le maire Mignacca, de cette ville, lance un défi à notre maire dans une course de toboggan motorisé; comme le maire avise le Conseil que son assurance-vie est en vigueur, le Conseil lui souhaite la victoire en défendant l'honneur de notre ville.

La Ligue des Femmes Catholiques de l'église Ste-Bernadette invite le maire et le Conseil à prendre le goûter le mardi 9 février, à partir de 11 h. a.m. au magasin de la Baie d'Hudson.

La Commission de police a choisi le maire Guay comme président, et l'Unité sanitaire avise que l'échevin Couture a été élu président et l'échevin Perry, de Transcona, vice-président.

Un avocat de Winnipeg, agissant pour plusieurs propriétaires résidant sur le chemin Dawson, présents dans l'auditoire, présentait une pétition demandant à la ville de bien vouloir réduire les taxes de 1964 sur leurs propriétés, alléguant que ses clients ne bénéficient pas des améliorations locales pour lesquelles ils sont chargés; le maire suggère à l'avocat qu'il aurait mieux fait d'aviser ses clients d'enregistrer un protêt contre l'évaluation de 1965, puisqu'ils auront le même problème cette année et qu'il ne croit pas que la ville puisse réduire les taxes se basant sur certains articles de la Chartre de la ville; la pétition fut référée à l'ingénieur, à l'avocat de la ville et au trésorier pour étude et rapport.

Une résolution de la Commission scolaire de St-Boniface veut que la ville appuie sa demande de concert avec le Comité conjoint qui est composé de représentants municipaux et des commissions scolaires, pour que le gouvernement provincial prenne des mesures pour alléger le fardeau des taxes sur les propriétés. Le maire, descendant de son fauteuil, fait l'historique des diverses commissions Fisher, Cummings et Michener et des recommandations de ces commissions et dit que les recommandations de la commission Michener, qui sembleraient être favorables aux requêtes des gouvernements municipaux semblent être ignorées par le gouvernement p r o v i n c i a l; c'est pourquoi le Comité d'action conjointe a été formé.

L'échevin Softley dit que la Commission scolaire de Norwood ne reçoit que 14 pour cent de la province et qu'à la campagne certains arrondissements bénéficient de 40 pour cent.

Vu que le coût de l'éducation augmente sans cesse et qu'il augmentera davantage à l'avenir, le maire, secondé par l'échevin Softley, propose la résolution que ce Conseil municipal et les deux divisions scolaires de notre ville coordonnent leurs efforts pour obtenir un allégement du fardeau des taxes; le maire réitère que le rabais de $50.00 sur les taxes devrait être remis aux municipalités qui s'en serviraient pour réduire la taxe scolaire.

Le Club Rotary avise qu'il projette la construction d'un foyer pour personnes âgées se composant de 25 logis et qu'il lui faudrait environ un acre de terrain; ceci fut remis au Comité des propriétés foncières; à ce sujet, l'échevin Lonergan demande que la ville étudie la possibilité d'exiger que la location de ces appartements soit limitée aux résidants de St-Boniface; autrement nous risquerions d'hériter de personnes étrangères qui tomberaient sous l'assistance publique. M. le maire dit que les vieillards sont premièrement des citoyens canadiens qui ont joué un grand rôle dans le développement du pays et il croit que le gouvernement provincial devrait augmenter ses octrois afin de permettre à tous ceux qui voudraient venir se loger ici de le faire.

L'échevin St-Hilaire fait rapport de la réunion du Conseil de la sécurité routière à laquelle il assistait mercredi dernier. M. le maire prendra part aux cérémonies qui marqueront l'ouverture de la communication téléphonique en direct "DDD" et il saluera le maire de Vancouver à cette occasion.

Lundi prochain, le ministre Steinkopf, du gouver n e m e n t provincial, viendra exposer aux membres du Conseil le projet provincial du Centre des Arts pour le centenaire de la Confédération.

L'échevin Hart, secondé par l'échevin McGurran, propose un vote de sympathie envers l'échevin Ursel qui vient de perdre un frère.

L'échevin McGurran propose que des félicitations soient envoyées au Dr L. Hawden et au Club de curling Heather pour avoir gagné le trophée du Free Press.

N'oubliez pas la cérémonie hitorique qui aura lieu le lundi 15 février à midi.

Lorsque le maire de St-Boniface hissera le nouveau drapeau canadien sur l'Hôtel de Ville, il sera entouré de son Conseil et des membres des corps de police et des pompiers, ainsi que de chefs de départements.

A lundi prochain.

Décès

MME JEANNE MONDOR

Mme Jeanne Mondor, autrefois de St-Boniface, est décédée à Edmonton, Alta, le dimanche 7 février, à l'âge de 44 ans. Lui survivent son mari, Jacques, quatre filles, Marie-Louise, Julie, Jeannette et Michèle; deux fils, Albert et Armand; une soeur, Mme D. Flack, d'Edmonton, et un frère, M. Maurice Thomas, de Winnipeg. Les funérailles de Mme Mondor eurent lieu mercredi à Edmonton.

PETITE NOTE

Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon), qui était en visite chez sa mère, Mme Ernest Gagnon, depuis deux mois, est retournée le lundi 8 février à Kitwe, Zambia. En route vers l'Afrique, elle séjournera quelques jours à New York.

LE NOUVEAU CATECHISME A LA TELEVISION

Une série de quatorze émissions sur le catéchisme en première année d'école est maintenant en cours au poste CBWFT. Il s'agit de l'émission **"Premiers Pas"**, à 2 h. 15, tous les dimanches après-midi. S'adressant aux parents et aux institutrices, ces programmes viennent répondre aux questions que beaucoup se posent au sujet des nouveaux catéchismes.

Voici quelques sujets qui seront traités: Dieu Créateur et Père; La vie de prière de l'enfant (trois émissions); Comment parler de Jésus aux enfants; Les images religieuses; la Charité; le péché et le pardon de Dieu; le dimanche et la messe; le Baptême, etc.

Il est heureux que notre poste français de télévision puisse nous offrir de telles émissions. Il n'y a pas d'occasion plus facile pour les parents et les institutrices de se mettre au courant d'un sujet qui les touche de si près. Même si ces émissions sont faites d'après le nouveau catéchisme de première année au Québec, elles sont d'un grand service pour nous aussi qui avons un catéchisme du même genre.

Le Royaume des Cieux est semblable à un trésor qui était caché dans un champ et qu'un homme vient à trouver: il le recache, s'en va ravi de joie vendre tout ce qu'il possède et achète ce champ. (Mt 13, 44)

Les Indiens deviendront-ils les maîtres de leur destinée?

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Les quelque 50,000 Manitobains de descendance indienne, dont la moitié vit sous la tutelle du gouvernement fédéral et l'autre sous l'égide provinciale, deviendront-ils enfin maîtres de leur propre destinée?

Telle est la question qui s'est posée cette semaine durant la séance de clôture de la onzième conférence annuelle pour les Indiens et les Métis du Manitoba.

Plus de 600 personnes prirent part à ce congrès d'étude tenu à l'hôtel Royal Alexandra, du 5 au 8 courant, sous les auspices du Conseil du Bien-être de Winnipeg, dont près de 300 délégués de descendance indienne venus de tous les coins de la province et du nord-ouest de l'Ontario pour une étude en commun des ressources naturelles, du développement économique et communautaire, de l'éducation, de l'alcoolisme et de la culture indigène.

Deux Indiens président

Deux indigènes, MM. Philippe Bignell et Edouard Campbell présidaient aux séances d'études, assistés par un bon nombre d'officiers des services gouvernementaux d'administration, de bien-être et d'éducation, aussi bien que par des représentants des services sociaux volontaires et de nombreux missionnaires, Catholiques, Anglicans, Eglise-unie et Mennonites. Les Pères Antonio Lacelle, Richard Ferron, Omer Robidoux, Arthur Carrière, Victor Bilodeau, Pietro Bignami, Emile Dorge, André Renaud et Gontran Laviolette, tous missionnaires Oblats de Marie Immaculée, étaient présents.

Les orateurs invités furent MM. Baldur Kristjanson, Joseph Keeper, Dan Madrano, W. Clarence Thomas et James Howard qui, tour à tour, invitèrent les délégués à accepter les avantages d'une éducation secondaire plus en mesure de leur donner les connaissances pratiques nécessaires pour s'assurer un avenir économique indépendant; à se délivrer d'une mentalité défaitiste, qui se confie uniquement aux secours publics; à se rendre compte de leur rôle potentiel dans la tapisserie des peuples qui ont créé la province du Manitoba, gardant leur identité propre tout en s'adaptant aux exigences sociales, économiques et culturelles du milieu dans lequel ils vivent.

"Les indigènes ne sont pas en faveur d'une assimilation à l'américaine, a déclaré M. Howard, professeur d'anthropologie à l'Université du Dakota-Nord. Ils ne devraient pas vivre dans le passé, mais faire face aux conditions présentes. Dans une vingtaine d'années, la population indigène de la province du Manitoba atteindra les cent mille. La situation précaire dans laquelle vivent les Indiens et Métis de cette province ne peut aller que de mal en pis, si les indigènes eux-mêmes ne changent pas rapidement et radicalement d'attitude en face de leur indigence collective."

M. Madrano, un Indien de l'Oklahoma, président d'une compagnie de produits pétrolifères, exprima son désappointement en constatant que la plupart des Indiens du Manitoba semblaient, à quelques exceptions près, apathiques aux services d'éducation et aux occasions d'améliorer leur sort. "Le Canada, dit-il, n'a ni le devoir ni l'obligation de garder indéfiniment sous sa tutelle économique une population indigène qui semble être satisfaite de croupir dans l'ignorance et le désoeuvrement. Les indigènes doivent se mettre à l'oeuvre immédiatement, afin de prendre leur place dans la société contemporaine le plus tôt possible, tout en gardant leur héritage culturel."

Les délégués eux-mêmes, représentant l'élément progressif chez les indigènes, rendirent un éloquent témoignage de leur bonne volonté. Tel M. Z. Harper, du Lac-des-Iles, qui insista pour que le gouvernement donne du travail, non du secours direct aux indigènes. "Actuellement, dit-il, à peine dix pour cent de la population ont du travail à l'année."

Nombreux furent les délégués qui se rendaient compte qu'Indiens et Métis ont besoin d'une meilleure éducation et de chefs de file pour sortir de leur marasme. "La vie quotidienne sur les réserves indiennes, déclara madame Marguerite Belfour, de Norway House, est très pénible. Il n'y a ni eau courante, ni électricité, très peu de ressources naturelles, pas de routes convenables. La plupart des réserves sont éloignées des centres industriels où les Indiens pourraient trouver du travail."

Au cours de la conférence un banquet à la mode indienne (bouillon, viande, riz et fruits sauvages, "bannique" et thé noir) fut servi dans les salons de l'hôtel, suivi d'une séance de danses et chants indigènes, dont la vedette fut la chanteuse abénakise Alonis O'Bomsawin, de Pierreville, Qué. Une exhibition de travaux d'artisanat indigène et des peintures d'artistes indiens attiraient aussi les congressistes dans un des grands salons.

Une réunion de l'exécutif du Conseil National des Indiens du Canada fut tenue à huis clos, sous la présidence de Me William Wuttunee, avocat de Calgary et président de l'Association. M. Wuttunee déclara qu'un bureau régional du comité du Centenaire serait bientôt établi à Winnipeg, afin d'assurer la participation des Indiens du Manitoba à l'exposition mondiale de Montréal en 1967.

Projets d'avenir

Des projets de centre indien pour le Manitoba, hébergeant les services de la Conférence annuelle pour Indiens et Métis, de Centres d'Amitié Indiens-Métis et d'Artisanat indigène, ainsi que la création d'un parc historique, dédié au chef Péguis, près de Selkirk, furent soumis aux congressistes qui ont exigé que les directeurs de ces projets soient choisis parmi les indigènes.

Le mot de la fin fut exprimé par le Père Laviolette, ancien président de la Conférence annuelle, qui exhorta les indigènes à prendre en leurs propres mains l'organisation de la conférence annuelle, afin que leur voix se fasse entendre directement chez les officiers des gouvernements fédéral et provincial, et aussi chez les directeurs de services sociaux, éducationnels, culturels et commerciaux. Ainsi, sans truchement, ils exprimeront leurs propres sentiments vis-à-vis de leurs compatriotes de race blanche, et leurs aspirations légitimes en tout ce qui concerne leur bien-être social, économique et moral.

"Votre avenir est dans vos mains, conclut-il. Sans votre initiative et la pleine compréhension de vos obligations envers la société dans laquelle vous vivez, vous ne pourrez jamais jouer votre rôle dans l'avenir de notre patrie commune."

Gontran Laviolette, O.M.I.

L'Association à l'oeuvre

(Suite de l'exposé: "La Littérature de jeunesse au Canada français", fait par M. Guy Boulizon, le 22 juin 1957, à Québec, au Congrès de la Refrancisation).

Les comics

En second lieu, les "comics". Pour beaucoup, et dans l'optique spéciale de ce congrès, c'est sans doute, l'ennemi numéro un. Les comics représentent un ennemi suffisamment grave pour que les noms aient été abondamment cités au cours des nombreuses délibérations qui ont été tenues au Sénat du Canada, par le Comité spécial d'enquête sur la vente et la distribution de la littérature ordurière et indécente. Bien que peu d'orateurs aient pu définir, juridiquement, le mot "obscène", tous ont été d'accord pour réprouver les "comics". Quand on songe aux 60 millions de comics qui déferlent régulièrement sur les foyers nord-américains, on reste épouvanté et l'on conçoit que d'innombrables organisations aient fait une véritable levée de boucliers contre les illustrés d'enfants. Les comics, chez les jeunes lecteurs, déforment tout; ils faussent leur sens du beau, par un mauvais goût incroyable dans la couleur criarde, dans le dessin faussement réaliste et caricatural.

Ils faussent leur sens de l'effort, par les raccourcis, par la puérilité des intrigues, par l'utilisation abusive des gros plans et des images, qui suppriment tout effort de compréhension.

Ils faussent leur sens de l'idéal et du héros, en faisant revivre, devant eux, des héros pernicieux, prétendus surhommes... si éloignés de ces surhommes authentiques qui ont fait notre pays.

Ils faussent leur sens de la destinée, vécue sous le regard de Dieu, dans un milieu canadien, par le goût des récits exceptionnels, dans un milieu exotique, où tout se passe comme dans un curieux enchaînement d'aventures merveilleuses.

Tels sont les méfaits évidents des 'comics". Les éditeurs de ces publications ne sont évidemment pas de notre avis. Quand on discute avec eux, voici ce qu'ils nous disent:

"Tout d'abord, affirment-ils, les enfants choisissent librement, en achetant ces illustrés." (Il vous suffit d'aller dans un restaurant et vous constaterez qu'en fait on ne saurait trouver, à ce prix, d'autres publications pour enfants.)

"Par ailleurs, ajoutent-ils, ces histoires sont adaptées à la mentalité, à l'esprit de l'enfant. Si ces comics ont une mauvaise influence, c'est que l'enfant était préalablement un névrosé". (Cela rappelle la Fable de Florian, où l'on voyait un chien tuer un petit lapin . . . et lorsque le maître du lapin vint se plaindre, on lui dit que c'était le lapin qui avait commencé.)

"Enfin, affirment-ils, les illustrés sont un excellent débouché pour les instincts agressifs des enfants et tout en encourageant les enfants à la lecture, ils donnent, en définitive, une source d'équilibre individuel."

Notons que ces opinions sont des avis d'éditeurs, et d'éditeurs intéressés, puisqu'ils reconnaissent que l'édition des illustrés d'enfants est la branche la plus importante qu'ait jamais connue l'édition. Je disais tout à l'heure que d'innombrables organisations s'étaient élevées contre ces illustrés; ce Congrès de Refrancisation ne peut faire moins que de prendre en face de ce grave problème, une attitude sans équivoque.

Il faudrait aussi marquer avec loyauté et discrétion, qu'à côté de ces comics qui se livrent à un nouveau "massacre des innocents", l'importation massive des livres de jeunesse européens (français, belges, hollandais, suisses, italiens) pose d'autres problèmes. Dans l'ensemble ces livres sont excellents, parfois merveilleux; en certains cas, ce sont même d'authentiques chefs-d'oeuvre. Nous nous devons de les faire lire à nos jeunes. Pourtant quel est celui d'entre nous qui ne sent pas, en lisant tel ou tel de ces volumes, français, belges ou hollandais, qu'il y a là des thèmes, des dialogues, des situations, des remarques, des héros qui ne sont pas en résonnance avec la jeunesse canadienne. Certes, il n'y a pas de problème quand il s'agit de ces oeuvres éprouvées qui s'appellent "Les Lettres de mon Moulin", "Le petit Chose", "Le Petit Prince", mais il n'en est plus de même quand on observe des adolescents canadiens lisant "Chiens perdus sans collier", ou telle ou telle aventure impériale, ou tel ou tel récit des guerres européennes. C'est à ce moment-là qu'on comprend la situation tragique de la littérature de jeunesse au Canada français, prise, d'une part, entre l'inondation des comics américains, d'autre part, l'importation des livres européens; elle qui, par elle-même, n'a ni les moyens techniques, ni les moyens économiques, de se constituer sur place, une organisation capable de produire à des prix abordables, ou de distribuer d'une manière efficace, des collections de jeunesse capables de concurrencer les productions étrangères.

(à suivre)

Formules pour l'impôt sur le revenu

Un certains nombre de Franco-Manitobains ont reçu par le courrier des formules de déclaration pour l'impôt sur le revenu, en anglais.

L'Association d'Education invite fortement tous les Franco-Manitobains à demander une formule française à leur bureau de poste, et à remplir cette formule en français.

Placements des instituteurs

Nos commissions scolaires éprouvent souvent de grandes difficultés à recruter du personnel enseignant compétent de langue française, pour la rentrée scolaire de septembre.

L'Association d'Education attire l'attention de nos comissions scolaires sur cet important problème, et sur les avantages qu'il y aurait à prévoir dès maintenant le recrutement d'instituteurs et institutrices de langue française, pour septembre prochain.

Le Comité de Publicité
de l'A.E.C.F.M.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Rencontre des parents et institutrices

La rencontre des parents et institutrices des années onze et douze eut lieu le mardi 26 janvier. Les différents problèmes qui s'étaient posés depuis le début de l'année scolaire furent discutés. Les parents et institutrices se groupèrent en équipe pour échanger leurs points de vue.

Madame Théodore Dupuis et Monsieur Soulodre sont d'accord que les filles doivent se rendre responsables des travaux de la maison et, en même temps, voir à ce que leurs études soient faites chaque soir.

Pour faire suite aux idées exprimées ce soir-là, nous avons eu le plaisir d'interviewer quelques personnes pour leur demander leurs impressions. Voici ce qu'elles nous ont dit:

"Madame Martel, qu'elles ont été vos impressions?"

"J'ai trouvé ça très intéressant, car c'était bien approprié".

"Pourquoi dites-vous cela?"

"Eh bien, le sujet du parler français et du sens de la responsabilité que les élèves apportent dans leurs études est à l'ordre du jour. J'ai beaucoup aimé la manière dont les élèves envisagent cette responsabilité en se mettant à leurs devoirs sans se le faire dire. Les résultats assez satisfaisants le prouvent."

"Que pensez-vous du problème de parler français?"

"Pour le français, je trouve qu'il pourrait y avoir plus d'efforts de la part des élèves."

Mme Daoust, quelles ont été vos impressions sur la discussion de l'autre soir?"

"Je fus surprise d'apprendre que les autres parents pensent que les filles prennent assez sérieusement leur responsabilité envers leurs études. Je croyais que les filles étaient encore un peu jeunes pour être si responsables."

"Que pensez-vous de la décision des maîtresses pour aider à bien s'exprimer en français?"

"J'ai aimé l'idée du 10 à 15 minutes de français oral. C'est là une bonne manière d'aider à solutionner le problème du français. Je fus émerveillée de voir que les religieuses se tiennent bien à la page en ce qui concerne l'enseignement pour minimiser cette distance entre le monde religieux et les laïcs. Autrefois ceci manquait beaucoup. C'est un signe du grand progrès qui se fait actuellement à travers le monde dans le domaine de l'enseignement."

"Avez-vous d'autres suggestions?"

"J'aimerais qu'un questionnaire soit soumis aux parents quelques jours avant une réunion pour qu'il étudient les problèmes en question, dans leur foyer. Alors, ils pourraient arriver à la soirée avec des idées formées sur le sujet de discussion. Cependant, j'ai bien aimé cela, et j'ai hâte à l'an prochain pour une autres de ces rencontres."

Colette CHAMPAGNE,
et Yvonne GAY,
11e année, Classe 20.

Conférence de Mme Frank Woodley

Connaissons-nous la vraie misère? Mme Woodley, née Jacqueline Gagnon, ancienne élève de l'Institut, vint parler aux membres du Club des Vocations et à leurs invitées pour l'occasion.

Son récit était très émouvant. La conférencière a passé les trois dernières années à Mwinilunga, un endroit au centre de l'Afrique, à environ dix milles du Congo. Arrivés à destination, ces aides-missionnaires font d'inombrables sacrifices en se donnant totalement aux pays non-chrétiens. Ils ne sont pas payés par les gens là-bas, car ces derniers n'ont presque rien à manger. Ces missionnaires demandent donc que des gens généreux leur envoient un dollar par mois pour leur permettre de demeurer là-bas.

Ces Africains sont très superstitieux, et c'est pour cela que le matin ils peuvent aller à la messe et communier, et le soir même communiquer avec le sorcier de la tribu.

Pour compléter cette causerie, Mme Woodley nous montra des diapositives de sa mission et de ses précieux Africains.

Son amour pour son travail, qui apparaissait à travers tout ce qu'elle disait, l'a surement aidée à nous transmettre son message. Sa conférence fut un réel succès et elle fit méditer plusieurs d'entre nous.

Rose-Marie LOISELLE,
et Lucille PREJET,
11e année, Classe no 20.

L'orchestre symphonique de Winnipeg

"La musique est une langue internationale". Le mardi 2 février, l'Orchestre Symphonique de Winnipeg est venu au Gymnase Notre-Dame nous interpréter la beauté de cette langue par un programme de musique classique. L'orchestre, sous la direction de M. Feldbrill, a enchanté l'auditoire durant quarante minutes.

Le premier morceau présenté fut l'Ouverture de "La flûte magique" de Mozart. Cet air mystérieux prépara l'auditoire pour la prochaine composition. Tirée d'une légende grecque, elle fut adaptée par Henri Purcell, à une ariette majestueuse. M. Feldbrill nous expliqua l'origine de chaque morceau choisi. Il y eut un extrait de la symphonie de Georges Bizet. C'était tout à fait délicieux! Ensuite, ce fut "La marche nuptiale" de Mendelssohn tirée du Midsummer Night's Dream de Shakespeare. Quatre courtes sélections furent interprétées, suivies de la "Danse des Comédiens".

Merci chaleureux aux personnes qui nous ont offert un tel régal musical.

Gisèle PIEDALUE.

Mlle Claudette Bernier, de Québec, à la Baie d'Hudson cette semaine

Une charmante compatriote attend les dames à la Baie, cette semaine, pour les aider dans le choix de gaines ou de soutiens-gorge Daisy Fresh et Sarong. Au service, depuis 1958, de la compagnie Dominion Corset, maison exclusivement canadienne-française dont l'origine date de plus de 75 ans, elle est corsetière experte et conseillère de mode depuis 1961.

Mlle Bernier a donné des cours de corseterie dans les magasins de la Hudson's Bay de la division de l'Est et chez Henry Morgan, se rendant jusqu'à Terre-Neuve. Elle en est à son premier voyage dans l'Ouest et, après son séjour à Winnipeg, elle se rendra à Saskatoon, Edmonton, Vancouver et Victoria pour revenir en passant par Calgary et Red Deer.

Née à Québec même, Mlle Bernier habite Lac Beauport. Elle est âgée de 26 ans, a les cheveux et les yeux bruns. Diplômée des Instituts Maria et Driscoll, elle est bilingue et aime beaucoup voyager.

Interrogée au sujet des modes nouvelles dans les vêtements de base, Mlle Bernier révéla que les nouvelles gaines serviront à souligner le derrière plutôt qu'à l'aplatir comme dans le passé et que les soutiens-gorges seront de coupe différente afin de s'adapter aux nouveaux décolletés à la mode. A cette fin, la Dominion Corset, la plus grande compagnie du genre au Canada, utilisera de nouveaux tissus. En plus du merveilleux lycra, il y a le lycra rayé dont le tissage offre plus de support. Le polyrolyn donne aux bretelles extensibles plus de rigidité et prévient qu'elles ne roulent. Le "breezelite" composé de nylon, coton et dacron assure la très grande légèreté des soutiens-gorge et le "Kodel fiberfill" assure le soyeux de leurs coussins. Elle ajouta que le noir pour les vêtements de base devient de plus en plus populaire, conservant plus longtemps leur fraîcheur. En parlant de la corselette, ou vêtement unique, Mlle Bernier a dit que celle-ci ne s'ajuste jamais aussi bien qu'une gaine, surtout chez les personnes qui ont vraiment besoin de support. Dans ces cas il faut absolument deux pièces. La corselette ne convient qu'aux personnes assez grandes et bien proportionnées, car on ne la fabrique qu'en une seule longueur moyenne. La gaine culotte est de plus en plus en vogue, surtout avec les vêtements sports. De nos jours, à moins d'une déformation, il n'est plus nécessaire de se faire à grands frais des vêtements de base sur commande, lorsque, dans les magasins, Dominion Corset offre 163 variétés de gaines et de soutiens-gorge.

En terminant l'interview, Mlle Bernier rappela aux dames qu'il est inutile de payer très chère une toilette si la gaine et le soutien-gorge ne sont pas parfaits. Afin d'être certaine d'un bon ajustage, les dames doivent se fier complètement à leur corsetière. Celle-ci leur conseillera toujours de choisir plus grand plutôt que plus petit, surtout maintenant, car les nouveaux tissus et élastiques étant plus forts, sont moins extensibles que ceux dont on disposaient autrefois.

Clercs-servants de la cathédrale

Message

L'homme est bizarre parfois. Lamartine disait: "L'homme est borné dans sa nature".

C'était l'homme du romantisme.

Celui de l'ère atomique est bien différent. Il est encore infini dans ses voeux, mais il entend les réaliser tous et tout seul.

Est-ce un signe de progrès? Voyons.

Etre "borné dans sa nature" est quand même plus pardonnable que d'être borné par soi-même, c'est-à-dire borné par la volonté de faire tout et tout seul.

Faire tout; mais pour qui?, pour quoi?, quand le **but primaire** est de rester seul et le **but secondaire** est de réaliser quelque chose qui a du bon sens. "Nul homme est une île". La raison: c'est "duh".

"Il existe des puits si profonds que la lumière n'y descend jamais".

Si on relit cette citation, elle nous paraît ridicule. La lumière, au point de vue scientique peut pénétrer n'importe quelle profondeur. Seul l'homme peut y opposer un obstacle; en détournant la lumière dans sa marche. Maître de sa volonté, il peut placer des bornes au nom de la "liberté humaine", que nous pouvons appeler dans des mots plus frappants au nom de "sa stupidité". Rejetant la lumière, parce que celle-ci éclaire les obstacles à contourner ou à détruire, il veut, au nom de "sa stupidité", arriver seul, travailler seul, pour lui seul. Ils sont des gens que nous appelons "abjects", même notre mépris leur sert d'amitié.

Oubliant que dans l'orchestre de la nature chaque instrument compte, il veut seul et pour lui seul préparer le concert.

"Il existe des heures qu'on voudrait n'avoir pas entendu sonner".

Exemple

L'endroit: C.N.D., le 14 juillet 1964, 10 h. 15 p.m.

Le Script: Quatre mots. Les S.D.'s doivent s'en rappeler.

Sinon, **"Cherchez et vous trouverez" — "Hint"**

LA DIRECTION

ST-LOUIS DE FRANCE

Le développement paroissial et les organisations progressent rapidement à St-Louis de France.

Le dimanche 24 janvier avaient lieu les élections pour la nomination de cinq membres au comité des auxiliaires de la chapelle.

Le comité est composé de dix membres: cinq hommes et cinq femmes. Les membres sont nommés pour deux ans.

Les membres sortant étaient: MM. Gérard Bernier et Robert Dionne, Mmes Gérard Bernier, Hermain Lafrenière et Lucien Leclerc. Les nouveaux élus sont: M. Guy Carrière, président; Mme Jos. Pelland, vice-présidente; Mlle Jeanne Carrière, secrétaire; M. Alex. Gauvreau, trésorier; MM. Maurice Lévêque, Julien Teffaine et Lucien Leclerc, Mmes Julien Teffaine, Maurice Lévêque et Louis Bélanger, tous conseillers.

Comme organisations, il y a les scouts, au nombre de 15, dirigés par un chef, Bazie Carrière, et trois assistants, Aimé Gauthier, Jacques Callens et Denis Marcoux.

Les guides, au nombre de 20, sont sous la direction d'une cheftaine, Mme Marcel Marcoux, et de deux assistantes, Mme E. Lohr et Mlle Annette Pelland.

Les jeannettes, au nombre de 18, sont sous la direction d'une cheftaine, Mme Jacques Callens, et de trois assistantes, Mlles Claudette Leclerc, Lorraine Bernier et Gilberte Desloges.

La chorale est composée de 23 membres bien entraînés, sous la direction de Marcel Marcoux, qui est en même temps représentant de la chapelle auprès des syndics de la cathédrale.

Le lundi soir 31 janvier, après une veillée d'armes organisée par M. l'abbé F. Labonté et ses chefs, quatre jeunes garçons, faisaient leur promesse scoute: Marc Chabalier, Bernard Goebel, Camille Lévêque et Claude Dupont.

Ce même soir, Jacques Callens faisait sa promesse d'assistant-chef, ce dernier est le très bienvenu à la troupe St-Louis. Il y apporte un grand dévouement et un grand esprit d'organisation. C'est d'ailleurs un jeune homme d'expérience. Il a été louveteau, scout et routier en France. Son sport favori est le saut en parachute et on a même entendu dire qu'il aime tellement ses parachutes qu'il s'en sert pour oreillers . . . il a déjà sauté plus de 200 fois. Bravo à cette nouvelle recrue.

Bientôt on entendra parler de la construction de la magnifique salle St-Louis.

Au poste CBWFT

SAMEDI 13 FEVRIER
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Elles
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Femme de Feu"
10.00—Film
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Des gens sans importance"

DIMANCHE 14 FEVRIER
2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'heure du concert
10.00—Théâtre chez soi
10.30—Long métrage: "Le Congrès des belles-mères"

LUNDI 15 FEVRIER
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Sir John A. McDonald
10.30—Cinéma: "Malombra"

MARDI 16 FEVRIER
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir

MERCREDI 17 FEVRIER
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Les sept péchés capitaux"

JEUDI 18 FEVRIER
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux sur Colette Renard
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Quai des blondes"

VENDREDI 19 FEVRIER
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—L'inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Les dernières aventures de Fra Diabolo"
10.15—A communiquer
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Le Mouton à cinq pattes"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Pleins feux sur les Trois Ménestrels, Monique Gaube et Michèle Richard, le jeudi 18 février, à 9 h. du soir.

Durant le tour de chant des Trois Ménestrels à la Comédie-Canadienne, Maurice Dubois, un des réalisateur de PLEINS FEUX, est allé les entendre; enthousiasmé, Maurice a invité le trio à son émission. Au studio 42, en compagnie des vedettes canadiennes qui feront partie du spectacle du 18 février, les Trois Ménestrels emboîtent le pas, comme au music-hall. Leur numéro passera entre une danse intitulée Brouillard et un tour de jongleurs: les Austins.

Ce soir-là, l'hôtesse de Pleins Feux, Monique Leyrac, présentera aux téléspectateurs une jeune artiste canadienne qui fait fureur auprès des adolescents: la chanteuse Michèle Richard. La belle Michèle interprétera trois de ses succès parmi les plus populaires: "Ça va, je t'aime", "Nos doigts se sont croisés" et "l'Effet que tu me fais". Outre Michèle Richard on pourra applaudir à cette émission le violoniste Serge Lancy; les frères Kalmar, acrobates; Carole Robert, nouvelle figure de la chanson canadienne, ainsi que la populaire et séduisante chanteuse montréalaise Monique Gaube.

Les Trois Ménestrels sont trois poètes de la chanson, trois joyeux drilles, trois admirables comédiens-mimes et chanteurs qui font crouler de rire leur public parce qu'ils travaillent sérieusement. C'est Jean Basile qui le soulignait après les avoir vus devant une salle comble à la Comédie-Canadienne et devant un auditoire clairsemé au cabaret: "Grande salle, petite salle, présence nombreuse ou public restreint, nos trois compères sont toujours ce qu'ils sont. C'est-à-dire qu'ils restent ce qu'ils se doivent d'être: trois admirables fantaisistes dont le travail consiste à distraire ou à dérider de pauvres gens assommés, abasourdis, hébétés par le quotidien.

VOYEZ PLEINS FEUX, LE 18 FEVRIER.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro:
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement
6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.53—Intervalle
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

A Radio-Canada

"La vie commence à quarante ans"



Jean Duceppe

par Gisèle Théroux

Arrivant à Radio-Canada en tenue de sport, Jean Duceppe donne l'impression de rentrer d'une excursion dans les Laurentides.

Pourtant, il a commencé sa journée presque à l'aube. Il a fait du micro pendant des heures, répété une pièce de théâtre, travaillé en studio à Radio-Canada. Il est tout frais, tout détendu, et pourtant, il est 5 heures, un vendredi soir. D'un "croulant", Jean Duceppe a peut-être l'âge, mais il a aussi, et surtout, le charme que donne une moustache bien garnie, couleur poivre et sel.

Jean Duceppe accomplit tant de choses au cours d'une seule journée, que son calme étonne. Le secret de sa vitalité réside dans l'amour de son travail. Et aussi, nous dit-il "parce que j'ai 41 ans; j'ai l'impression de commencer à vivre!"

— Il est donc vrai ce dicton selon lequel on commence à vivre à quarante ans?

— Pour moi, oui. Vous savez, je réussis, aujourd'hui, des choses qu'il m'eût été impossible de faire il y a seulement deux ou trois ans; et le plus étonnant, je les accepte avec souplesse et disponibilité. J'ai acquis, avec mes quarante ans, une philosophie qui me fait apprécier la moindre chose.

Ces phrases imbibées de sérieux, disons-le, d'art de vivre, sont ponctuées d'un sourire malicieux. Jean Duceppe les prononce, bien enfoncé dans un fauteuil; il démarre sa phrase avec une certaine prudence . . . puis, mû par un ressort, se dresse sur le bord de son siège et accélère, accélère son débit, au point où vous regrettez de n'être pas spécialiste en sténotypie!

De 9 à 5

Tous les lundis soir, dans le téléroman **De 9 à 5**, Jean Duceppe devient monsieur Charles Pigeon, directeur associé de la compagnie Pigeon et Boisvert.

On serait porté à croire, en tant que téléspectateur connaissant la vitalité de ce comédien, que Charles Pigeon est un rôle qui met son interprète à l'étroit, qui le coince. L'exubérance de Jean Duceppe est aux antipodes mêmes du petit monde fermé dans lequel évolue Pigeon; maison, bureau; maison, bureau. Mais Jean Duceppe nous rassure tout de suite:

"Attention! Charles Pigeon est vicieux aussi . . . sur les bords. Ce qui ne me déplaît pas! J'aime ce personnage de Pigeon dans **De 9 à 5** parce qu'il représente un petit Canadien qui s'est taillé une situation à force de poignet. Il est très humain. Il a une pâte humaine. De plus en plus, j'aime les rôles dans lesquels on peut mordre."

Dans cette vie trop calme de Charles Pigeon, où la maison ne s'anime jamais d'un cri d'enfant et où, au bureau, son esprit étroit refuse d'accepter les lois libérales d'un syndicalisme de droit, il y a une éclaircie: Virginie, sa secrétaire. Célibataire sans histoire, droite, honnête, elle entre, petit à petit, dans la vie de Charles. Jusqu'où iront-ils?

Jeunesse oblige

En plus de son rôle dans **De 9 à 5**, Jean Duceppe est devenu, depuis quelques semaines, animateur de l'émission **Jeunesse oblige**, le mercredi soir, à 7 h. 30.

— Vous sentez-vous dans le vent, parmi tous ces jeunes?

— Accepter ce travail, c'était pour moi une sorte de défi. Imaginez; j'étais un "croulant" qui s'infiltrait dans le monde des jeunes. J'étais anxieux. Serais-je accepté? Puis, j'ai plongé. Et je constate, chaque jour, que ce travail dépasse les cadres de mon travail de comédien. Je côtoie maintenant une jeunesse épanouie, qui a des opinions et les exprime librement. Et cela, dans tous les domaines: politique, religion, éducation, vie sexuelle, loisirs. La révolution tranquille du Québec, j'y crois de plus en plus.

— Et le yé-yé, alors? Cela ne vous effarouche pas?

— N'avons-nous pas eu, nous, le charleston, Tino Rossi et "Sombreros et mantilles"? L'autre jour, en rentrant à la maison, j'ai été éberlué de voir mes jeunes (comme il le dit en blaguant: "J'en ai sept . . . à la maison!) danser le "ska" avec tous les déhanchements et les contorsions d'usage! La surprise passée, qu'est-ce que j'ai fait? Je me suis laissé entraîner par mon aîné et j'ai dansé avec eux!

Bruxelles a 2 cardinaux

BRUXELLES (CCC) — Fait unique et sans précédent en Belgique, deux cardinaux résideront à Bruxelles, soit Son Em. le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, et Son Em. le cardinal Cardijn, fondateur de la jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) qui recevra les insignes du cardinalat au consistoire du 22 février prochain.

Le Pape a autorisé ce dernier à continuer de résider à Bruxelles, siège du cardinal Suenens.

Commande pour octrois . . .

(Suite de la première page)

LITTERATURE:
47—(a) **Poésie:** Les monologues du petit monde — Mme Jean-Louis Audet 2.34
48—Jours de fête — M. Chalière .73
49—(b) **Contes et historiettes:** On raconte 1 (5 à 9 ans) — M. Leriche 3.51
50—Le marchand de sable attendra — J. Bosshard 1.97
51—L'oiseau bleu et autres contes — Mme d'Aulnoy 1.97
52—Pour aujourd'hui et pour demain — Colette Nast 1.19
RECUEILS DE CHANSONS:
53—Chante Rossignolet .23
54—Chansons, rondes et jeux — A. Ravize 1.13
55—Chansonnier des enfants — A. Ravize 1.54
PEDAGOGIE:
56—Vocabulaire, et élocution — Collection des cahiers de pédagogie moderne 1.31
57—L'enseignement du français — Collection des cahiers de pédagogie moderne 1.43
58—Jeux et mouvements avec accessoires — Collection des cahiers de pédagogie moderne 1.28
59—Dictées pour l'école primaire — G. Lombardy — Collection carnets de pédagogie pratique 2.32

TROISIEME ANNEE

LECTURE:
60—Contes et poèmes — Laurier Carrière (Ne) $2.24
61—La petite voisine — adapté par Pierre de Léan (Ga) 1.79
62—Nouvelles lectures françaises — CE1 — G. Castanet et A. R. Naudon 1.66
63—Lisons de belles histoires — CE1 — Juredieu 1.19
64—Choix de lectures — CE1 — Pouron, Picard et Leroy (Hard cover) 1.36
65—Quinze histoires du Gros — Pia — CE1 — Roussel 1.71
66—Savoir lire — Dirand et Blanc 2.09
67—Nos belles lectures — CP — David, Haisse et Bouret 1.04
68—Le concou a chanté, no 154 — H. Filloux, Editions de l'école 1.24
COLLECTION Un petit livre d'or: Editions des deux coqs d'or
69—(a) L'oie au plumage d'or .32
70—(b) Le petit remorqueur .32
71—(c) Pierre l'ours .32
72—(d) Le chat botté et autres contes .32
COLLECTION Les petits livres d'or géants: Editions des deux coqs d'or
73—(a) Contes de fées .73
74—(b) Avions et bateaux .73
75—(c) Les oiseaux .73
76—(d) Trois contes .73
VOCABULAIRE:
77—Premier livre de leçons de choses — CEI — A. Godier et M. Moreau 1.28
78—Ma première géographie en couleurs — CE1 — Valette et Lechaussée 1.39
79—Mon cahier de lecture .31
LITTERATURE:
80—(a) **Poésie:** La lanterne magique — Maurice Carême 1.36
81—Pin Pon d'or — Armand Got 2.12
82—Mes belles poésies — Mme M. Froulin 1.74
83—(b) **Contes et histoire:** Contes des quatre vents — Nathan Caputo 1.19
84—Bêtes à histoires — Hélène Guastalla 1.24
85—Légendes et contes de France — M. Mir 1.39
RECUEILS DE CHANSONS:
86—Les sept oiseaux de l'oiseleur — Menanteau et Barilles .93
87—Chante, mon petit — Germaine Duparc 1.19
PEDAGOGIE:
88—Bêtes et plantes au fil des saisons — M. Paumier 1.31
89—Les étapes scolaires, cours élémentaire — Chardon, Defond et Durand 1.54

QUATRIEME ANNEE

LECTURE:
90—Le bon temps — Albert St-Jean (Ne) $1.87
91—Vous et votre santé — adapté par Pierre de Léan 1.87
92—Mon ami Pierrot — Roussel 1.77
93—Dès l'aurore — Berrer 1.54
94—Arc-en-ciel — M. Dulac 2.70
95—Joies de lire, 4e année — Simone Bussières 1.86
96—Bien agir — Blanc et Dirand 2.13
97—Tipiti — Guillot, Biancheri et Cousin, Larousse 2.39
98—Belles pages de français — Jules Ferry et Marcel Pieuchard 1.74
99—Mon premier livre de lecture de français — CE — Martin et Villedieu 1.39
100—Jean-Louis et son jardin — Marcel Auvergne 1.16
101—La joie de lire — René Bresson .97
102—Paul et Paulette — Bourceau .73
103—Nos belles lectures — CEI — David, Haisse et Bourret 1.16
104—Lisons — CE1 — Houblain, Gaillard et Grenouillet 1.71

CINQUIEME ANNEE

LECTURE:
105—Vous et les autres — Pierre de Léan (Ga) $1.91
106—Aux quatre vents — Albert St-Jean (Ne) 1.87
107—Lisons de beaux textes — CE2 — Juredieu, Magnard 1.31
108—Joies de lire, 5e année — Simone Bussières 1.86
109—De bon matin — Bérier 1.86
110—Mieux faire — Blanc et Dirand 1.86
111—Mes plus belles histoires — Maurice Gosselin 1.86
112—Lisons de beaux textes — CE1 — Juredieu C.M.I. 1.66
113—Nos belles lectures — CE2 — David, Haisse et Bourret 1.28
114—Lisons — CE2 — Houblain, Gaillard et Grenouillet 1.77
115—Jeannot et Jeannette — CE — K. Séguin 1.13
116—Lectures nouvelles — CE1 — Bébart, Brûlé et Delivet 1.51
117—En route — CE — H. Fillioux 1.71
118—Leçons de choses — CE — A. Godlier 1.28
119—Au fil des saisons — CE — Jolly 1.04
120—Ma première géographie en couleurs — CE1 — Valette et Lechaussée 1.39
121—Ma géographie en couleurs — CE2 — Valette et Lechaussée 1.66
122—Nicolas et Nicolette — Ernest Perochon 1.19

SIXIEME ANNEE

LECTURE:
123—La Nouvelle France — Frères Charles et Léon (Ne) $1.71
124—Près de la fontaine — Albert St-Jean (Ne) 1.87
125—Joies de lire, 6e année — Simone Bussières 1.86
126—Au coeurs du Canada français — CM — Bernard 1.01
127—Au grand jour — Bérier 1.01
128—Devenir meilleur — Blanc et Dirand 2.18
129—Le nez au vent — CE2 — Filloux-Hardouin 1.89
130—Encore des belles histoires — Maurice Gosselin 1.86
131—Leçons de choses — CM — Orieux et Everaere 1.39
132—Géographie — CE — François et Villin 1.54
133—Nos belles lectures — CM1 — David, Haisse et Bourret 1.43
134—Mon vocabulaire pratique — CM — Mme M. Picard 1.86
135—Lisons — CM1 — Houblain, Gaillard et Grenouillet 1.97
136—Lectures actives — G. et M. Duru 1.43
137—Légendes et contes de France — CE — M. Mir 1.43

SEPTIEME ANNEE

LECTURE:
138—Départ à 18.30 — Duino $ .50
139—Histoire d'un enfant: "La petite chose" — Du Livre .78
140—Catherine au chalet des neiges — François 1.74
141—Catherine et les chiens perdus — François 1.74
142—La petite Soeur de Trott — Lichtenberger 1.54
143—Aelys et le sabre d'or — Saint-Marcoux 1.54
144—Les chaussons verts — Saint-Marcoux 1.54
145—Les 4 filles du Dr March — Saih 1.54
146—Heidi — Spyri 1.36
147—Heidi grandit — Spyri 1.36
148—Au clair de la lune — Trilby 2.98
149—Dadou, gosse de Paris — Trilby 1.47
150—Le club des longs Couteaux — Verne .50

HUITIEME ANNEE

LECTURE:
151—Parachutistes d'essai — Allemand $ .78
152—J'irai à Nagasaki — Bonzon .73
153—Contes choisis — Daudet 1.74
154—Le comte de Monte-Cristo — Dumas .62
155—Les trois mousquetaires .78
156—Courageuse Catherine — François 1.74
157—La fin des V2 — Gant .50
158—Louis Pasteur, chimiste — Jouffrey .50
159—Mon petit Trott — Lichtenberger 1.54
160—La Caravelle — Saint-Marcoux 1.74
161—Espoir en 33 tours — Saint-Marcoux 1.74
162—Heidi et ses enfants — Spyri 1.36
163—Heidi jeune fille — Spyri 1.36
164—De la terre à la lune — Verne 1.62
165—Les yeux de l'ombre jaune — Verne .50

NEUVIEME ANNEE

LECTURE:
166—Les aventures du capitaine Corcoran (Vol. 1) — Assolant $ .31
167—Les aventures du capitaine Corcoran (Vol. 2) — Assolant .31
168—Les plus belles histoires d'aviation — Berger 1.36
169—Le grand chef des prairies — Breton 1.71
170—Le Médaillon — Champy .50
171—Contes du lundi — Daudet .73
172—Lettres de mon moulin — Daudet .73
173—Adagio — Leclerc 1.54
174—Princesse Cactus — Saint-Marcoux 1.75
175—Le voleur de lumière — Saint-Marcoux 1.54
176—Le rayon vert — Verne .95
177—Risquer c'est réussir — Paulin .50

Les épargnants des Sts-Martyrs-Canadiens possèdent en Caisse un actif de $37,998

Fondée le 22 septembre 1961 et enregistrée le 9 novembre suivant, la Caisse Populaire des Sts-Martyrs-Canadiens compte donc quatre années et plus d'existence et ses membres ont fièrement tenu leur 5e assemblée annuelle le 28 janvier dernier.

Après la prière des coopérateurs et la lecture du procès-verbal de l'assemblée de l'année dernière, M. Gilbert Boissonneault, président, présenta le rapport du comité d'administration. Il rappela d'abord la démission (acceptée avec regret) du président fondateur, M. Maurice Labelle, auquel il succéda: "Avant de procéder avec mon rapport, j'aimerais remercier au nom de tous les sociétaires de la Caisse, M. Maurice Labelle pour son dévouement, son zèle et son temps qu'il a dépensés outre les bornes raisonnables pour enfin établir une Caisse forte et stable dans la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens."

Le bureau de direction a tenu 8 réunions régulières, 5 réunions spéciales et 3 réunions avec les deux autres comités, en 1964. Un comité spécial s'occupa des prêts en retard. Formé d'un membre de chaque comité (d'administration, de crédit et de surveillance), ce comité spécial obtint le maximum de résultats, car tous les retardataires se mirent à date.

Grâce aux bons résultats de ce comité spécial et de bons placements, les directeurs peuvent donc suggérer que le boni de 4½% sur les parts sociales et la ristourne de 2% sur les intérêts des prêts soient acceptés, car on a l'argent nécessaire, cela n'affecte en rien le 3% payé en intérêt aux membres sur l'épargne, et cela facilitera le recrutement de nouveaux membres tout en profitant aux membres actuels.

Le président termina son rapport en remerciant tous les officiers, particulièrement ceux qui terminaient leur terme d'office, le nouveau gérant, M. Cyprien Gauthier, et le secrétaire, M. André Lachance.

Le rapport du comité de crédit, lu par M. Louis Morin, son secrétaire, révèle qu'en 21 réunions les membres ont accordé 19 prêts personnels (aucun prêt-épargne) au montant de $13,928.32 et refusé 3 demandes d'emprunt au montant total de $800. Ces prêts personnels se répartissent ainsi: 12 pour paiements de dettes ($9,948.32); 3 pour dépenses de voyages ($1,000); 3 pour achats de marchandises ($1,980), et 1 pour réparation de bâtisse ($1,000).

C'est M. J.-M. Robert, président, qui a signé le rapport optimiste du conseil de surveillance.

Le bilan financier indique qu'au 31 décembre 1964 l'actif de la Caisse était de $37,998.14. (On enregistrait $40,032.93 au 31 décembre 1963.) Au passif, le capital social est de $13,274.64; l'épargne, de $11,931.44; les prêts, de $11,770; auxquels il faut ajouter un fonds de réserve de $308.25 et des bénéfices non-répartis pour $653.81.

Le total des revenus-dépenses des opérations du 1er janvier au 31 décembre 1964 est de $3,092.63.

Les recettes de l'année furent de $113,902.60, ce qui inclut les items suivants: en caisse au début, $6,439.73; capital social, $4,622.03; épargne, $71,332.65; remises sur prêts ordinaires et épargne, $14,860.19; emprunts, $8,000; taxe d'entrée, $4.75; comptes recevables, $5,917.71; autres recettes, $2,725.54.

M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires et invité d'honneur se dit heureux du rapport financier et donna quelques statistiques sur le mouvement coopératif aux niveaur national et provincial.

Par suite des élections au cours de l'assemblée, les divers comités se composent ainsi pour l'année 1965:

Comité d'administration: Gilbert Boissonneault, Maurice Labelle, Guy Bazin, André Lachance et Denis Allard.

Conseil de surveillance: Louis Aubry, président, Raoul Lussier, Léo Leblanc, André Pélerin et Jean-Marc Champoux.

Comité de crédit: N. Jeanson, président, L. Lussier, et L. Morin.

St-Eugène

Décès de M. Carpentier

Le 5 février 1965, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Georges Gabriel Carpentier, âgé de 65 ans. Il était l'époux de Mme Eva Carpentier, de 253, Chemin Avalon, St-Vital. Les prières eurent lieu le dimanche 7 février, à la chapelle funéraire Philippe Coutu, 156, rue Marion, et les funérailles lundi à 10 h., à l'église St-Eugène, St-Vital, suivies de l'enterrement au cimetière de St-Boniface.

M. Carpentier est né à Kenora, Ont., en 1899, et habitait le Manitoba depuis 1904. Il fut au service des Chemins de fer Nationaux pendant 18 ans, et prit sa retraite en 1964. Il était membre de l'association Canadian National Railways War Veterans.

Outre son épouse, lui survivent trois fils: Georges, Maurice, de St-Vital, et Achille, d'Edmonton, Alta.; deux filles, Mme V. (Louise) Lent, de Winnipeg, Mme R. (Eva) Scandrette, de Salinas, Californie; trois frères, Horace, Wilfrid, de St-Boniface, et Dick, de Fort Frances, Ont.; trois soeurs, Mmes A. (Sara) Harel, D. (Louise) Kirsch, de Winnipeg, Mme J. (Dallas) Gosselin, de Norwood, et 25 petits-enfants.

Condoléances à la famille éprouvée.

Partie de cartes

Une grande partie de cartes aura lieu le dimanche 14 février. On promet une agréable soirée, de beaux prix et un programme très intéressant. Et qui sait, peut-être St-Valentin apportera le bonheur aux jeunes gens et jeunes filles. Venez donc à la partie de cartes et amenez vos amis.

Professeur C. J. Jaenen

L'établissement de la dualité scolaire à la Rivière-Rouge, de 1811 à 1834

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Les membres de la Société Historique de St-Boniface qui ont bravé le grand froid du vendredi soir 29 janvier pour venir entendre chez les Soeurs Oblates M. Cornelius John Jaenen, professeur d'histoire au United College de Winnipeg, ont été servis à souhait. Car ils apprirent beaucoup de détails précis au sujet de "L'établissement de la dualité scolaire à la Rivière-Rouge, de 1811 à 1834", le tout agrémenté de dates, de documents de ces temps passés, d'anecdotes et d'humour. Respectant toujours la vérité historique, le professeur Jaenen citait les textes d'auteurs dans leur langue originale, soit le français, soit l'anglais, car une traduction offre toujours le danger d'une interprétation moins véridique.

Le professeur Jaenen est né à Manor, Sask., le 21 février 1927, dit au début de la réunion Mlle Eugénie Dubuc, présidente de la Société Historique. Après ses études élémentaires dans une petite école rurale d'Antler, Sask., il poursuivit ses études secondaires à l'école consolidée de Brunkild, Man., et au collège St-Paul de Winnipeg. Ses études universitaires lui valurent les titres suivants: baccalauréat ès arts (histoire et français) de l'Université de Manitoba en mai 1947; diplôme de fin d'études de l'Université de Bordeaux, France, en septembre 1948; maîtrise ès arts de l'Université de Manitoba en mai 1950; baccalauréat en éducation de l'Université de Manitoba en mai 1958; doctorat en philosophie (thèse: Relations Eglise-Etat en Nouvelle-France, de 1647 à 1685) de l'Université d'Ottawa en mai 1963.

Professeur émérite

Il commença sa carrière de professeur dans des régions rurales du Manitoba, puis on le retrouve dans les endroits suivants: école secondaire d'Ashcroft, C.-B., 1947-48; école Ravenscourt pour garçons, Fort Garry, Man., 1948-1952; professeur d'histoire et organisateur de cours pour le ministère de l'Education du gouvernement impérial d'Ethiopie, à Addis-Abéba, 1952-1955; professeur d'histoire dans des écoles secondaires de Winnipeg, 1955-58; assistant-professeur d'histoire à l'Université Memorial de Terre-Neuve, 1958-59; depuis 1959 il est assistant-professeur d'histoire au United College de Winnipeg, et professeur (cours d'été et du soir) de la faculté d'Education de l'Université de Manitoba.

Il est membre actif de nombreuses sociétés historiques: Canadian Historical Association, Manitoba Historical Society, Society for French Historical Studies, Canadian Institute of International Affairs, Canadian Association of University Teachers, Royal African Society, Institute for Ethiopian Studies, etc. Il a écrit dans de nombreuses publications savantes, dont la Revue d'Histoire de l'Amérique Française, Journal of Geography (trophée en 1958 pour le meilleur article), Manitboa School Journal, The Manitoba Teacher, etc., etc. Il reçut de nombreuses bourses d'études, la Médaille Ronsard du gouvernement de France en 1947, la Médaille d'Or (en éducation) de l'Université en 1958, trois primes du Conseil des Arts du Canada. Il a beaucoup voyagé en Amérique du Nord, en Ethiopie, au Congo, en Rhodésies du nord et du sud, au Mozambique, en France, dans l'Afrique de l'est. Le gouvernement du Manitoba l'a choisi comme membre du Comité Aviseur Manitobain sur le bilinguisme et le biculturalisme, vice-président de la section d'histoire de la Corporation du Centenaire du Manitoba, et il est le directeur de programme de la Manitoba Historical Society, etc.

Un "vrai" Canadien

Depuis quelques années, M. Jaenen s'est créé une réputation remarquable dans les milieux franco-manitobains par sa connaissance si profonde de l'histoire du Canada français, des origines à nos jours. Parfait bilingue, il prit part à de nombreux colloques, il multiplia les conférences, il ne manqua jamais l'occasion de diffuser ses connaissances du Canada français dans les milieux les plus divers, devenant ainsi l'apôtre du vrai Canada chez les Anglo-saxons, chez les Canadiens de toutes origines ethniques: Allemands, Ukrainiens, Polonais, etc. Tout récemment, soit le 26 janvier dernier, il donnait une remarquable conférence sur "Le nouveau rôle du Canada français" au United College devant un auditoire de plusieurs centaines de personnes. Les Franco-manitobains présents ne cessent, depuis, de vanter cette nouvelle contribution qui fait connaître avec précision et clarté le vrai visage de "la belle province" et son rôle dans un grand Canada fidèle à l'esprit des Pères de la Confédération.

C'est dire que M. Jaenen ne pouvait qu'intéresser ses auditeurs, le vendredi 29 janvier, alors qu'il examina les fondements de la dualité scolaire à la Rivière-Rouge, de 1811 à 1834, c'est-à-dire pendant le régime propriétaire de la famille Selkirk. Dès les débuts de sa conférence il démontra que les premiers Européens et les Métis de la Rivière-Rouge n'étaient ni tout à fait ignorants ni dépourvus de tout goût de l'instruction. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne négligeait point ses serviteurs. C'est ainsi qu'en 1808 James Clouston, Peter Sinclair et George Geddes furent chargés de l'instruction aux postes de la Compagnie, avec promesse d'un salaire de dix livres par an. De plus, beaucoup de "bourgeois" de la Compagnie du Nord-Ouest, de langue française ou anglaise, qui avaient des femmes du pays, envoyaient leurs enfants au Canada ou en Angleterre pour les faire instruire, dès 1783. Quant à Selkirk, il avait des idées bien précises concernant la colonie qu'il envisageait d'établir à la Rivière-Rouge. Aussi chargea-t-il son gouverneur Miles Macdonell de faire son possible pour satisfaire les requêtes des colons eux-mêmes pour des écoles, surtout des écoles industrielles.

Premiers éducateurs

Parmi les premiers arrivés il y avait M. l'abbé irlandais Charles Bourke, capable de servir "ad tempus" de maître d'école, et aussi un M. McRae qui pouvait, selon Selkirk, surveiller l'instruction selon la méthode lancastrienne qui dépendait de moniteurs et appuyait fortement sur la précision, l'entraînement, la répétition et la discipline, qualités de valeur dans une colonie frontière. Miles Macdonell ne put s'entendre avec McRae, qui d'ailleurs n'avait pas d'école sous son autorité. M. l'abbé Bourke, sur lequel Macdonell s'appuya principalement pour l'établissement du catholicisme dans la colonie, semble avoir quitté l'Irlande sans la permission de son supérieur, l'évêque de Killala, et il passa d'ailleurs son temps à ramasser des pierres supposées précieuses.

Miles demanda donc des missionnaires du Bas-Canada, requête secondée par une pétition de 22 habitants, chefs de famille, dont sept savaient signer leurs noms. Présentée à Mgr Plessis, évêque de Québec, par l'Orateur de la Chambre des Députés du Bas-Canada, la pétition décrivait les conditions à la "Fourche" de la Rouge et de l'Assiniboine: population chrétienne établie ici à demeure, composée en partie de Canadiens et en partie de nouveaux colons natifs de différents pays d'Europe; les Canadiens depuis leur résidence ici ont toujours été sans aucune instruction religieuse ni pasteur; la majorité de la population chrétienne, tant Canadiens libres que nouveaux colons, sont de la religion catholique romaine.

Mgr Plessis n'hésita point. Il fit une campagne pour des fonds, le gouverneur général étant d'avis que cette façon de procéder serait indépendante des Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Quant aux colons écossais, selon les témoignages contemporains, ils étaient d'un niveau culturel pas plus élevé que celui des Bois-brûlés: ils semblent avoir été ignorants, illettrés, et tout à fait à la charge des sauvages pour leur survivance. Sensible aux besoins de l'instruction de culture générale, la Compagnie de la Baie d'Hudson leur envoya en 1812 Francis Swords en qualité de maître d'école. Le gouverneur se débarrassa de ce maître d'école incompétent et chicanier, deux ans plus tard. Un presbytérien écossais, John Matheson, le remplaça en janvier 1815. Le 11 juin suivant, les traiteurs de la Compagnie du Nord-Ouest attaquèrent la colonie et, quatre jours plus tard, John Matheson était en route vers le Haut-Canada.

L'arrivée d'un quatrième contingent de colons sauva la colonie en 1815. Parmi eux se trouvait un autre maître d'école, George McBeth, et un certain James Sutherland, ancien de l'Eglise d'Ecosse, catéchiste autorisé de marier et de baptiser. Eux aussi manquèrent leur coup, car l'atmosphère demeurait très tendue à la Rivière-Rouge. Le massacre de la Grenouillère (Seven Oaks) en 1816, le meurtre d'Owen Keveny (chef du deuxième contingent), la dispersion de la colonie retardèrent tout progrès.

Premiers missionnaires

C'est alors que Selkirk rendit visite à sa colonie. Il désigna les lots 3 et 4 pour l'église et pour l'école. A ce moment-là les Anglophones étaient de fait sans école, sans maître et sans pasteur. Les Francophones ne se trouvaient pas en meilleure posture. L'arrivée des soldats de Meurons ajouta bien peu au niveau culturel de la colonie.

En face de cette situation religieuse et scolaire, Selkirk voyait la présence de missionnaires comme un facteur de stabilité et d'ordre, tandis que Mgr Plessis y discernait un moyen d'obtenir la création d'un diocèse missionnaire et, par conséquent, d'une hiérarchie. Les deux eurent le bon sens de faire appel à l'idéalisme qui prédominait alors en Angleterre.

Mgr Plessis nomma donc trois jeunes missionnaires à la Rivière-Rouge en 1818 et ouvrit une souscription générale. La paroisse de Kamouraska répondit généreusement à cet appel, les dirigeants de la Compagnie du Nord-Ouest firent preuve de bonne volonté, et le gouverneur général contribua publiquement et fit préparer sur parchemin muni du grand sceau de la province "une espèce de déclaration" pour servir de protection "auprès de tous les sujets de S.M. et même des étrangers". Selkirk fit une concession de terrain pour une église et une école et rédigea un contrat formel qu'il signa avec l'évêque.

Le 16 juillet 1818, les trois missionnaires, MM. les abbés Dumoulin et Provencher et "le petit Edge", arrivaient à la Rivière-Rouge. Le gouverneur "catholique" Alexander Macdonell les reçut très bien, au dire de M. l'abbé Provencher. Partout on leur offrit des provisions. "Tout le monde paraît content de notre arrivée et tous semblent désireux de profiter de nos instructions".

Comme il y avait plus de monde à Pembina qu'à Fort Douglas, Dumoulin s'y rendit bientôt, Provencher et Edge demeurant à St-Boniface. Tous trois s'occupaient d'instruire les petits et les grands, les uns pour le baptême, d'autres pour les marier légitimement. Les Bois-brûlés, disent-ils, s'instruisent facilement, ont en général de l'intelligence, et apprendront à lire en peu de temps. Mais, que d'obstacles: "différentes langues que nous n'entendons pas, mauvaise coutume qu'ils ont de se tenir séparés les uns des autres, immense pays qu'il faudrait parcourir pour pouvoir les trouver tous, détestables boissons que les traiteurs leur donnent de temps à autre".

Importance de l'école

L'année suivante apporta plusieurs lettres encourageantes de Selkirk, et l'évêque de Québec rappela à ses missionnaires le devoir d'instruire les enfants: "Je croyais apprendre par vos premières lettres que M. Edge avait assemblé les enfants de la colonie et ouvert son école. Cet objet est d'une nécessité plus grande pour la mission que l'enseignement du catéchisme auquel il peut vaquer dans ses intervalles, et vous en tout temps. Il faut songer à vous former des sujets et vous savez combien il y a de chemin à faire depuis l'alphabet jusqu'à la théologie". Quand cette lettre arriva dans l'Ouest, Edge avait quitté la Fourche pour rejoindre Dumoulin à Pembina où il enseignait à près de 60 écoliers. Un nommé Lagassé enseigne aussi dans un camp "où il a plus d'écoliers que M. Edge".

Donc, en six mois, il y avait trois écoles établies à la Rivière-Rouge. En 1820, deux autres missionnaires arrivèrent du Bas-Canada: Thomas Destroismaisons remplaça Provencher à St-Boniface pendant que ce dernier rentrait temporairement dans l'Est, et Jean-Baptiste Sauvé succéda à Edge à Pembina. Pendant l'absence de Provencher, arriva à la Fourche un ministre anglican qui eut de modestes succès. Mais alors les événements se précipitaient: fusion des Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, demande de troupes au Roi par les habitants de la Rivière-Rouge, question de la frontière internationale délimitée dès 1818 au 49e degré de latitude (Dumoulin eut le coeur navré en apprenant que Pembina était du côté américain de la frontière), etc.

Mgr Provencher, maintenant évêque de Juliopolis, revint à la Rivière-Rouge le 7 août 1822, accompagné de Jean Harper, qui devint maître d'école à St-Boniface. Il n'y avait alors que deux écoliers qui promettaient quelque chose, dont un était Métis. Mgr Plessis envoya quelques manuels scolaires l'année suivante. Désormais M. l'abbé Harper donne l'enseignement primaire, tandis que Mgr Provencher se charge des cours avancés. On peut dire que le collège classique fut fondé en 1823. On y trouve quatre internes en 1827. Pas moins de six internes poursuivent des études avancées en 1834.

La petite colonie de la Fourche reçut les "déplacés" de Pembina qui, après quelques mois, s'établirent à la Prairie du Cheval-Blanc sous la direction de Cuthbert Grant. M. l'abbé Picard Destroismaisons y inaugura l'instruction dans la maison même de Grant. M. l'abbé Harper réussit à y instruire pendant l'hiver de 1827-28 "des filles et des femmes qui ne pouvaient venir ici" (à St-Boniface), puis il ouvrit en 1828 "une école de garçons tenue par un ancien commis qui ne sait où se jeter, mais qui s'applique bien à faire son école".

Toujours peu d'élèves

L'école de St-Boniface essuya des pertes sévères en 1825, car des deux élèves sur lesquels Provencher comptait "l'un est déjà parti depuis le mois de janvier; l'autre, encore ici, est sans vocation pour l'état ecclésiastique". L'école continua cependant, bien qu'avec peu de sujets. Mgr Provencher commença aussi, pendant l'hiver, à faire montrer aux filles de l'école, par la femme du fermier de la mission, comment travailler le lin et la laine.

Un hiver long et sévère, l'inondation désastreuse de 1826, et la perte d'à peu près 250 Suisses suivirent coup sur coup.

En 1828, Mgr Provencher rapporta qu'il avait "un écolier en rhétorique depuis Pâques", mais l'école ne fut pas brillante: peu de sujets, et un maître ne paraissant guère fait pour la tenir sur un bon pied. L'année suivante l'évêque dut se rendre de nouveau dans l'Est, ne revenant à la Fourche qu'en juin 1831 avec le dessein de mettre M. l'abbé Harper à la tête de l'éducation, mais ce dernier demanda de retourner là-bas et fut remplacé en 1832 par un jeune sous-diacre, nommé Poiré, qui fera l'école à la Prairie du Cheval-Blanc. A ce moment-là, M. l'abbé Thibault est le meilleur maître d'école de la mission: "Il a fait l'école jusqu'au mois de juillet, alors que je l'en ai déchargé pour lui confier la classe de latin que j'avais faite moi-même **ab initio**, écrit Mgr Provencher. Je l'ai remplacé par M. Shaw, ancien commis, qui tenait une école dans le haut de la rivière; il donne deux leçons d'anglais par jour à mes latinistes qui ont la première partie de la grammaire latine et française. Ils sont sept parlant tous sauteux et cris".

M. l'abbé Belcourt organisa une école sur la prairie et commença à écrire ses propres manuels scolaires en langue indienne, mais Mgr Provencher ne reçut point de bon gré la demande d'une petite imprimerie qui coûterait 50 louis et pèserait 1,000 livres . . .

Pendant cette période, l'enseignement des jeunes filles ne fut pas négligé. Dès 1824, Mgr Provencher s'en préoccupa: "Si je puis détacher une demoiselle Molin, je vais . . . lui confier l'éducation des filles. Je ne serai pas fâché d'avoir une école sur pied avant les protestants qui parlent d'en établir une sur un grand plan depuis longtemps sans avoir encore mis la main à la pâte . . ." Les demoiselles Molin habitaient Pembina avec leur père âgé, mais en 1825 elles décidèrent de quitter Pembina et de venir faire l'école à la Fourche. De fait l'école de filles tenue par elles ne commença qu'en janvier 1829 et, au dire de l'évêque, les petites filles firent assez de progrès les premiers six mois.

Rôle des autorités

Il semble nécessaire d'établir ici le rôle de l'administration, du Conseil d'Assiniboia et de la Compagnie de la Baie d'Hudson en tout ceci. Tout d'abord, il y eut une indication de bonne volonté de la part du Conseil d'Assiniboia: "Le conseil du pays, composé des gouverneurs et autres principaux, a autorisé le paiement de la dîme pour cette année sur le même pied qu'au Canada . . . La résolution est passée pour l'autoriser dans chaque mission". Puis, par l'entremise du gouverneur, Mgr Provencher put commander des étoffes noires, des manuels scolaires, des ardoises, des dictionnaires, cette procédure se répétant chaque année. En 1825, l'évêque écrivit: "Le conseil de l'honorable Compagnie d'Hudsson m'a fait un présent l'année dernière valant environ vingt ou vingt-cinq louis en vin, sucre, thé, chocolat, raisin, riz, etc., accompagné d'une très obligeante lettre du gouverneur, dans laquelle il me dit entre autres choses qu'il se fera un plaisir d'informer le Comité à Londres des service importants que la mission rend dans le pays . . ."

En 1826, même procédure, mais Mgr Prvoencher put ajouter que le gouvernement Simpson lui dit qu'il s'étonnait "que nous fassions tant de bien . . . avec le peu de moyen, pendant que leurs ministres avec tant d'argent ne font rien". D'ailleurs, le conseil de la Compagnie, réuni à York Factory en juillet 1830, vota une résolution donnant à la mission catholique 50 livres par an pour articles de luxe et 100 livres par an pour réparations et constructions. Cette manière d'agir devint inflexible et inaltérable, au point que le jour où les presbytériens reçurent 15 livres et les anglicans 100 livres pour leurs missions, les catholiques en reçurent 115, afin de conserver le principe de dualité et d'égalité. Donc nous voyons clairement quels principes s'établirent à la Rivière-Rouge pendant le régime propriétaire de Selkirk. Ce qui n'existait point en loi ou statut, existait en principe et pratique.

Ecoles protestantes

L'arrivée des missionnaires catholiques en 1818 stimula l'activité chez les protestants. Le Comité de la Compagnie de la Baie d'Hudson demanda des renseignements au chef facteur James Bird, à la Fourche sur le travail de conversion et d'instruction des Indiens. Les sociétés missionnaires protestantes se dirent prêtes à entreprendre la tâche de l'instruction si un nombre suffisant d'enfants se présentait. Et, dès 1820, le Rév. M. West fut envoyé à la Rivière-Rouge pour y desservir la communauté protestante. La Church Missionary Society l'aida, la Compagnie l'engagea comme aumônier, et l'Eglise anglicane voulut qu'il desserve tous les protestants. Parmi ses responsabilités, la Compagnie comptait l'instruction des jeunes, et donc elle offrit au Rév. West des manuels scolaires et un emprunt de 50 livres.

West se mit à l'oeuvre dès son arrivée. L'essentiel de son plan fut la concentration d'une centaine d'élèves dans un pensionnat central à la Fourche, où il serait possible de les soigner et de les instruire. Le Comité fut content de cette proposition pour l'avenir. Cette école, débutant le 1er novembre 1820, n'apporta pas trop de consolations, de fait, au ministre West et à son maître d'école, George Harbidge: les sauvages ne parlaient point anglais, se plaignirent-ils, et un bon nombre d'Ecossais parlaient gallois. Toutefois Nicholas Garry, pendant une visite en 1821, fut étonné de trouver quatre petits Indiens "qui ont été éduqués par M. West et parlent un très bon anglais". Au mois de mai de cette même année, le ministre anglican notait dans son journal: "Ce vingt mai, dimanche, plus de 100 personnes s'assemblèrent au Fort pour l'office divin. Leurs enfants de l'école étaient présents pour subir des examens en public. Ils répondirent avec satisfaction générale aux questions tirées des 'Chief Truths of the Christian Religion' et du catéchisme de Lewis".

En automne, l'école de Harbidge déménagea au vieux fort, mai ce fut regrettable, car les enfants écossais étaient si éloignés que leur fréquentation scolaire devint déplorable pendant l'hiver. West ouvrit une autre école au mois de juin 1822, dans une maison inachevée.

Beaucoup d'argent

Les missionnaires catholiques s'inquiétaient de tout cela, car West disposait de moyens financiers abondants: "M. West . . . a reçu cette année (de la Société biblique) 350 louis pour l'instruction des sauvages, écrivait M. l'abbé Dumoulin à Mgr Plessis le 11 août 1822. Il veut prendre 25 garçons et 25 filles et en faire des cultivateurs. Il a en plus 150 livres pour un autre ministre qui vient ici, 100 pour un maître d'école, 1,000 pour commencer à bâtir une église, 200 pour lui-même, sans compter 200 qu'il a de la compagnie de la Baie d'Hudson".

La compétition semblait bien disproportionnée, mais le gouverneur Simpson lui-même assure que la doctrine de West ne prenait même pas dans le coeur des Ecossais presbytériens, et les catholiques prirent courage en notant le manque de respect pour John West dans la colonie. La rivalité entre catholiques et protestants prenaient d'ailleurs des chemins inattendus. Par exemple, quand West demanda par l'entremise du gouverneur à M. l'abbé Destroismaisons de vouloir bien lui donner des leçons de français, en échange pour des leçons d'anglais, M. l'abbé Dumoulin conseilla à son confrère: ". . . de manière cependant à ne pas lui montrer le français qu'il ne saura que trop vite peut-être".

Sur ces entrefaites la Compagnie continuait son appui et, en Angleterre, **The New Times** lui rendit témoignage dans un article du 23 janvier 1824: "La Compagnie de la Baie d'Hudson, par son intérêt et sa coopération, a accordé de grandes facilités qui autrement n'auraient pu être obtenues, pour éclairer les indigènes de ce vaste territoire britannique de l'Ouest de l'Amérique".

Dorénavant la Church Missionary Society dirigea et finança les écoles protestante. Bien que satisfaite des efforts de John West, elle crut nécessaire cependant de lui rappeler que le traitement dérivant en partie de la Compagnie et en partie d'elle-même, il devait par conséquent partager son temps et ses efforts proportionnellement. Elle indique que l'allocation ne devrait pas dépasser 10 ou 12 livres par élève. N'oubliant pas les jeunes filles, elle envoya une demoiselle Elizabeth Bowden pour enseigner avec Harbidge dans l'école. Et puis, les Anglicans se sentant dans une situation plutôt faible, elle conseilla à West de se soustraire à toute controverse avec les catholiques ou les dissidents.

Une société biblique (Auxilairy Bible Society) fondée en 1821 pour distribuer les Ecritures et encourager la prière dominicale, suscita la vive opposition des missionnaires catholiques. D'autant plus qu'à ce moment le clergé catholique ne doutait point que la Compagnie donnait gain de cause aux Anglicans, comme en fit foi le fait suivant: quand les dettes des habitants furent réduites de 25 pour cent, sous prétexte que les premiers gouverneurs avaient réclamé des prix excessifs, les dettes de la mission catholique ne furent point diminuées.

Le gouverneur Simpson ne voyait pas les catholiques d'un bon oeil, mais ajoutons qu'il détestait aussi M. West, jusqu'à l'accuser d'inconduite. (Précision toutefois que Simpson était influencé dans son jugement, à cause des efforts du ministre West pour interdire le commerce dominical et mettre un frein à l'ivrognerie.) Le gouverneur réussit donc à faire congédier John West en 1824, et son successeur fut David Jones.

Développements

Dans l'intervalle George Harbidge et son épouse (il avait épousé Elizabeth Bowden le 22 octobre 1822) continuaient leur enseignement aux garçons et aux filles, respectivement. L'arrivée de Jones n'apporta point de changement immédiat dans la conduite des classes, ni même de la mission, mais bientôt le nouveau ministre dut admettre l'incompétence de Harbidge (comme professeur d'arithmétique surtout, et par un exercice trop sévère de l'autorité) et le remplacer par William Garrioch. La popularité de Jones s'accrut encore quand il modifia la liturgie anglicane pour plaire aux Presbytériens, ce qui poussa Mgr Provencher à écrire: "Il n'y a point d'espérance de conversion de protestants par ici. Ils sont tous très attachés à leur croyance et ils font même les dévots. Ils font de longues prières et, pour cela, des rassemblements par les maisons, outre les prédications du ministre trois fois la semaine".

Entre-temps Jones se vit refuser par Londres un voyage jusqu'aux Rocheuses, et son plan pour ouvrir une école dans la prairie fut rejeté. Il retourna bientôt en Angleterre pour y épouser . . . une maîtresse d'école. Pendant cette période d'absence, M. et Mme Cochran conduirent l'établissement protestant, Cochran fondant en 1827 une nouvelle église à St. Andrew's (Grand Rapids) et sa femme se distinguant comme institutrice. Cochran réorganisa même la ferme qui pourvoyait aux besoins de l'école indienne, à tel point qu'en plus de faire vivre les pensionnaires de l'école on vendit le surplus à bon profit.

Le retour de Jones à la colonie fut marqué par les événements suivants: William Smith succède à Garrioch comme maître d'école; un projet de Cochran pour une école industrielle à St. Andrew's n'aboutit à rien; Mme Jones libéra son mari d'une part de ses soucis, particulièrement ceux des écoles; une école privée fut fondée vers 1829 par John Pritchard, agent de Lord Selkirk, sur la rive droite de la Rouge, au-dessous de St-Boniface; en 1832, Jones réclamant une maîtresse d'école à la Church Missionary Society pour aider sa femme et se charger des pensionnaires indiennes, et un maître qui assumerait la responsabilité du cours primaire (tandis que lui-même s'occuperait du cours classique), John McCallum arriva d'Ecosse pour répondre à la demande d'un maître et une Mme Lowman se présenta comme gouvernante. Une compagne, Mme Ingham, vint rejoindre cette dernière en 1833. Puis, une demoiselle Mackenzie, une demoiselle Armstrong, etc.

Conclusion

Et voilà comment, pendant le régime propriétaire de la famille Selkirk, diverses écoles catholiques et protestantes furent fondées à la Rivière-Rouge. Quels en étaient les traits distinctifs? Impossible de les détacher de leur milieu colonial et primitif. Un contemporain, Alexander Ross, décrivit ainsi la dualité essentielle de la colonie: "Les Canadiens devinrent jaloux des Ecossais, les bois-brûlés l'étaient des deux groupes. Et leurs intérêts séparés comme cultivateurs, voyageurs ou chasseurs avaient peu de tendance à les unir. A la longue, en toute vérité, les Canadiens et les bois-brûlés parvinrent à une certaine entente entre eux, ce qui ne laissa plus que deux groupes, les Ecossais et les Français. Entre eux, quoiqu'il y ait et exista toujours un certain montant de bonne entente mutuelle, rien de cordial n'existe véritablement. Ils demeurent jusqu'à ce jour divisés politiquement".

Au niveau de l'enseignement, il n'est pas surprenant que les écoles aient été reliées à la dualité religieuse, catholique et protestante (tous les protestants étant desservis par les Anglicans). En matière de langue d'instruction, l'enseignement se fit généralement en français et en anglais, respectivement, quoiqu'il y eut des efforts dans les deux secteurs vers le bilinguisme. Le gallois ne reçut jamais l'approbation de la Church Missionary Society qui dirigeait les écoles protestantes. Les écoles catholiques et les écoles protestantes reçurent, les unes et les autres, des subventions de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du Conseil d'Assiniboia, qui représentaient l'autorité légitime en ces lieux. Ces subventions ne furent ni régulières ni statutaires. Le diocèse catholique du Nord-Ouest et la Church Missionary Society des Anglicans demeurèrent les points d'appui du système scolaire de la Rivière-Rouge.

— No 402 —

HORIZONTALEMENT

1—Musée de sculpture.
2—Qui rit. — Claires et perçantes.
3—Divertir. — Chef d'Etat.
4—Venus en vie. — Possessif. — Qui sont à nous.
5—Levés. — Foyer de la cheminée.
6—Figure héraldique. — Couches pigmentaires de l'iris.
7—Personne qui propage. — Tentés.
8—Antibois.
9—Fête le 23 juin. — Vrai.
10—Point de la voûte céleste. — Sym. du sodium. — Venue au monde.
11—Tout instant. — Mis en péril.
12—Saison. — Enduite de résine.

VERTICALEMENT

1—Qui va croissante.
2—Retoucher, polir. — Liquide.
3—Arbre. — Jeune servante.
4—Exsudat pathologique. — Papier perforé.
5—Tressaillir.
6—Sorte de mouette. — Pronom.
7—Tienne. — En les. — Bois noirs.
8—Physicien français. — A notre image.
9—D'aller en latin. — posséder. — Année.
10—Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire.
11—User encore. — Lisière. — Entre elles et eux.
12—Existes. — Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 401

■ **Horizontalement:** 1. Smithsonites; 2. Iule — Alésera; 3. Frère — Otai; 4. Fiscal — Plets; 5. Lé — Ecidie — OO; 6. Or — Tierces; 7. Esdras — Os; 8. Emu — Rien; 9. Murissage — Ru; 10. Eton — Agraire; 11. Nèpe — Lee — Née; 12. Tresses — Cors.

■ **Verticalement:** 1. Sifflotement; 2. Murier — Muter; 3. Iles — Europe; 4. Tercets — Inès; 5. Eacides; 6. Sa — Lier — Sale; 7. Olé — Dragages; 8. Ne — Pics — Gré; 9. Isolée — Réa; 10. Tête — Soi — Ino; 11. Erato — Serrer; 12. Saison — Nuées.

S. S. Paul VI parle des nouveaux cardinaux

ROME (CCC) — Nous n'avons pas l'intention d'accroître le pouvoir du Sacré-Collège par une inflation numérique de ses membres, a dit le Pape dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de l'audience générale du mercredi 27 janvier.

Paul VI a expliqué que Jean XXIII ayant franchi la limite de 70 chapeaux fixée par Sixte Quint au 16e siècle, il lui avait semblé opportun de profiter de cette décision pour porter le nombre des cardinaux à plus de cent. Cela en raison de l'augmentation des dimensions de l'Eglise et de la fonction représentative du Sacré-Collège.

"Cependant, a poursuivi le Pape, nous avons l'intention, même si à la fin du Concile nous devrons procéder à la création d'autres cardinaux, de limiter étroitement le nombre des membres du Sacré-Collège dans les marges des nécessités véritables de l'Eglise qui, elle, doit refléter sa magnifique universalité dans le Collège cardinalice surtout de façon symbolique et qualitative et non pas quantitative. Cela d'autant plus que nous pourrons nous prévaloir, dans l'exercise de nos fonctions apostoliques, suivant les besoins et sous différentes forces, de l'assistance de nos frères dans l'épiscopat, comme cela ce produit déjà et comme cela se produira encore mieux à l'avenir."

Le Souverain Pontife a ajouté qu'il a l'intention de donner au Sacré-Collège une expression de communion plus pleine et de représentation plus effective de l'autorité de la collégialité, de l'expérience, de la tradition, de la culture.

Relevant ensuite la variété d'origine des nouveaux cardinaux, le Saint-Père a dit ensuite: "Cela vous montre que l'Eglise romaine n'est pas une bergerie fermée, immobile, égoïste, mais le centre indispensable d'un troupeau uni, certes, et unitaire, mais ouvert et varié, le troupeau du Christ admirablement caractérisé par le caractère complémentaire de ses propriétés constitutionnelles: l'unité et la catholicité, l'autorité et la fraternité, l'identité de la foi dans la largeur sans bornes de la charité."

Le Pape a conclu en indiquant que s'il disait tout cela c'était pour que les fidèles puissent mieux connaître "ce vieil arbre majestueux et robuste qu'est l'Eglise de Pierre, qui, à mesure que passent les siècles et sévissent les tourmentes, loin de devenir aride et décrépit, trouve toujours en lui-même les énergies divines, que le Christ a infusées en lui et qui, tour à tour en rajeunissent les structures traditionnelles."

L'AGE MOYEN DES CARDINAUX

ROME (CCC)— L'âge moyen des 27 cardinaux, qui seront créées le 22 février, est de 68 ans. La moyenne d'âge des membres du Sacré-Collège, qui était jusqu'ici de 73 ans, sera dorénavant de 71.7 ans. Le doyen d'âge des membres du Sacré-Collège est le cardinal Fancesco Morano, de la curie romaine, qui est né le 8 juin 1872. Le plus jeune sera, dès le 22 février, le cardinal Paul Zoungrana, archevêque d'Ouagadougou (Haute-Volta), né le 3 septembre 1917. Le doyen d'âge de la prochaine promotion est le cardinal Maximos IV Saigh, patriarche melchite, qui est né le 10 avril 1878.

Session de formation oecuménique pour les prêtres

MONTREAL (CCC) — Une session de formation oecuménique pour les membres du clergé d'expression française aura lieu du 14 au 18 mars. M. Pierre Michalon, P.S.S., du Centre Unité chrétienne de Lyon, France, dirigera cette session en collaboration avec la Commission diocésaine d'oecuménisme de Montréal. M. Michalon vient à Montréal sur l'invitation de Son Em. le cardinal Léger. On sait que, conjointement avec le Conseil oecuménique des Eglises de Genève, il prépare chaque année le livret de prière universelle pour la Semaine de l'unité.

Sommaire — "RELATIONS" — Février 1965

Numéro spécial sur le Rapport Parent

Le Rapport Parent

"RELATIONS", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11
Abonnement: $5.00 par année — Le numéro: $0.50

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Festival au Collège de St-Boniface

Des éloges nombreux nous sont parvenus sur l'organisation du festival du Collège de St-Boniface. Le samedi 30 janvier, une équipe du Collège St-Joseph a joué contre le Collège de St-Boniface et a remporté la victoire par le compte de 5 à 1. Pendant ce temps, une autre équipe affrontait le Juniorat de la Ste-Famille.

Le dimanche 31 janvier, une équipe s'est rendue au Collège de St-Boniface, toujours dans le cadre du festival, et a gagné par le compte de 3 à 2, alors qu'au Petit Séminaire nos porte-couleurs subissaient une défaite, 7 à 1.

La centaine d'élèves qui ont eu le bonheur d'assister au festival du Collège de St-Boniface était répartie en deux groupes, un le samedi et l'autre le dimanche.

Des commentaires élogieux sur les sculptures de glace et l'architecture du château ont fait les frais de la conversation durant ces deux jours, mais le lundi, les classes reprenaient l'attention de tous, à l'exception de certaines périodes de rêverie car on songe de temps en temps (qui peut s'en défendre) au festival qui aura lieu ici sous peu.

Plusieurs professeurs ont répondu à l'invitation du conseil étudiant de St-Boniface.

Retraite des finissants

Comme à chaque année, les finissants prendront quelques jours de réflexion sous la direction de M. l'abbé Noël Delaquis, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface. Ce temps de grâces est fixé du 12 au 14 février. On donne ordinairement à ces journées, le nom de retraite de décision. Souvent l'avenir d'un étudiant de 12e année se précise dans ce tête-à-tête avec soi-même et avec Dieu.

Pendant ce temps, pour ne pas entraver leurs pieuses méditations, les autres élèves prendront congé. Les finissants, pour leur part, jouiront du même privilège huit jours plus tard.

Malades

La froide température qui s'est établie à demeure depuis un temps relativement long a causé des ravages à la santé des élèves et des professeurs. Après une semaine de repos relatif, le Père Gérard Clavet a dû se résigner à demander son entrée à l'hôpital de St-Pierre. Plusieurs élèves suivent la mode en fait de grippes, de rhumes, de maux de gorge. Enfin, espérons qu'après la bénédiction des gorges, le jour de la fête de saint Blaise, ces malaises disparaîtront petit à petit. Cependant, il ne faudrait pas tenter Dieu en manquant de prudence. L'hiver, c'est normal qu'on s'habille pour sortir, ne fut-ce qu'un instant.

La Semaine Etudiante

Du 8 au 12 février, le Collège est en effervescence. Après une semaine de préparation, les réunions, les discussions, les forums seront profitables.

Le thème de cette semaine: "A nous la parole".

Les étudiants sont décidés de prendre conscience de leur but en venant au collège, de leur vie sociale, de leur langue, de leurs maîtres, de leur vie spirituelle et de leur vie intellectuelle. Dans chaque cas, ils auront des suggestions pratiques pour améliorer des situations qui ne seraient pas avantageuses.

Le Frère Roland Caya a été l'âme dirigeante de cette semaine d'étudiante intense, il a donné beaucoup de son temps pour que tous les étudiants retirent de cette semaine le maximum de profit.

Comité central de la semaine étudiante: Donald Trudel, Donald Toupin, René Asselin, Maurice Fortier, René Sabourin.

Sous-comités: Régis Cantin (chef), Robert Arnal, Claude Fillion, René Clément et Laurent Tétrault; Gilbert D'Auteuil (chef), Raymond Clément, Claude Goulet et René Robidoux; Georges Prescott (chef), Denis Lavoie, Paul Gilmore et Armand Boulet; Denis Gélinas (chef), Louis Carrière, Paul Ayotte et Maurice Gagné; Gilbert Delorme (chef), Alfred Phaneuf et Richard Gallant; Jean-Paul Bérard (chef) et Hubert Simard.

Comité de publicité: en charge, Maurice Fortier et René Sabourin; assistants, Paul Cheramy, Claude Goulet, Gérald Turenne, Joseph Muller, Rhéal Cormier et Kenneth Malo.

Renouveau liturgique

Pour nous conformer à l'esprit de l'Eglise, nous avons coopéré à l'élaboration d'un plan d'améliorations dans la disposition des meubles liturgiques. Les confrères ont donné leurs avis, lesquels pouvaient différer sous certains rapports. Muni de tout ce matériel, le Père Supérieur, architecte à ses heures, a dressé plusieurs plans à l'échelle du sanctuaire de notre chapelle. Ces plans ont été étudiés par les experts en la matière à l'archevêché, et nous venons d'apprendre que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux vient d'approuver l'un d'entre eux.

Nous serons donc en mesure de commencer les nouvelles cérémonies liturgiques dans un sanctuaire rénové, à la date prévue par le dernier concile.

Invitations

Les parents de nos élèves sont priés de noter que **Les Benjamins du Théâtre** feront une représentation spéciale pour eux du drame en trois actes "Zone" de Marcel Dubé, le dimanche soir 7 mars, à 8 h.

Comme ce ne sera pas la seule représentation, ceux qui seraient empêchés ce soir-là pourront venir encourager les efforts de notre troupe à une date ultérieure qui n'est pas encore fixée. Le travail de ces étudiants dans cette matière parascolaire est vraiment remarquable, et l'assurance de votre présence ne pourra que les stimuler à se surpasser.

Nous donnerons la semaine prochaine dans cette chronique un aperçu assez substantiel de la pièce, et nous espérons que vous ne voudrez pas manquer le couronnement de quatre mois de travail intense.

Classement des équipes

Voici à date le classement des équipes de la ligue de hockey de la division de la Rivière-Rouge:

Classement

Clubs	G	P	N	Pts
St-Viateur (Col.)	4	1	0	8
St-Joseph (Col.)	4	1	0	8
Ste-Agathe	3	0	0	6
Querbes (Col.)	3	2	0	6
St-Pierre	1	4	0	2
St-Malo	1	4	0	2
St-Jean-Baptiste	0	4	0	0

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts
Gilmore, P. (St-Jos.)	15	7	22
Fillion, O. (Quer.)	12	8	20
Gagné, R. (St-Jos.)	9	11	20
Tétrault, L. (St-Via.)	11	6	17
Marion, R. (St-Jos.)	8	6	14
D'Auteuil, G. (Quer.)	8	5	13
Graveline, P. (Quer.)	10	2	12
Desaulniers, (St-J.-B.)	8	3	11
Cantin, R. (St-Via.)	7	4	11

A.-O. DEPOT, C.S.V.

St-Lazare

Décès d'un pionnier

Le 1er février s'éteignait M. Jean-Baptiste Lépine, âgé de 93 ans. M. Lépine naquit à Baie St-Paul, le 31 mai 1872. Dans sa jeunesse il connut Louis Riel et savait, encore ses derniers mois, intéresser les jeunes et vieux par ses récits sur la Rébellion. Arrivé à St-Lazare en 1933, il épousait Mlle Caroline Pritchard.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept enfants, tous de St-Lazare: William, Philippe, Peter, Marie (Mme Gabriel Fleury), Justine (Mme Gaspard Desjarlais), Catherine (Mme Lance Green) et Agnès (Mme Joe Bell); un frère, Edouard, et une soeur, Mme Jean-Baptiste Leclerc.

M. l'abbé Gérard Régnier, curé, chanta le service, assisté du R. P. R. Beaulieu, O.M.I., de Birtle, et de M. l'abbé Joseph Mullally, curé de Russell, comme diacre et sous-diacre.

Deux petits-fils du défunt, Norman et Hervé Lépine, agissaient comme servants, ainsi que Mervin Haney, Norman Fleury et Charles Deschambault. Les porteurs étaient MM. Rosaire Lépine, Gaspard Desjarlais, Lance Green, Charles Payette, Joe Bell et Emile Ducharme.

Va-et-vient

Le samedi 31 janvier, la Rév. Mère Ste-Bibiane, supérieure provinciale, arrivait au couvent pour y passer quelques jours.

Mme Lester Smith (Noëlla Lemoine), de Thompson, visitait sa famille pour quelque temps.

Mme Eugène Simard visite sa fille, Rhéa (Mme Michel Chudy), à Winnipeg.

M. et Mme Robert Selby et un de leurs fils, Larry, sont allés à Winnipeg pour la fin de semaine.

Baptême

Le 24 janvier: Germain-Edmond-Joseph, fils de M. et Mme Pierre Huberdeau, né le 14 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Prescott.

St-Laurent

Va-et-vient

Le dimanche 17 janvier, MM. et Mmes Jos. et Henri Boucher, accompagnés de Mme Hélène Combot, se sont rendus à St-Jean-Baptiste visiter M. le Dr et Mme Jos. Boucher.

Le samedi 23 janvier, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, et quelques religieuses ont assisté à la journée d'étude de musique sacrée à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Le dimanche, d'autres paroissiens se sont rendus au même endroit: MM. et Mmes François Gratton, Wilfrid Chartrand et Armand Combot, MM. Pat Connelly et Gabriel Chartrand, ainsi que Mmes Alexis Colliou et Ernest Gaudry, accompagnées de quelques élèves de l'école secondaire: Noël et Andréa DeLaronde, Hazel et Edith Chartrand, Roberta Birch, Elmer Perreault, Napoléon Langelier, Agnès et Raymond Connelly. Tous ont bien apprécié cette journée si intéressante.

Hockey

Le dimanche 31 janvier, le club de hockey d'Eriskdale est venu rencontrer St-Laurent dans une partie de ligue. St-Laurent remporta la victoire avec un pointage de 8 à 7.



Ste-Geneviève

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 28 janvier avait lieu la première assemblée de l'année de la Ligue des Femmes Catholiques. Malgré le froid intense, dix dames y assistaient. Plusieurs sujets furent discutés entre autres les avantages de l'Assurance-vie Desjardins à la Caisse Populaire.

Il fut aussi décidé que la prochaine partie de cartes aura lieu le 14 février, suivie d'un bingo dont le gros lot est de $115.00 (53 numéros); il y aura de nombreux prix. Qu'on vienne en foule encourager les organisateurs des oeuvres paroissiales.

Remerciements

La famille Frank Rowan remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Ernest Painchaud.

Noces d'or de la Rév. Sr M.-Ste-Denise, directrice au couvent de St-Lazare

ST-LAZARE — Dans l'après-midi du 2 février, les élèves se réunirent à la salle paroissiale, en présence de M. l'abbé G. Régnier, curé, et de la Rév. Mère M.-Ste-Bibiane, provinciale, pour offrir leurs voeux à la vénérée jubilaire, la Rév. Sr M.-Ste-Denise.

Chants, récitations, saynètes se succédèrent, et pour terminer, l'Institut Collégial dans une saynète, présenta les Anges Gardiens des différentes missions où vécut Soeur M.-Ste-Denise. Ce programme relatait les nombreux actes de dévouement de cette vie toute vouée à Dieu.

Des jeunes offrirent une gerbe de fleurs, un bouquet spirituel et une bourse. M. le curé lut ensuite une lettre de félicitation de la part de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, où il exprime à la digne jubilaire sa gratitude pour les longues années de travail apostolique passées dans le diocèse, soit à Laurier ou à St-Lazare.

M. le curé sut exprimer combien c'était un plaisir pour les paroissiens de s'unir, au moins en pensée, à la chère Sr M.-Ste-Denise pour remercier Dieu des nombreuses faveurs qu'Il lui avait accordées durant sa vie et surtout en ces cinquante dernières années passées à son service dans la vie religieuse. Il ajouta: "Les paroissiens sont d'autant plus heureux qu'ils sont très conscients du fait que plusieurs de ces 50 ans ont été passés parmi eux et que c'est eux-mêmes et leurs enfants qui ont bénéficié et joui de ces faveurs divines, car non contente de recevoir beaucoup du Seigneur, elle a voulu partager ses bienfaits avec tous, surtout avec les petits". Puis, comme marque d'estime et de sincère reconnaissance, il offrit, au nom des paroissiens, des Dames Auxiliaires et des clercs-servants, une bourse de $200.00.

Née à Dover, E.-U., Soeur M.-Ste-Denise, après avoir fréquenté l'école paroissiale, entra au noviciat des Soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe où elle fit profession le 2 février 1915. Elle retourna aux Etats-Unis pour enseigner pendant quinze ans dans les écoles soit de Berlin, Mass., Augusta, Maine, Three Rivers. En 1930, l'obéissance l'appela comme fondatrice, à St-Lazare, du couvent et de l'école. Quatre ans plus tard, Laurier la réclama et humblement s'y dévoua jusqu'en 1956, année où elle revint à St-Lazare comme directrice et pour prendre charge de la classe enfantine où elle se dévoue encore actuellement. Ces chers petits prient pour qu'elle les voit grandir et qu'ils puissent, adolescents, revenir sur son passage et s'incliner à ses noces de diamant.

L'actif de la C. P. de St-Malo est de $353,043, après 27 ans

ST-MALO — La 27e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Malo eut lieu le 26 janvier dernier, sous la présidence de M. Germain Gosselin qui, en plus d'un mot de bienvenue aux sociétaires présents, lut le rapport des directeurs.

Ce rapport fait grand cas des remarquables progrès enregistrés au cours de l'année 1964, soit une augmentation de $27,-000 en parts et de $16,000 à l'épargne. Trente-sept nouveaux membres furent acceptés. Les deux caisses scolaires ont réouvert leurs bureaux au début de l'année académique et les deux responsables sont Soeur Emilia et M. Louis Gosselin. A souligner que la caisse scolaire au secondaire a gagné le 3e prix provincial avec trophée et certificat. M. Eugène Bourgeois, un des directeurs, a participé au congrès national annuel du CCC, tenu ici au Manitoba pendant 5 jours pendant l'été 1964. Tous les officiers de la Caisse ont assisté à la soirée d'étude donnée à Otterburne en mars dernier: M. René Toupin enseigna aux responsables du comité de surveillance; M. Pierre Frossais, aux gérants; M. Joseph Chabalier, au comité de crédit; M. l'abbé Albéric St-Laurent, aux directeurs. Au cours de l'année, en plus des visites de MM. R. Toupin et O. Beaudette, propagandistes de la Centrale, et P. Frossais et J. Chabalier, inspecteurs, on reçut celle d'un représentant de l'Assurance-Vie Desjardins. Les directeurs suggèrent un boni de 4½ (qui sera voté par l'assemblée au cours de la soirée).

Le rapport du comité de surveillance fut lu par Aline Gosselin.

M. Alphonse Bourgeois, président du comité de crédit, révéla que ce comité tint 49 réunions régulières, 2 réunions conjointes avec les autres comités, et que ses membres participèrent à la soirée d'étude à Otterburne. On étudia 187 demandes d'emprunt, n'en refusant que 25. Quarante-quatre contrats de délai furent accordés, 3 retardements de paiement et 3 mainlevées de garantie furent approuvées.

Les prêts susmentionnés se répartissent ainsi selon M. Denis Maynard, gérant: machineries agricoles et réparations (7), achats de bétail (1), graines et approvisionnement de semences (3), récolte et battage (3), autres dépenses de ferme, salaires inclus (10), terrain et bâtisse, achats et réparations autres qu'hypothèques (11), prêts-épargne (5), automobiles, camions, achats et réparations (29), ameublement et vêtement (11), assurance-vie et feu, etc. (3), taxes (2), hôpital, médecin, dentiste (1), prêts pour éducation (8), vacances (3), prêts aux coopératives (1), opérations commerciales (7), consolidation de dettes (10), divers (23), prêts-aqueduc (6). L'ensemble de ces prêts totalise une somme de $111,929.00. Quant aux prêts hypothécaires, au montant de $47,500, ils furent accordés pour achats et réparations de propriétés (14) et pour achats et réparations d'automobiles et camions (2).

M. Richard Maynard proclama que la Caisse d'Epargne Scolaire de l'école élémentaire a enregistré, de septembre 1963 à juin 1964, des recettes au montant de $599.19. Cette caisse groupe 98 des 265 élèves de l'école. Les récompenses de fin d'année ($50 en tout offertes par les directeurs de la Caisse Populaire furent méritées par Léo Lambert, Bernie Gosselin, Normand Bourgeois, Pierre Gosselin, Gilbert Gosselin, Louise Arpin, Gérald Maynard, Régis Gosselin et Nicole Lambert. Les officiers de cette Caisse scolaire pendant l'année 1964-65 sont: Richard Maynard, président, Claudette Marcotte, gérante, Gisèle Forest, assistante-gérante, Adrienne Héry, secrétaire, Jeannette Tétrault, Léna Dubois et Noëlla Clavelle, surveillantes, et Soeur Emilia, responsable.

La présidente de la Caisse scolaire de l'Institut Collégial, Mlle Camille Forest, dut avouer que seulement 30 élèves, sur 105 qui fréquentent l'école secondaire, sont membres de cette Caisse. Sur ce nombre, à peine 5 ou 6 sont très actifs, c'est-à-dire déposent régulièrement des épargnes. Tout de même, les recettes au 18 décembre dernier étaient de $239.56.

Le bilan, présenté aux membres de l'assemblée par M. Denis Maynard, gérant de la Caisse Populaire, montre que l'actif au 31 décembre 1964 était de $353,-043.86: Caisse (en main, en banque, épargne): $26,655.71; Prêts en cours (ordinaire, épargne, hypothécaires): $210,-810.24; placements (à la Centrale, en obligations) et comptes recevables: $103,637.33; bâtisses (moins dépréciation): $10,-882,28; ameublement (moins dépréciation): $1,058.30. Au passif on trouve un capital social de $199,264.19, des épargnes au montant de $134,015.21, des bénéfices différés pour $197.38, un excédent de $75.00, plus un fonds de réserve de $10,820.48 et des bénéfices non-répartis pour $8,671.60.

Du 1er janvier au 31 décembre 1964 les revenus ont été de $27,287,97 (intérêt sur prêts, boni Caisse Centrale, intérêt sur placements, ristourne-assurance, etc.). Les dépenses comprennent: boni, $4,811.58; dépenses proprement dites (salaires, téléphone, papeterie, assurance, CCM, électricité, dépréciation, taxes, etc.): $11,616.41; au fonds de réserve: $2,188.38; bénéfices non-répartis: $8,671.60.

La Caisse possédait 783 sociétaires le 31 décembre 1964, dont 357 sont considérés comme déposants.

Voici les noms des membres des trois comités durant l'année 1965:

Bureau de direction: G. Gosselin, président, Roland Goulet, J. Maynard, Eugène Bourgeois, Albert Morin, Gilles Hébert, Robert Lambert, Gabriel Cateillier et Yvon Arpin.

Comité de Crédit: Onésime Lambert, président, Ovila-J. Gosselin et Alphonse Bourgeois.

Comité de surveillance: Aline Gosselin, Etienne Dubois et Louis Gosselin.

Laurier

Hockey

Le tournoi annuel de hockey sénior de Laurier aura lieu dimanche prochain, 14 février.

St-Claude

Le nouveau drapeau

En collaboration avec la date officielle de la levée du nouveau drapeau canadien, le lundi 15 février, à midi, une courte cérémonie sera tenue devant le bureau de poste de midi moins quart à midi.

La cérémonie comportera des discours par M. le maire, l'aumônier des scouts de St-Claude, le président de la Légion canadienne, puis la bénédiction du drapeau par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, le chant "O Canada" par les élèves de l'école supérieure et la levée du nouveau drapeau canadien.

Le public est cordialement invité à assister à cette cérémonie. Les amateurs de ciné-caméra sont invités à ne pas oublier leur appareil.

Letellier

Malades

Prompt rétablissement à M. Joseph Goulet, convalescent à l'hôpital de Morris à la suite d'une crise cardiaque; à Mme Georges Bouchard, patiente à l'hôpital général St-Boniface à la suite d'une intervention chirurgicale; à la petite Lucette Barnabé, qui a aussi subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface, et à Mme M. Leclaire, patiente à l'hôpital de Morris.

La C. P. de Laurier progresse à grands pas

LAURIER — M. Paul Deslauriers a présidé la récente assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire locale. Au cours de la réunion, Mme Bouchard lut les minutes de la dernière assemblée annuelle, M. Deslauriers commenta le rapport des directeurs, et ensuite il y eut aussi la lecture des rapports des comités de surveillance et de crédit.

Les membres présents apprirent ainsi avec plaisir que les parts et les épargnes ont augmenté au cours de l'année 1964, que leurs officiers n'ont pas refusé leur dévouement au cours de très nombreuses réunions de comités, et enfin que le comité de crédit a accordé, au cours de 62 réunions d'étude et de discussion, 83 prêts d'une valeur globale de $210,270.36. Ces divers prêts se répartissent ainsi: 5 pour machineries agricoles, 3 pour achat de bétail, 20 pour terrains, 15 pour camions et automobiles, 2 pour ameublement, 1 pour placement, 1 pour maladie, 11 pour éducation, 8 pour consolidations de dettes, et les autres, divers.

La Caisse semble en bonne voie. Elle possédait au 31 décembre dernier un actif de $263,-259.85, total qui englobe tout particulièrement les prêts en cours au montant de $248,-186.35. Au passif, on remarque que le capital social est de $217,-884.18; l'épargne, $27,746.61; les bénéfices non-répartis, $8,-430.49; le fonds de réserve, $8,-627.72.

Du 1er au 31 décembre 1964, les opérations de la Caisse ont rapporté des revenus pour $21,-849.52, le principal item étant les intérêts sur prêts au montant de $15,012.90.

Les officiers de la Caisse sont: Bureau de direction, M. le curé R. Lavoie. MM. Paul Deslauriers, Paul Maguet, Elie Duruisseau et Philippe Gamache; Comité de crédit: MM. Alain Deslauriers, Louis Saquet et Edgar Boisvert; Comité de surveillance: MM. Louis Denniel, Albert Letain et Raymond Van Humbuck.

L'Episcopat canadien a nommé le R. P. Gaston Rinfret, C.J.M., aumônier national des scouts catholiques du Canada. Celui-ci succède à Mgr M. Patry, de Shawinigan. Le Père Rinfret est présentement responsable de la pastorale au Collège de Bathurst, N.-B., après avoir été responsable de la pastorale et aumônier des scouts au Collège St-Jean-Eudes de Québec, de 1951 à 1962, et aumônier diocésain des scouts à Québec en 1961 et 1962.

(Cliché CCC)

Dunrea

Partie de cartes

A la salle paroissiale, le dimanche soir 31 janvier, avaient lieu la première partie de cartes de la saison et un bingo. Malgré le froid intense, un bon nombre de courageux paroissiens avaient généreusement répondu à l'appel.

Les familles suivantes faisaient partie du groupe des organisateurs: George et Dan Cuveliers, J. Fitzpatrick, Martial Lussier, Henri, Joseph et Olivier Côté, Dan McGuire, Richard Rondeau, Reynold Paskewitz, Frank Spurrill, fils, Mme Marc Souyri, Norman Morin, Jules Légaré, André, Georges, Napoléon, Adrien, Arthur et Edouard Boulet et Henri Beaupré. M. R. Rondeau vendit les billets d'entrée et quinze tables de joueurs de whist furent achalandées.

Les gagnants aux cartes furent Mmes E. Beaupré et Jos. Souyri, M. Albert Girardin, de Swan Lake, et M. l'abbé C. Vachon, curé.

Au bingo, des prix en argent furent attribués à Mmes E. Beaupré et Martial Lussier, Mlles Simone Boulet (deux fois) et Johanne Souyri (trois fois), MM. Cardinal, A. Lavoie, H. Côté, D. Cuveliers, H. Beaupré, Raymond Rondeau et un jeune Cuveliers; pour la carte toute remplie, le $5.00 fut partagé entre MM, E. Beaupré et D. McGuire.

A la loterie, une lampe torchère, offerte généreusement par M. D. McGuire, échut à M. Alphonse Boulet; une boîte d'épiceries, tirée aux dés et chaudement contestée, fut gagnée finalement par M. O. Côté; une bouteille de parfum échut à Mme A. Boulet.

Finalement, un copieux goûter vint assouvir les appétits passablement aiguisés par autant d'activités et d'énervements; puis tous se séparèrent heureux et contents d'avoir contribué à faire de cette première soirée paroissiale un beau succès.

Félicitations et merci aux organisateurs et à tous ceux qui les ont encouragés de leur présence et de leurs deniers.

Visiteurs

M. Albert Girardin, de Swan Lake, est venu dans cette localité, ces jours derniers.

Les 27 et 28 janvier, M. et Mme Lorenzo Conrad et leur fils, Roger, ainsi que M. et Mme Norbert Fortier et deux de leurs enfants, tous de Portage-la-Prairie, sont venus rendre visite aux parents de cette localité. Lorenzo voulut bien se faire passer, au téléphone, pour ce qu'il n'était vraiment pas en réalité, au risque de faire sortir la bouteille d'eau bénite à une vieille tante, mais tout se termina pour le mieux.

Mlle Lorraine Toutant, de l'Aviation canadienne, stationnée en Europe, est venue rendre visite aux parents et amis du Québec et du Manitoba; ces jours derniers, elle était dans cette localité visitant Mme Paul Toutant et M. Alphone Boulet, ainsi que plusieurs autres personnes.

M. et Mme Auguste Garand ont reçu, en fin de semaine de janvier, la visite de M. et Mme Lacroix, accompagnés de M. et Mme Henri Garand, de St-Boniface.

Baptême

Le 31 janvier: Barbara-Louise, fille de M. et Mme Raymond Côté, née le 18 janvier à l'hôpital de Killarney. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Côté, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Albert Boulet, hospitalisée à Killarney, ainsi qu'à M. Henri Souyri, qui y a fait aussi un stage.

Bievenue et meilleurs souhaits de santé à Mme Clara Fifi, de St-Eustache, mais autrefois de cette localité, qui est revenue pour demeurer chez ses fille et gendre, M. et Mme Théo Boulet. Ses fils et bru, M. et Mme Lionel Boulet, l'ont ramenée le samedi 30 janvier. Tous seront heureux d'apprendre cette nouvelle.

Nouvelle substance curative—Rétracte les hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

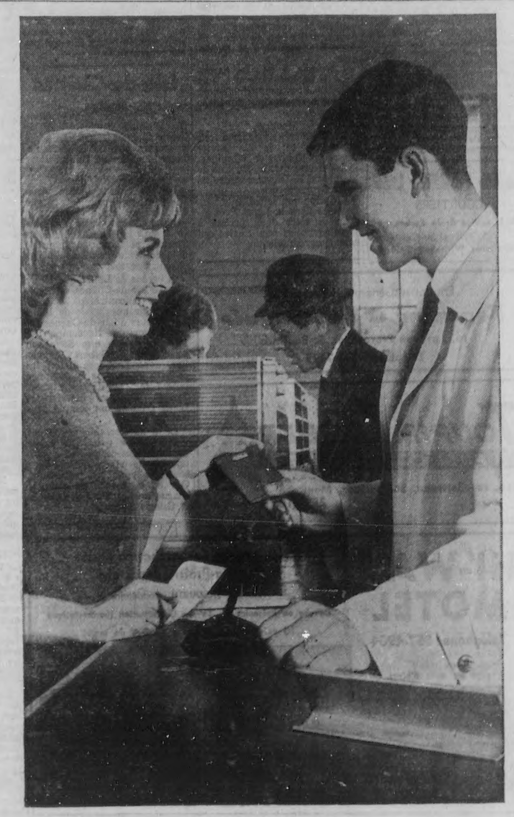
Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet curatif du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une garantie de remboursement.





La C. P. de St-Lazare a pu surmonter ses difficultés avec succès en 1964

ST-LAZARE — Les sociétaires de la Caisse Populaire locale ont tenu leur 19e assemblée annuelle le jeudi soir 4 février, sur convocation du gérant, M. Armand Guenette.

Après son mot de bienvenue, Mme Alma Perreault, présidente du bureau d'administration, lut son rapport. Les directeurs ont tenu dit-elle, 10 réunions régulières au cours de l'année 1964 et 1 réunion conjointe avec les comités de crédit et de surveillance pour étudier le rapport de l'inspecteur. Les membres des 3 comités et le gérant prirent part à une soirée d'étude à St-Lazare, lors de la venue de 4 "experts" du CCM, et ils rencontrèrent MM. Olivier Beaudette, assistant-propagandiste du CCM, et P.-E. Lacroix, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, au cours de l'année. Un des directeurs et le gérant prirent part à la 18e assemblée annuelle du CCM à St-Boniface en décembre. La présidente ajouta un merci spécial à Mmes Claudette Simard et Paulette Selby qui se dévouèrent à la gérance au cours d'une période de crise. Cette crise fut franchie, mais elle occasionna de graves décisions: par exemple, à la suggestion de l'inspecteur, les directeurs limitèrent par la suite à $500 chacun les prêts accordés.

C'est au mois d'août que M. Armand Guenette, malgré ses nombreuses occupations, consentit à prendre la gérance. Son expérience dans les affaires redonna confiance aux membres et la situation s'améliora, lentement mais sûrement . . . si bien qu'en décembre les directeurs décidèrent de se trouver un local plus grand et mieux situé, rue Principale.

M. Arthur B. Fouillard, président du comité de crédit, donna le compte rendu des prêts accordés en 1964 au montant global de $11,750: automobile (1), épargne (7) ,ameublement (1), achats de maison (2), machines agricoles (1), assurances et taxes (2), consolidation de dettes (3) et divers (1). Un délai de paiement fut approuvé, 4 délais refusés, et 8 prêts refusés.

C'est M. J. Armand Guenette qui lut le rapport du comité de surveillance, à titre de président d'alors, puis il lut aussi son rapport comme actuel gérant. Il attribua alors la "crise" survenue au cours de l'année "au manque d'intérêt des membres, non à l'incompétence des gérants, comme plusieurs semblaient le penser. Je puis vous assurer que mes prédécesseurs ont fait du beau travail en dépit des circonstances." Il toucha alors du doigt certains manquements graves: on veut emprunter, sans déposer; on ne veut pas se servir du système de chèques de la Caisse; on fait ses paiements sur les emprunts seulement quand le coeur nous en dit, etc. Puis il conclut son rapport sur une note optimiste: "En 1966, lors de la réunion annuelle de 1965 j'espère pouvoir avoir le bonheur de vous dire que l'actif de votre caisse est de $100,000. C'est l'objectif que je me suis fixé. Pour l'atteindre, il me faudra la coopération de chacun d'entre vous. Donc plus de dépôts, plus de prêts, surtout les prêts-épargne, plus de membres qui se servent du système de chèques, et une meilleure connaissance de la Caisse populaire." En retour, il promit son entière collaboration en tout temps.

Au cours de la réunion, on vota un boni de 2%. L'intérêt sur les prêts se présente ainsi: 10% sur prêts personnels, 10% sur prêts hypothécaires, 6% sur prêts-épargne.

Le rapport financier offre le bilan suivant: un actif de $43,103.85 et, au passif, un capital social de $28,886.21, des épargnes pour $9,687.59, des prêts pour $2,600, un fonds de réserve de $1,467.37 et bénéfices non-répartis pour $462.68. Les recettes furent de $93,446.98 en 1964.

Les résultats des opérations de l'année indiquent un revenu global de $2,634.69.

Le bureau de direction se compose ainsi: Mme Alma Perreault, présidente, MM. Robert Decorby, vice-président, Louis Huberdeau, André Huberdeau et Jean Chartier.

Comité de crédit: MM. Arthur Fouillard, président, Lazare Fouillard, Omer Chartier, Robert Selby et Venance Deschambault.

Comité de surveillance: Mme Georgette Tremblay, M. Paul-Emile Fouillard, Mme Elizabeth Simard et Daniel Selby.

La Broquerie

Nouveaux commissaires

L'assemblée annuelle de la commission scolaire avait lieu à l'école élémentaire le lundi 18 janvier, à 8 h. 30 p.m. Environ 65 personnes étaient présentes.

M. Denis Nadeau, président de la commission scolaire, souhaita la bienvenue. M. Fernand Balcaen fut nommé président de l'assemblée, et Mme Roméo Gauthier, secrétaire. Les commissaires sortant de charge étaient M Honoré Kirouac et M. Victor Gamache. MM. Georges Choiselat et Laurent Dubé furent élus pour un terme de trois ans. Les autres commissaires sont M. Denis Nadeau, M. Philippe Laramée et M. Henri Nicolas.

Il fut suggéré que la commission scolaire étudie la possibilité de transférer le compte courant du district scolaire de la Banque à la Caisse locale.

Comme les années précédentes la Commission scolaire a fait un don de $2.00 au Club Sportif pour permettre aux jeunes de faire usage de la patinoire pendant des heures désignées.

Félicitations au groupe de jeunes chanteurs "Les Castors" pour leur succès au Carnaval du Collège de Saint-Boniface, le samedi 30 janvier dernier. Merci à CKSB pour avoir fait bénéficier ses auditeurs de cette belle soirée.

Félicitations pour l'exécution et aussi pour le bon choix des chansons, car il y a un choix à faire . . .

Puissent ces jeunes amateurs avoir à coeur d'imiter leur modèle, le Castor, qui en plus de savoir construire en artiste, possède la magie de flairer un danger.

Voeux de meilleure santé à tous les malades de la paroisse, particulièrement à Mme J.-M. Mulaire, M. Joseph Balcaen, Mme F. Dufresne, M. A. Cyr hospitalisés, ainsi qu'à Mme J. Taillefer, Mme Paul-Emile Gagnon et M. Robert Daneault qui ont fait un séjour à l'hôpital.

Partie de cartes

Une chaleureuse invitation est adressée à tous d'assister à une partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle en faveur de la famille Antonin Cyr qui vient de subir une si douloureuse épreuve.

Cette partie de cartes aura lieu le dimanche 14 février à l'école secondaire de La Broquerie, à 8 h. 30 du soir.

En ce jour de la Saint-Valentin, qui est la fête des garçons et des jeunes filles, nous avons la ferme confiance qu'un grand nombre de jeunes gens se rendront à cette soirée avec leurs parents pour s'amuser et pour venir en même temps en aide à une famille cruellement éprouvée.

Ceux et celles qui ne pourront participer à cette soirée mais qui voudraient y contribuer n'auront qu'à remettre leur aumône à M. Aimé Vielfaure ou à M. E. Moquin.

Bienvenue à tous les paroissiens de La Broquerie et à leurs amis! Donnons-nous rendez-vous à l'école secondaire, dimanche soir, à 8 h. 30.

Hockey

La Broquerie a remporté trois autres parties: le 31 janvier contre les Tobous de Winnipeg; le 2 février contre les Huskies de Steinbach; le 7 février contre les Tobous.

L'équipe est actuellement en 2e place dans la Ligue Provencher. Il reste deux parties à jouer avant les semi-finales qui commenceront bientôt.

Fort Garry



Décès de M. Jean Edouard Frey..

Le mardi 2 février 1965 est décédé subitement, à l'âge de 77 ans, à l'hôpital général St-Boniface, M. Jean Edouard Frey, époux de Mme Anita Frey, de 990, Crescent, Fort-Garry, Man. Les prières furent dites à 8 h. 30, le vendredi 5 février, à la chapelle funéraire Philippe Coutu, 156, rue Marion, St-Boniface. Les funérailles eurent lieu le samedi 6 février, à 10 h., à l'église St-Vital, de Fort-Garry. Le service fut chanté par Mgr M. Cournoyer, curé, assisté de M. l'abbé K.-J. Bernard, vicaire, et du R. P. M. Dussault, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'enterrement se fit au cimetière Green Acres Memorial Gardens. Les porteurs furent: MM. Brunelle Léveillé, L. Labossière, J. Balcaen, H. Lacroix et deux petits-fils du défunt, Raymond Frey et Jacques Brunet.

Venu au Canada de Fleurier, Suisse, où il est né, M. Frey s'établit d'abord à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., où il fut gérant du Union Commercial Store and Drug Store. Il vint résider à Winnipeg en 1923 et déménagea à Fort-Garry en 1946. En 1952, il prit sa retraite de la compagnie Canadian Liquid Air. Il fut paroissien des églises du Sacré-Coeur puis de St-Vital, de Fort-Garry. M. Frey s'est toujours montré très dévoué dans les organisations religieuses et sociales: membre de la Société St-Jean-Baptiste, de la Commission scolaire Grandin, secrétaire-trésorier de sa paroisse, etc.

Lui survivent outre son épouse: un fils André, de St-Vital, deux filles, Mmes Denis Brunet, de Montréal, et Marcel Ouellette, de Metz, France, et 10 petits-enfants.

Condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Frey et sa famille, touchées de la sympathie qui leur a été manifestée lors de leur récent deuil, remercient de tout coeur les parents et amis qui leur ont exprimé leurs condoléances, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels, envois de fleurs, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles. Remerciements tout particuliers à Mgr M. Cournoyer, au clergé, aux religieuses présentes, ainsi qu'à la chorale.

Dunrea

Remerciements

Mme Clara Fifi remercie, par la voie du journal, tous ses enfants pour leurs bons souhaits à l'occasion de son anniversaire de naissance. Elle tient aussi à leur dire que sa santé est assez bonne. Mme Fifi a aussi entendu les voeux de bonne fête qui ont été radiodiffusés.

Isle-de-Chênes

Baptême

Le 24 janvier: James Allan, fils d'Emile Stelmack et de Jenny Lucile Harnick, né le 30 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gerald Harnick.

Hockey

Le 1er février, Anola visita Isle-de-Chênes pour une partie d'exhibition. Anola remporta la victoire en comptant 4 buts contre 2 pour Isle-de-Chênes. Louis Trudeau et Raymond Dumaine déjouèrent le gardien de buts chacun une fois.

A l'arène de La Broquerie, les clubs d'Isle-de-Chênes et Steinbach se rencontrèrent le 7 février pour une partie de ligue. Les joueurs d'Isle-de-Chênes furent victorieux. Ils comptèrent 10 buts, tandis que Steinbach en compta 5. Gilbert Dumontier, avec l'habileté qu'on lui connait, déjoua le gardien de buts 7 fois, tandis que Gilbert Tydgat, Edouard Mondor et Louis Trudeau ont compté chacun un but.

Le 5 février, Isle-de-Chênes visita Lorette pour une partie de ligue. Isle-de-Chênes a subi une défaite en comptant 2 buts contre 4 pour son adversaire. Ont eu la chance de compter chacun un but: Paul St-Laurent et Gilbert Tydgat.

Ste-Amélie

Ça et là

Prompt rétablissement à M. John Moriaux et à la petite Linda Moriaux, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac; aussi à Mme Adrien Roussin, Gérard Moriaux et Gaston Grandbois, qui furent hospitalisés pour quelques jours durant la dernière semaine de janvier.

Félicitations à M. et Mme Joe Verhaeghe à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac le 4 février, ainsi qu'à M. et Mme André Guillos (Jeanne Pelletier) à celle d'une fille le 25 janvier.

Voeux de prompt rétablissement à M. Joe Corbel, qui fut admis à l'hôpital général de Winnipeg, le 5 février. Mme Corbel restera quelque temps près de lui. M. Albert Delaurier alla les conduire jeudi dernier, en compagnie de Mme Larry Delaurier et ses filles qui demeureront à Winnipeg.

M. Hervé Grandbois, de Winnipeg, passa la dernière fin de semaine du 5 février avec ses parents et amis.

M. Aimé Corbel, Léonard et Doreen Casavant, de Winnipeg, visitèrent leurs parents et amis en fin de semaine.

Mlle Noëlie Soucy, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 23 janvier avec ses parents et amis.

M. Adélard Denis, qui travaillait à Cassiar, C.-B., est revenu chez lui, le 1er février.

M. et Mme E. Denis et leur fils visitèrent M. et Mme Bob Crabbe et leur famille à Neepawa, le 3 février.

MM. Fred et Jos.-Raymond Pinette se rendirent à St-Norbert, le 5 février, pour participer à la retraite fermée des hommes à Villa Maria.

St-Norbert

Réunion mensuelle

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion mensuelle le 3 février. Malgré le froid intense, 24 dames étaient présentes. L'aumônier, M. l'abbé A. Hébert, curé, parla du changement liturgique concernant la messe; ce changement se fera au mois de mars.

La secrétaire lut le procès verbal du mois de décembre et la trésorière lut ensuite son rapport financier. La Ligue va de l'avant! L'actif est très bon.

Le rapport du comité d'action sociale était complet et intéressant. Il y eut environ dix nouveaux-nés qui ont reçu une médaille scapulaire et plusieurs enfants ont été visités à la salle St-Amant durant les mois de décembre et janvier. N'oublions pas de rendre visite à ces pauvres enfants, ainsi qu'aux vieillards du sanatorium à St-Vital. Ces visites se font le premier lundi de chaque mois. Pour plus d'informations, on doit s'adresser à Mme Joseph (Pauline) Bédard, GL 2-0759.

La présidente du comité spirituel avait aussi un rapport rempli. Des bouquets spirituels furent offerts aux malades, ainsi que des honoraires de messes.

La retraite conjugale aura lieu les 26, 27 et 28 février. On invite les dames à profiter de cette occasion pour venir prier avec leur mari.

La réunion terminée, M. l'abbé R. Campeau, vicaire, montra des diapositives sur Veracruz, au Mexique, où il y passa trois mois après avoir reçu le diaconat. Merci M. le vicaire pour cette belle soirée éducative.

La prochaine réunion aura lieu le 3 mars. Cette réunion sera très courte, car un film sur le cancer sera présenté. Toutes les dames de la paroisse et même leurs époux sont invités.

Les élections de la Ligue auront lieu au mois d'avril; pour voter il faut être membre. Il y a encore un mois pour payer la cotisation. On a 42 membres à date, ce qui est déjà très beau.

Décès de M. Sello

Le 30 janvier, au Sanatorium de St-Boniface, M. Luigi Sello rendit son âme à Dieu après une longue maladie. Il était âgé de 85 ans. Né en Italie, M. Sello était résidant du Manitoba depuis 1920. Il était fermier dans le district de St-Norbert jusqu'au temps où il se retira en 1952. Il était membre de la Société Roma.

A part de son épouse, Emilia Sello, de 2735, chemin Pembina, le défunt laisse dans le deuil un fils, Primo, de Winnipeg; une fille, Gemma (Mme Gérard Lagacé), de St-Norbert; six petits-enfants; trois arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Amalia Covassi, d'Italie.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Norbert par M. l'abbé A. Hébert, curé, le mardi 2 février. Les porteurs étaient MM. Bruno et Michel Lagacé, Bruno et Luigi Bin, Kenneth Sello et Victor Bergeron. Il fut inhumé dans le cimetière de St-Norbert.

La Ligue des Femmes Catholiques offre ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Gemma Lagacé et la famille Sello désirent remercier les parents et amis pour les témoignages de sympathie, ainsi que ceux qui ont assisté aux funérailles.

Soirée au panier

La soirée au panier aura lieu le vendredi 13 février, à 8 h. p.m., à l'école élémentaire, au profit des Chevaliers de Colomb de St-Norbert. Tous les gens des alentours sont invités; simplement apportez le panier de goûter qui sera le billet d'entrée (entrée gratuite). Le café sera servi. Il y aura aussi un orchestre et des artistes amateurs au programme.

Elections

Lors de l'assemblée générale du "Ladies Guild" de St-Norbert, eurent lieu les élections du nouvel exécutif qui donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Berl Pearson; vice-présidentes, Mmes Ann Muir et Juliette Wilcott; secrétaire, Mme Germaine Roy; trésorière, Mme Pat Steele; convocatrice sociale, Mme Donalda Lamoureux; publicité, Mme Julie McCormack.

Quarante-deux équipes de curling au bonspiel de N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le bonspiel annuel tenu récemment remporta un grand succès. Les villages représentés étaient: Altamont, Carman, St-Lupicin, Cardinal, Somerset, Swan Lake, Cypress River, Holland, Treherne, Rathwell, St-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que l'équipe Pélissier de Winnipeg et l'équipe de Ted Vermette, de St-Boniface.

Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition:

Première compétition — 1er prix, l'équipe d'Harvey Stinson, de Treherne; 2e prix, l'équipe de Jack Wilson, de Rathwell; 3e prix, l'équipe d'Antoine Charrière, de Lourdes; 4e prix, l'équipe de René Comte, de Lourdes.

Deuxième compétition du Club — 1er prix, l'équipe d'H. Stinson, de Treherne; 2e prix, l'équipe de R. Comte, de Lourdes; 3e prix, l'équipe de Léo Moreau, de St-Lupicin; 4e prix, l'équipe de William Earle, de Treherne.

Troisième compétition des Coopératives de Lourdes — 1er prix, l'équipe d'Albert Bazin, de Lourdes; 2e prix, l'équipe de Marcel Beaudry, de Lourdes; 3e prix, l'équipe de Firmin Bérard, de Lourdes; 4e prix, l'équipe de Marcel Leroux, de St-Claude.

Quatrième compétition des marchands — 1er prix, l'équipe de Roger Cadoreth, de Somerset; 2e prix, l'équipe d'H. J. McDonald; 3e prix, l'équipe de Denis Pantel; 4e prix, l'équipe de Roger Pantel (ces trois dernières de Lourdes).

L'équipe d'H. Stinson, de Treherne, remporta le prix "Grand Aggregate" pour avoir gagné toutes les joutes, n'ayant subi aucune défaite et, pour la deuxième année consécutive, le trophée du tournoi.

M. Meinrad Roch, président, au nom du comité en charge, tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont dévouées, soit par leur travail ou dons de beaux prix, qui ont assuré le succès de ce bonspiel, ainsi que les dames et demoiselles qui, pendant de longues heures, ont servi les lunchs, etc. Merci également à MM. Euclide Tremblay et Irénée Teffaine, gardiens en charge du tournoi, qui ont si bien accueilli les équipes durant le bonspiel. Sans oublier le poste CKSB pour avoir publié les équipes gagnantes toute la semaine.

Avec la coopération de tous, ce bonspiel annuel fut une vraie réussite.

Deux équipes de dames de Lourdes ont participé au bonspiel, la semaine dernière, à Somerset, à savoir: l'équipe de Mmes Marie Comte, Huguette Vigier, Ida Roch et Céline Boulic et l'équipe de Mmes Irène Crites, Louise Badiou, Isabelle Roch et Mlle Marie-Ange Pantel.

Une des équipes de Lourdes participe cette semaine au grand bonspiel de dames à Winnipeg; c'est l'équipe de Mme Isabelle Roch, Madeleine Fillion, Marie Luten et Berthe Weicker.

Dimanche prochain 14 février, à 1 h. p.m., aura lieu un bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin à Somerset. Invitation à tous les frères chevaliers.

Bingo

Une dernière soirée de bingo eut lieu le 7 février. Voici les noms des gagnants: Mmes Louis Brouzes, Victor Pantel, Albert Augert, Philibert Tranq et Joseph Rémillard, de Manitou, MM. Denis Pantel, Albert Delaquis, Aimé Delaquis, Jean-Guy Gallant, de Cardinal, A. Carswell et M. Murdey, tous deux de Manitou. Les prix d'entrée furent attribués à M. Jean-Guy Gallant et Mme Joseph Rémillard.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 21 février, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 55 numéros.

Bienvenue

On souhaite la bienvenue à la famille E. Luten, qui arrive de Bengouth, Sask. M. Luten est le nouveau chef de gare à Lourdes.

Les vétérans de Ste-Agathe tiennent leur assenblée annuelle

STE-AGATHE — Plus que jamais on s'est intéressé à l'assemblée annuelle des Vétérans de Ste-Agathe, Unité 304, le samedi 6 février. Un grand nombre de membres étaient présents. L'assemblée a suivi les procédures habituelles.

Tous sont fiers de l'exécutif élu. Ce sont des vétérans qui ont mérité l'estime de leurs concitoyens. Le président réélu, M. James Weir, a servi cinq ans dans la Marine canadienne sur le navire "Duke of York" pendant la seconde grande guerre. Le premier vice-président, M. Norman Garrett, a fait cinq ans et demi dans le premier régiment R.C.H.A. de l'armée, a servi en Sicile, Italie, Hollande, Belgique, France et Allemagne. Les directeurs, M. Albert Brisson est resté cinq ans et deux mois dans la troisième division du régiment "Royal Winnipeg Rifles" au Canada et en Angleterre; M. John S. Wallace, quatre ans dans l'Aviation comme lieutenant-navigateur, a été décoré par le roi George VI du D.F.C. et s'est mérité cinq autres médailles; M. Ivan Weir servit cinq ans et demi dans l'Aviation canadienne au Canada et dans les îles Aléoutiennes; M. William Kuzenko, cinq ans dans l'Aviation canadienne, a servi au Canada et en Europe et s'est mérité cinq médailles. M. John H. Stott, trois ans dans l'Aviation canadienne, a volé vers les Bermudes et Açores, mais a surtout servi en Inde, Birmanie et Ceylan pour passer en Angleterre quelques mois avant de revenir au pays, il s'est aussi mérité cinq médailles. MM. Ernest Bourbonnière et Albert Péloquin furent encore choisis comme trésorier et secrétaire.

Les invités d'honneur qui ont pris la parole furent: M. Thomas Sharp, du commandement provincial, première Unité de Winnipeg, et L. Stoddart, en charge du Bien-être des Vétérans, qui félicitèrent les membres de Ste-Agathe pour la bonne conduite de leur club et pour leurs succès; M. Albert Vielfaure, M.A.L., M. David Proteau, maire de la municipalité, M. J. Wallace, conseiller, et M. L.-D. Nolette, commissaire d'école.

L'assemblée s'est terminée par un bon goûter fourni par les Dames Auxilaires.

Les vétérans projettent une cérémonie quelconque à l'occasion de l'inauguration du nouveau drapeau le lundi 15 février, à 1 h. p.m. Tous sont bienvenus. Invitation spéciale à tous les vétérans, les Chevaliers de Colomb et les étudiants.

Baptême

Le 7 février: Rémi-Mario-Joseph, fils de M. et Mme Emile Sorin, né le 29 janvier à l'hôpital de St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Flegel, de Killaly, Sask., oncle et tante de l'enfant, représentés par les grands-parents, M. et Mme Jean Sorin.

Malade

Complet rétablissement à M. Omer Héroux, qui a fait, récemment, un séjour à l'hôpital de Morris.

Québec envoie 9,152 livres outre-frontière

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, annonce que 9,152 volumes (57 titres) ont été distribués dans des Institutions d'enseignement du Canada français d'outre-frontière et certaines bibliothèques publiques des autres provinces.

En vertu de la loi régissant le ministère des Affaires culturelles, le titulaire de ce ministère se doit de favoriser l'épanouissement des arts et des lettres dans le Québec et leur rayonnement à l'extérieur.

C'est dans ce but que des comités de lecture se réunissent deux fois par année, en février et en septembre, pour choisir des volumes qui seront distribués par le ministère, à l'extérieur du Québec.

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boite de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent [illegible]

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française, eut lieu le mardi 2 février, à 8 h. p.m., à l'école élémentaire. Vingt-deux dames étaient présentes.

M. l'abbé Julien Lévesque, aumônier-assistant, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue. Après la lecture des minutes de la réunion précédente, la trésorière donna son rapport.

Les présidentes des différents comités donnèrent un aperçu du mouvement, afin de renseigner les membres sur leur travail respectif. Mme Georges Marcoux, du comité spirituel, avait préparé un court exposé sur l'espérance; Mme Denis Bohémier, action sociale, sur les vieillards; Mme Joséphine Turcotte, éducation, présenta un album de découpures avec explications; Mme Marius Lacasse parla sur le recrutement.

M. l'abbé Lévesque, en faisant ses remarques, se dit émerveillé du travail déjà accompli et se montra très heureux d'avoir pris connaissance de ce mouvement qui tend vers le but de l'Action catholique et souhaita que le succès couronne les efforts.

Mme Rosa Therrien, présidente, remercia M. l'abbé Lévesque de ses encourageantes paroles, les présidentes des différents comités du dévouement déjà apporté, ainsi que toutes les dames présentes.

Merci aux religieuses pour la bonne tasse de café et aux commissaires pour l'usage de l'école.

Après la réunion, les dames se rendirent à l'auditorium de l'école pour un film très intéressant et aprécié de toutes. Un forum suivit.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 4 mars. Celles qui désirent se joindre à la Ligue peuvent se rendre à la prochaine assemblée ou communiquer avec Mme M. Lacasse, présidente du comité de recrutement.

Partie de cartes

La première partie de cartes d'une série de sept eut lieu le dimanche 31 janvier. Il y eut une belle assistance malgré la température inclémente.

Les prix furent gagnés comme suit: ponctualité, Mme Urbain Marcoux; prix des cartes, M. l'abbé J. Lévesque et Mlle Raymonde Emond; loterie, Mlle Georgette Jeanson ($10.00) et Mme Léon Desmarais ($5.00); vestiaire, Mme Emilien McCarthy; panier de provisions, M. Lionel Tétreault.

Cette partie de cartes était organisée par les paroissiens de Lorette Centre (est). M. Maurice Therrien agissait comme maître de cérémonies et M. Alphonse Dugas et autres s'occupaient du bingo.

Merci sincère aux organisatrices, ainsi qu'à tous ceux qui ont fourni de beaux prix pour cartes et bingo.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 14 février. Bienvenue à tous.

Carnaval

Le Club sportif tient à organiser un carnaval pour les 12, 13 et 14 mars. On est désireux de connaître quelle jeune sera choisie comme reine! On le saura la semaine prochaine.

Voyageurs

MM. et Mmes Henri Bissonnette et Aimé Landry ont pris des vacances de quelques semaines pour aller visiter leurs parents et amis aux Etats-Unis. Ils ont voyagé en avion jusqu'à Long Beach, Los Angeles. A leur voyage du retour, ils se sont rendus à San Francisco où ils ont passé quelques jours chez MM. Léandre et Raoul Landry, oncles de M. A. Landry. Ensuite, ils se sont arrêtés à Seattle et Vancouver. Ils ont gardé un très beau souvenir de leur voyage.

M. et Mme Léo Sarrasin ont aussi pris un congé d'un mois, cet hiver, pour faire un voyage en auto. Ils ont visité Mme Ducharme, soeur de Mme Sarrasin, à Vancouver, M. et Mme Armand Sarrasin, frère et belle-soeur de M. Sarrasin, à Sacramento, Cal., des oncles et tantes à Long Beach et des cousins à Santiago. Ils sont allés jusqu'à Disneyland et Capistrano et ont suivi les frontières du Mexique. Ils ont bien joui de leur voyage.

M. D. Gariépy de St-Jean-Baptiste se retire après 35 ans de service

ST-JEAN-BAPTISTE — Le vendredi 5 février, 200 personnes se réunirent à la salle St-Jean pour rendre hommage à M. David Gariépy, qui prenait sa retraite après 35 ans de service au Canadien National.

M. Arthur Vermette agissait comme maître de cérémonies. M. Emile Desautels, en termes très touchants, adressa des félicitations à M. Gariépy; il fit remarquer que celui-ci, tout en étant bon travailleur, était toujours gai et content, qu'il aimait à rire et à taquiner. Ses compagnons garderont un bon souvenir de lui. Une bourse fut ensuite présentée au héros de la fête par son petit-fils, Richard Gariépy.

M. Dennis adressa aussi quelques mots et présenta un cadeau au nom du Canadien National.

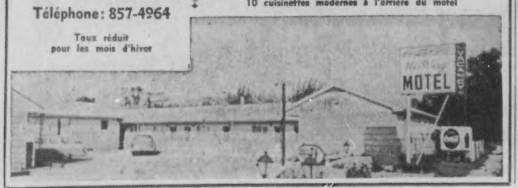
Espérons que M. et Mme David Gariépy demeureront dans la paroisse encore longtemps.

Bonspiel

Les 5 et 6 février eut lieu le bonspiel des dames. Seize équipes y prirent part. Les villages de Letellier, St-Jean-Baptiste, Morris, Sewell et Hallock étaient représentés. Les équipes gagnantes furent: 1ère compétition — 1er prix, Mme Heinricks, de Morris, 2e prix, Mme Fortier, de Letellier, 3e prix, Mme Joyce Friesen, de Morris, 4e prix, Mme Dave Friesen, de St-Jean-Baptiste; 2e compétition — 1er prix, Mlle Aline Tessier, de St-Jean-Baptiste, 2e prix, Mme E. Bissonnette, de St-Jean-Baptiste, 3e prix, Mme Renée Beaudette, 4e prix, Mme E. St-Arnaud; 3e compétition — 1er prix, l'équipe de Mme Heneault, 2e prix, Mme Yvette Sabourin, 3e prix, Mme Elisabeth Fillion, 4e prix, Mme Rose-Aimé Barnabé.

Félicitations aux heureuses gagnantes.





Chronique sportive

Le nom du Canada fait encore les manchettes sur la scène internationale du sport

par Jacques LEMOYNE

Grâce à la persévérance et au dévouement de quelques athlètes, le nom du Canada continue d'occuper les manchettes sur la scène internationale du sport. Bill Crothers, le rapide coureur de Toronto, laisse ses adversaires derrière et on sent qu'il voudra prendre sa revanche lors des Jeux de l'Empire, si ces jeux ont lieu à Winnipeg comme on l'espère. Vic Emery, même s'il n'a pas chez lui ce qu'il faut pour parfaire son entrainement domine une fois de plus le monde du bobsleigh et il nous rappelle en même temps que nous n'avons pas de piste pour ce sport au Canada. S'imagine-t-on ce qui arriverait si un gars comme Emery et les membres de son équipe parvenaient à s'entrainer régulièrement sur une piste aménagée dans le nord de Montréal selon les spécifications d'Emery? Avec trois semaines seulement d'entrainement Vic parvient à vaincre les meilleurs coureurs du monde entier! Plusieurs obstacles se posent quand on parle de construire une telle piste au Canada, l'argent manque, dit-on sans rire, et il n'y a pas assez de gens intéressés.

Pour ce qui est du problème de l'argent, le Conseil des Sports pourrait peut-être dépenser une partie de ses fonds pour une telle entreprise et il ne fait pas de doute qu'une bonne campagne auprès de l'entreprise privée aiderait grandement Emery dans ses projets. Une fois la piste achevée, on verrait le nombre de compétiteurs augmenter sensiblement et, sous la conduite d'un gars comme Emery, il ne fait aucun doute que les résultats ne se feraient pas attendre. Le Canada continuerait à occuper la première place dans le monde des courses de bobsleigh et nous aurions un autre sport d'hiver de maitrisé. On me permettra ici un petit à-côté qui me servira de leçon autant qu'à certains de mes lecteurs. Lorsque le Canada a remporté un championnat que personne ne lui concédait, il n'a pas été question de crise nationale en Italie ou ailleurs. On a simplement accepté la victoire d'Emery comme une chose qui arrive dans les sports et personne n'a parlé de décadence ni de tricherie. Peut-être que quand nous parlons de hockey international . . .

Une surprise-

La tenue du boxeur canadien, George Chuvalo, contre Floyd Patterson nous a surpris. Patterson n'est pas le dernier venu et il l'a prouvé amplement lors de cette rencontre. Mais Chuvalo nous a quand même agréablement surpris! C'est un boxeur de classe médiocre que nous avions vu à l'oeuvre contre Robert Cléroux. Ce même boxeur a progressé à pas de géant et avec une autre année de plus d'expérience et de travail George deviendra vite un aspirant sérieux au championnat du monde. Il ne reste plus à Chuvalo qu'une chose à faire: se battre plus régulièrement afin d'améliorer son jeu de pieds et ses tactiques dans l'arène. Il tape dur et encaisse de façon remarquable. Il lui faudra maintenant savoir comment mieux placer ses coups et cela doit s'apprendre puisqu'il a appris le reste. Son entraînement s'est avéré efficace et si on mesure la distance parcourue, on doit se réjouir du succès de ce Canadien. George a fait honneur aux siens et il s'est fait plus d'amis dans la défaite que Patterson dans la victoire, pour citer l'ex-champion lui-même.

La tenue de Chuvalo et de Patterson nous prouve aussi une autre chose. En dépit de toutes les critiques des gens bien intentionnés et des coeurs faibles, la boxe demeure une grande attraction quand les participants ont la réputation d'être des gens honnêtes. Chuvalo, en plus d'être un homme honnête, est aussi un gentilhomme; Patterson de même et c'est pourquoi le public leur a marqué sa confiance en assistant nombreux à ce match. Quand on éliminera les bouffons criminels de l'arène, la boxe pourra retrouver un peu de sa popularité. Mais plus que jamais il faudra nommer un Commissaire aux Etats-Unis qui surveillera ce sport de près. Il faudrait créer un organisme semblable au Canada afin de légiférer sainement dans ce domaine. En éliminant les voleurs et les chevaliers d'industrie, on protège à la fois le public, les boxeurs et les promoteurs honnêtes, et il y en a encore de ces gens-là. On parle d'un match revanche Chuvalo-Patterson, nous espérons, qu'on donnera le temps au boxeur canadien d'acquérir une plus vaste expérience de l'arène avant de l'envoyer de nouveau dans la mêlée.

Expansion!

Tôt ou tard les dirigeants de la ligue Nationale savent qu'ils devront élargir les cadres de leur ligue. Les arènes poussent comme des champignons aux Etats-Unis et le hockey y connaît une popularité qui dépasse de beaucoup ce que nous avons en notre pays. Cette popularité inquiète même certains experts qui disent que les Etats-Unis pourraient bien vite devenir les plus dangereux rivaux du Canada dans le domaine du hockey tant que la scène Internationale que sur la scène professionnelle. L'expérience tentée par Ulf Sterner nous prouve que les joueurs européens ne sont pas encore de calibre professionnel. Ils ont du chemin à parcourir avant d'atteindre nos standards, et spécialement ceux de la ligue Nationale. Certes les Européens patinent rapidement, manient bien la rondelle et lancent avec assez de précision, mais ils n'ont pas ce fini des joueurs de la ligue Nationale autour des filets et n'étant pas habitués au jeu assez dur de la ligue Nationale, ils ne savent pas se protéger. Sterner n'est pas encore prêt pour la ligue Nationale et au lieu d'envoyer Bert Olmstead en Europe y découvrir des joueurs, il serait préférable que les Rangers poussent plus à fond leurs recherches au Canada.

Pour ce qui est de l'expansion de la ligue Nationale, nous croyons qu'elle ne se fera pas aussi rapidement que certains le souhaitent. On ne serait pas surpris que la ligue Internationale groupant le Canada, la Russie, la Tchécoslovaquie, la Suède et l'Allemagne, et souhaitons-le, les Etats-Unis, puisse se réaliser avant cette expansion. Une telle ligue Internationale nous obligerait à former une véritable équipe Nationale et permettrait peut-être de réévaluer nos forces. Quoiqu'il arrive, le simple fait de voir qu'on pense à la formation d'une telle ligue nous donne un exemple de la très grande popularité du hockey sur glace. Ni le baseball, ni le football ne sont parvenus à intéresser ainsi les Européens. Il ne nous restera plus qu'à vendre l'idée au Japon et nous aurons ceinturé le monde avec notre sport national.

Prêtres et syndicats

BOGOTA (CCC) — Dans un communiqué, le cardinal Luis Concha, archevêque de Bogota (Colombie), rappelle aux prêtres exerçant les fonctions de conseillers auprès des syndicats constitués par des catholiques qu'ils doivent limiter leurs activités aux problèmes touchant à la doctrine et à la morale catholiques, mais doivent s'abstenir rigoureusement d'intervenir dans des questions d'ordre purement syndical.

Une autre source de cancer: l'arachide

PARIS — La plupart des arachides contiennent une substance cancérigène. Cette grave constatation ressort de plusieurs communications faites au cours des journées médicales qui se sont tenues récemment à Dakar.

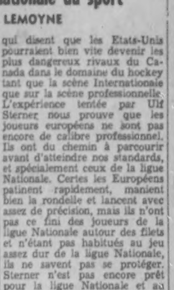
Cette substance est un poison, l'"aflatoxine", secrétée par une moisissure qui pousse sur les cacahuètes. Soupçonnée depuis plusieurs années, elle est maintenant bien connue. Sa formule chimique a été précisée. Son action est spécifique sur le foie et elle varie selon les espèces animales. L'aflatoxine détruit en un jour ou deux le foie du jeune canard. Chez le rat, elle provoque la formation de tumeurs. L'expérimentation chez le singe est en cours. On sait également que son pouvoir cancérigène est 900 fois plus élevé que celui du jaune de beurre l'un des premiers additifs alimentaires interdit pour cette raison.

Mais la question la plus importante que se posent les chercheurs est: "Quelle est son action sur l'homme?" L'aflatoxine passe dans l'huile d'arachide quand elle est extraite par pression. Mais il n'en passe que des traces lors de l'extraction par solvant, qui est le procédé le plus couramment employé, et elle est détruite par le raffinage.

Comment éviter les moisissures qui secrètent ce poison? Elles se développent cinq ou six jours après l'arrachage, dans des conditions de température et d'humidité qui lui sont très favorables dans les régions tropicales, quand les arachides, stockées, reçoivent des pluies tardives et sur les graines qui restent en terre et que les agriculteurs récupèrent pour leur consommation familiale. Les mêmes moisissures ont également été retrouvées sur le mil, le maïs, le manioc, et même le blé . . .

Ainsi, tout se résume à un problème de stockage et de séchage qui doit survenir moins de cinq jours après l'arrachage des graines.

"Il semble donc, a conclu l'un des rapporteurs qui a pris la parole à Dakar, que les découvertes récentes sur les mycotoxines, toxines fabriquées par des moisissures, soient appelées à poser prochainement un problème de santé publique important."





Dans son choix de nouveaux cardinaux, Paul VI n'a pas manqué l'occasion de signaler l'existence de l'Église du silence, de l'Eglise soumise à toutes sortes de restrictions. Ainsi peut-on interpréter l'élévation de NN. SS. J. Slypyi, métropolite de Lwow, et J. Béran, primat de la Tchécoslovaquie. Le premier, après une "disparition" de 18 ans en Ukraine communiste, a été libéré et expédié à Rome, grâce aux bons offices du pape Jean XXIII. Mgr Béran, remis en liberté depuis six mois, demeure introuvable et n'exerce pas ses fonctions. Récemment des touristes, de retour d'un voyage en Russie, ont confirmé que, à la suite de la reconnaissance de la Chine rouge par la France, l'église St-Louis à Moscou a été fermée avec chaines et cadenas. Récemment encore les revues soviétiques ont commenté le cas d'une institutrice qui a perdu son poste parce que sa vieille mère a fait baptiser son enfant, à l'insu de la maman. Cette dernière n'aurait pas dû tolérer ces superstitions! Enfin la photo ci-dessus montre un groupe de religieuses en Tchécoslovaquie qui travaillent en relai jour et nuit, dans une usine textile, car elles ne peuvent plus enseigner dans les écoles. Elles portent leur costume dans l'usine et, sous le bras, la boite de lunch. Comme on le sait, le cardinal Mindzenty est toujours réfugié dans la légation américaine à Budapest.

Le mouvement oecuménique est irréversible

PARIS — Le pasteur Marc Boegner, de l'Académie française, président d'honneur de la Fédération protestante de France, a fait à Montrouge, devant plus de 1,500 personnes, une conférence sur le thème: "De Jérusalem à Rome".

L'orateur a évoqué tout d'abord un pélerinage qu'il a fait en Terre Sainte au printemps dernier et un voyage à Constantinople, où il est allé saluer le patriarche Athénagoras.

Parlant de pèlerinage de Paul VI aux Lieux Saints, il a rendu hommage "au christocentrisme affirmé alors avec force par le Pape dans ses discours." Il a dit ensuite son admiration pour le Patriarche Athénagoras, avant d'évoquer longuement son expérience d'observateur au Concile.

Le pasteur Boegner a dit sa stupéfaction devant l'extraordinaire liberté de parole des Pères pendant la session, puis il a parlé des grandes décisions du Concile. Le texte sur "l'Eglise", a-t-il dit, doit satisfaire les protestants, car il donne une place prépondérante au "Peuple de Dieu" et rétablit la notion de "Peuple de Dieu" et rétablit la notion de collégialité qui s'était obscurcie depuis le concile de Trente.

Le conférencier s'est réjoui du schéma sur "la Révélation", pour laquelle il n'est plus question que d'une seul source.

Abordant les derniers jours de la troisième session et le malaise provoqué par le renvoi du vote de la "Déclaration sur la liberté religieuse", le pasteur Boegner a souligné que ce retard permettera une meilleure rédaction, qui sera présentée à la quatrième session, comme cela s'est produit pour le Schéma sur "l'Oecuménisme", qui, renvoyé de la deuxième à la troisième session, a été promulgué dans un texte qui aurait été impensable il y a cinq ans et qui dépasse les espoirs fondés sur lui malgré, a-t-il noté, quelques rectifications de dernière heure.

Au sujet du chapitre sur la Vierge et de la déclaration de Paul VI la nommant "Mère de l'Eglise", l'orateur a indiqué qu'il pensait qu'une doctrine biblique sur Marie pourait être formulée par des discussions communes entre théologiens catholiques et protestants. Ce sera, a-t-il dit, une des tâches d'un long dialogue pour lequel chacun devra faire preuve d'humilité, de désintéressement confessionnel total et de beaucoup de patience.

M. Lesage viendrait dans l'Ouest canadien

EDMONTON — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, a déclaré à Edmonton que la refonte de l'Acte de l'Amérique du nord britannique "devrait, entre autres choses, accorder un statut spécial aux Canadiens français". M. Laporte a annoncé en outre que le premier ministre Lesage visiterait l'Ouest canadien cette année et expliquerait quelques-uns des changements survenus dans la province de Québec.

M. Laporte a déclaré qu'en ce qui touche aux relations fédérales-provinciales, le Québec a insisté pour obtenir ce qu'il lui faut pour assurer son développement économique, politique et culturel.

"Toute cette activité . . . à fini par créer un climat de mécontentement à l'endroit du Québec", a-t-il ajouté. Il a prédit que l'évolution du Québec profitera au Canada tout entier.

Il a affirmé qu'on accuse faussement le Québec de tenter de tout ramener à lui et de chercher à créer un Etat dans l'Etat.

La principale demande de la province n'est pas seulement le rapatriement de la constitution, mais aussi la refonte de l'Acte de l'Amérique du nord britannique. Cette refonte accorderait un statut spécial aux Canadiens français, dit-il.

A chacun sa pleine mesure de justice

Prenant la parole à l'Université d'Alberta à l'occasion de la Semaine canadienne-française, M. Laporte a souligné que "statut spécial ne signifie pas un statut privilégié qui serait préjudiciable aux anglophones".

"Il ne s'agit pas, a-t-il ajouté, d'enlever quoi que ce soit à qui que ce soit, mais bien de donner à chacun sa pleine mesure de justice."

Le ministre des Affaires culturelles du Québec a redit qu'il "n'est pas question, pour le Québec, de se retirer de la confédération ou de grandir aux dépens des autres".

"Il s'agit pour nous, a-t-il affirmé, de reprendre notre place et de l'occuper en entier. C'est à cette condition que nous nous considérons comme des Canadiens à part entière."

Selon M. Laporte, une telle évolution du Québec ne peut pas nuire au reste du Canada.

"Au contraire, quand chaque région, chaque province, sera dynamique, progressive, quand chaque Canadien sera heureux de son sort, c'est le Canada tout entier qui en sera le premier bénéficiaire."

"On nous accuse en certains milieux de vouloir tout ramener au Québec, de vouloir créer un Etat dans un Etat", à dit M. Laporte. "Il n'en est rien, car nous voudrions justement déborder nos frontières, imprimer notre marque dans tout le Canada en obtenant les mêmes droits pour tous."

Le cardinal Beran sera-t-il autorisé à se rendre à Rome?

VIENNE (CCC) — A la suite de son élévation au cardinalat, Mgr Beran a pu être atteint par téléphone depuis Vienne dans le petit village où il est pratiquement relégué.

"Je pense, a-t-il dit, que le gouvernement tchécoslovaque me permettra de me rendre à Rome. Toutefois, je ne sais pas encore ce que décidera le gouvernement, on ne m'a rien dit."

Le cardinal a déclaré avoir été informé à l'avance de son élévation au cardinalat. "Le Saint-Père le voulait, et il sait pourquoi", a-t-il affirmé, sans vouloir en dire davantage. Il s'est déclaré prêt à obéir aux désirs du Pape.

A Prague, un membre du gouvernement a fait des déclarations: M. l'abbé Plojhar, ministre de la Santé publique et président des "prêtres de la paix" qui collaborent avec le régime; il avait été frappé de sanctions écclésiastiques par Mgr Beran à cause de ses activités politiques.

M. Plojhar a confirmé que des conversations avaient eu lieu entre les ministres tchécoslovaques des Affaires étrangères et de l'éducation et des représentants du Saint-Siège, mais que ces conversations n'avaient abouti jusqu'ici à rien de concret. Il a souligné qu'un serment de fidélité à l'Etat socialiste est exigé pour qu'un ecclésiastique puisse exercer ses fonctions en Tchécoslovaquie.

D'après l'agence **Associated Press**, le minstère de l'Education et de la Culture, qui est chargé des affaires des cultes, pourrait publier sous peu un communiqué.

La figure de Winston Churchill

ROME (CCC) — "La figure de Winston Churchill reste dans l'histoire comme l'expression active de la force morale, de la foi dans la liberté, dans l'indépendance et dans la paix", écrit **l'Osservatore Romano** dans une note qu'il consacre à l'homme d'Etat disparu.

Rappelant la visite que Winston Churchill fit à Pie XII en 1944, le journal écrit: "On peut affirmer qu'à cette occasion le Pape a souligné la nécessité d'un rétablissement de la coexistence internationale sur la base de la reconnaissance effective des droits naturels des peuples".

Le journal conclut: "Il n'est pas moins certain que la grande force morale de Churchill devant les épreuves historiques découla de sa foi dans l'homme et des valeurs de civilisation, mais aussi et surtout de la vision plus élevée qui poussa l'homme d'Etat, à la fin de la guerre, à conduire les membres du Parlement à l'Abbaye de Westminster pour rendre grâce à Dieu. On comprend que l'Angleterre, en cette heure, s'apprête à rendre à Winston Churchill un hommage rappelant ceux qui furent réservés à Gladstone, Wellington et Nelson".

Après la conférence d'Addis-Abéba

ADDIS-ABEBA (CCC) — Ouverte le 15 janvier, la conférence des six Eglises coptes syriennes et arméniennes (dites Eglises antéchalcédoniennes, ou Eglises "monophysites") s'est achevée à Addis-Abéba. Le rapport final recommande l'ouverture de conversations exploratoires avec Rome, souligne le profond désir d'unité manifesté par le monde chrétien et se félicite des rapports entretenus avec le Conseil oecuménique des Eglises.

La conférence propose certaines réformes intérieures portant sur la révision des règles du jeûne et de l'abstinence, la participation de la jeunesse à la vie de l'Eglise, la nécessité de faire revivre l'esprit monastique. Elle envisage d'étudier en commun l'unification du calendrier (les Eglises syriennes et arméniennes suivent le calendrier grégorien comme l'Eglise latine).

Un comité formé de deux représentants par Eglise est institué: il a pour tâche d'étudier la création d'un organisme permanent et de mettre sur pied des Commissions chargées de l'exécution des décisions prises.

La conférence a refusé d'examiner la déclaration du Concile sur les Juifs, malgré les insistances du patriarche syrien d'Antioche et du patriarche copte d'Alexandrie (Egypte), qui, on le sait, condamnent ce texte.

Les six chefs d'Eglise ont solennellement conféré à l'empereur Haïlé Sélassié le titre de "défenseur de la foi".

M. George Hees aux Torontois

"Si vous voulez profiter du marché québecois, apprenez le français"

TORONTO — M. Georges Hees a indiqué le 2 février aux hommes d'affaires désirant entretenir des relations avec le Québec les moyens d'y réussir.

M. Hees, ancien ministre du Commerce, maintenant président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, adressait la parole lors d'un diner de la Chambre de commerce des jeunes de Toronto.

Il commence par rassurer son auditoire au sujet de la poussée du nationalisme québécois. "Je suis convaincu, dit-il, que le Québec ne se séparera pas du reste du pays." Il parle en connaissance de cause. Il en a discuté avec des personnalités canadiennes-françaises.

Il juge très saine la détermination de la population du Québec à participer pleinement à la propriété et à la gestion de l'économie de cette province.

Il note que les immobilisations de capitaux dans le Québec ont augmenté de 18 pour cent entre 1963 et 1964, un record pour tout le pays. Et Québec ne s'arrêtera pas en aussi bonne voie.

Il cite pour preuves le gigantesque projet de la Manicouagan, l'usine de General Motors de Ste-Thérèse, l'aménagement d'une complexe sidérurgique, la construction de nouveaux hôtels et d'autres importants immeubles commerciaux et résidentiels, l'exposition universelle de 1967.

"Je suis convaincu, dit-il, que l'expansion que connaîtra le Québec au cours des années à venir sera encore beaucoup plus considérable."

La clé du formidable développement qui va se produire dans le Québec réside dans l'immense quantité de ressources hydro-électriques de Manicouagan. Québec possède de plus des richesses presque illimitées en bois, en minerais de fer et autres, une main-d'oeuvre qualifiée abondante.

Le fleuve Saint-Laurent et le Saguenay procurent des moyens de transports idéaux. Les ports de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sorel, Chicoutimi, Port-Alfred, Baie Comeau et Sept-Iles sont excellents. Ces facteurs ne manqueront pas d'attirer dans le Québec un nombre de plus en plus grand d'industries.

Québec disposera de plus en plus d'ingénieurs, d'économistes et d'hommes de science.

Et voici le conseil que M. Hees donne à ceux qui désirent tirer profit du marché québécois:

Ils devraient parler français. "Rappelez-vous, dit-il, que les gens qui habitent en dehors de cette province exigent des hommes d'affaires du Québec qu'ils parlent anglais lorsqu'ils vont discuter affaires dans les autres provinces. Il n'est que juste et équitable que nous parlions notre deuxième langue officielle dans une province où le français est la langue de la majorité."

Il conseille aussi aux compagnies étrangères, si elles ne l'ont pas encore fait, de songer sérieusement à établir des succursales dans le Québec, de s'intégrer au monde commercial du Québec.

Troisièmement, Québec est disposé à devenir partenaire de vos entreprises en achetant des actions cotées à l'une ou l'autre des deux bourses de Montréal.

"Je puis vous assurer, conclut M. Hees, que vous trouverez dans le Québec une expérience extrêmement agréable. Vous constaterez que les hommes d'affaires vous traiteront avec justice et qu'il est facile de discuter avec eux."

Enfin il revient à la charge au sujet du français: "Quand vous maîtriserez cette langue, vous serez beaucoup plus en mesure de comprendre les buts et les aspirations de la population française du Canada. Alors vous conviendrez que ces buts et ces aspirations sont entièrement justes et raisonnables."

Sois indulgent pour les malheureux, ne leur fais pas attendre tes aumônes. (Eccli 29, 8)

Une mise en garde du fisc au sujet des 'dons de charité'

OTTAWA — Le ministre fédéral du Revenu a révélé que certains contribuables, en remplissant leur formule d'impôt personnel pour l'année 1964, ont réclamé des déductions auxquelles ils n'avaient par droit, en déclarant certains montants comme dons de charité.

M. E. J. Benson a déclaré dans un communiqué de presse que ce genre d'erreur devait découler dans la plupart des cas d'une mauvaise interprétation de la loi, mais que tout de même plusieurs présentaient des réclamations pour des dons qu'ils n'avaient pas faits.

Des informateurs du ministère du Revenu ont dit que le problème réapparaissait périodiquement, particulièrement avec les reçus pour dons de charité obtenus dans le Québec, mais que ces abus ne se limitaient pas à une seule province et qu'ils étaient de moins en moins répandus.

"Des sondages effectués dans diverses régions du pays ont démontré que certains contribuables réclament des déductions auxquelles ils n'ont pas droit" a déclaré le ministre, M. Benson. "Je crois que cela est dû, dans la plupart des cas, à une fausse interprétation de la loi. Toutefois, certains contribuables réclament des déductions à l'égard de dons qu'ils n'ont pas réellement faits".

Justice égale pour tous

M. Benson a réitéré la ligne de conduite du ministère, c'est-à-dire que chaque contribuable doit être traité de façon équitable, juste et uniforme. "Il s'ensuit", ajoute-t-il, "que tous devraient pouvoir profiter pleinement des déductions auxquelles ils ont droit en vertu de la loi, mais qu'aucun contribuable ne devrait recevoir de traitement de faveur. Autrement, les autres contribuables sont obligés de supporter plus que leur juste part des impôts".

Un bulletin de renseignements publié en décembre '62 énumérait certains genres de dons pour lesquels la loi actuelle n'accorde pas de déductions aux fins de l'impôt sur le revenu, même si l'objet du don a un caractère charitable. La liste n'est pas complète, mais les postes mentionnés sont ceux qui font le plus souvent l'objet de demandes injustifiées.

Parmi les dons qui ne sont pas reconnus comme "dons de charité" aux fins des déductions d'impôt, il convient de mentionner: les dons faits aux organisations de charité à l'extérieur du Canada; la valeur des services rendus; la valeur des marchandises, lorsque le coût en a été imputé comme dépense d'une entreprise; les vieux vêtements, meubles, etc., donnés; les droits de scolarité payées à l'occasion des parties de cartes, des bingos, des tirages, etc., même s'ils sont organisés au profit d'oeuvres de charité. Le contribuable a droit de déduire 10 pour cent de son revenu net à titre de dons de charité.

M. Raymond Labossière préside une réunion des coopérateurs, à Carman

CARMAN — Cinquante-trois coopérateurs du district manitobain no 2 de la Coopérative Fédérée ont tenu leur réunion annuelle à Carman, le 26 janvier dernier, sous la présidence de M. Raynald Labossière, gérant de la coopérative de St-Léon. Dans le groupe on remarquait tout particulièrement la présence de MM. Alfred Bourrier, d'Altamont, Joseph L. Saurette, de Letellier, Rhéal Labossière, de St-Léon, L. A. J. Ferraton, F. Bérard et Frank Lesage, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Dès le début de la réunion, le président souhaita la plus cordiale bienvenue aux membres présents et les incita à participer activement aux délibérations de l'après-midi. L'intérêt général, les nombreuses questions posées aux divers orateurs, les discussions animées qui s'élevèrent, tout contribua par la suite à prouver que ces mots de M. Raynald Labossière n'avaient pas été vains.

Le rapport des directeurs fut présenté par MM. Raynald Labossière, John J. Elias et Ed Braun. Il contenait une revue optimiste des activités de l'année 1964 dans la région, un rappel encourageant des résultats du programme de "leadership" (surtout par seminars), des détails sur les progrès accomplis déjà dans le domaine de la fusion de diverses petites coopératives locales en plus puissantes coopératives régionales (par exemple des comités spéciaux étudient présentement l'amalgamation possible des coopératives de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph et St-Malo, et aussi Treherne, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Léon) pour mieux répondre aux besoins de l'heure, et enfin la preuve qu'il est nécessaire d'organiser plus de fédérations régionales pour fins d'éducation au sujet de tous les types de coopératives.

M. Fred Lockhart, directeur du service des Activités de Groupes, à Saskatoon, prononça un discours remarquable au cours de l'après-midi. Il démontra plus spécialement comment aujourd'hui certains réussissent à défigurer le vrai visage des coopératives pour mieux défendre leurs intérêts personnels, par exemple ceux qui accusent ces institutions économiques d'être des géants qui ne payent pas leur part des taxes canadiennes ou provinciales et ainsi font une compétition injuste aux autres organisations économiques. Il rappela donc à ses auditeurs le vrai visage du coopératisme, ses principes et ses méthodes d'action, et leur suggéra comment combattre l'ennemi avec vérité, justice et succès.

M. Don Slimmon, responsable des relations extérieures de la Fédérée, à Winnipeg, vint ensuite féliciter les coopérateurs de la région qui savent si bien travailler dans l'harmonie, par exemple en organisant des bureaux de direction où employeurs et employés travaillent et discutent ensemble; il loua aussi leur attitude pratique devant les besoins de l'avenir, même si cela exige certains sacrifices personnels ou locaux; et enfin, il proposa que la Co-op Union devienne le vrai centre d'union des petites fédérations de relations publiques du Manitoba coopératif.

Les gérants de la région ont élu M. Raynald Labossière, de St-Léon, comme leur directeur pour les trois prochaines années.

Le rapport financier indique que les revenus furent de $16,085.85 au cours de l'année 1964. Les divers items au chapitre des dépenses mettent particulièrement en vedette à quel point ces coopérateurs croient à l'importance de la publicité et de l'éducation. Sur ce point, soulignons que le budget publicitaire est au profit exclusif de La Liberté et le Patriote et de CKSB, car on a décidé de ne se servir que de ces deux media de communication.

Un directeur général adjoint de la radiodiffusion française

OTTAWA — M. Marcel Ouimet, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, a annoncé mercredi la nomination de M. Raymond David au poste de directeur général adjoint de la radiodiffusion française.

Cette nomination fait suite à la réorganisation des deux principaux centres de production de réseau, à Montréal et à Toronto, annoncée par M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, le 8 décembre dernier. Ce dernier avait alors déclaré que les changements à l'organisation résultaient d'une part des études enterprises à l'intérieur de Radio-Canada à la suite de la publication du rapport de la Commission Glassco et, d'autre part, de la nécessité de répondre au besoin croissant de coordination dans deux secteurs d'émissions très apparentés, les nouvelles et les affaires publiques.

Les changements annoncés consistaient principalement dans le regroupement des services d'exploitation et de programme de réseau en trois services distincts: "Radio", "Télévision" et "Nouvelles et Affaires Publiques". Par ailleurs, le poste de directeur des réseaux, tant français qu'anglais, était transformé en celui de directeur général adjoint, fonction qu'occupera M. David à Montréal, dès lundi prochain.

M. Marcel Ouimet a déclaré que d'autres nominations seront faites bientôt pour remplir les nouveaux postes à la direction de la Radio, de la Télévision et des Nouvelles Affaires publiques.

Né à Montréal le 16 décembre 1923, M. David a fait ses études aux collèges St-Ignace et Ste-Marie et à la faculté des lettres de l'Université de Montréal qui lui a décerné une maîtrise en littérature française et une licence ès lettres en 1948. En juin 1948, l'Université de Montréal le déléguait au premier colloque international, organisé par l'entraide universitaire internationale, à Sloen, en Allemagne. En septembre de la même année, il devenait professeur titulaire au collège Jean-de-Brébeuf où il enseignait les humanités grecques et latines, tout en donnant des cours d'histoire militaire au C.E.O.C. de l'Université de Montréal.

De 1946 à 1948, il a signé plusieurs critiques dramatiques et, en 1950, il remportait le prix de la meilleure interprétation pour la création du rôle-titre d'Oedipe-Roi au festival d'art dramatique du Canada.

En juin 1950, il entrait à l'emploi de Radio-Canada comme réalisateur à Radio-Collège. Il méritait l'année suivante le "Canadian Radio Award" pour la réalisation de "Meurtre dans la cathédrale" de T. S. Elliott. En 1952, il obtenait un accessit pour la série radiophonique "Connaissance de l'homme" Nommé chef de Radio-Collège en juin 1953, il assumait la direction du nouveau service des émissions éducatives et des affaires publiques en 1956. En 1959, il devenait directeur adjoint des programmes de télévision. C'est en janvier 1962 qu'on lui confiait le poste de chef du service des émissions religieuses, de service public et d'enseignement, poste qu'il occupait jusqu'ici.

M. David faisait partie de la délégation de Radio-Canada à la conférence de la radiodiffusion du Commonwealth, tenue à Montréal en 1963. Ctte semaine, il représente Radio-Canada aux journées d'études internationales organisées par UNDA (Association Catholique Internationale pour la Radiodiffusion et la Télévision) à Rome, du 8 au 11 février.

M. Paul Blouin, natif de Dauphin, juge du festival régional dramatique

OTTAWA — Les noms des huits juges des 14 Festivals régionaux d'art dramatique viennent d'être annoncés. De ce nombre, cinq agiront comme juges pour la première fois. Les festivals, comme on le sait, se dérouleront d'un bout à l'autre du Canada en mars et avril prochains. Les huits juges sont Canadiens. Les trois juges qui ont par le passé rempli ces fonctions sont: MM. Andrew Allan, de Toronto, réalisateur à la radio et à la télévision et écrivain; David Gardner, de Toronto, acteur, directeur théâtral et réalisateur à la télévision; Walter Massey, de Montréal, acteur et directeur de théâtre.

Les nouveaux venus sont: Charlotte Boisjoli, comédienne de Montréal; Monique Lepage, de Montréal, actrice et directrice de troupe; Paul Blouin, de Montréal également, acteur, directeur et réalisateur à la télévision; Lawrence Sabbath, de Montréal, professeur et critique théâtral, et Dennis Sweeting, de Toronto, acteur, directeur de troupe et critique théâtral.

Comme on le sait déjà, c'est Guy Beaulne, directeur de la division des arts au ministère des Affaires culturelles de Québec, qui agira comme juge des finales, qui se dérouleront à Brockville, du 24 au 29 mai.

Voici les endroits, les dates et le nom du juge des festivals régionaux qui intéressent davantage nos lecteurs:

Saskatchewan, Regina, du 22 au 27 mars; Manitoba — Nord-Ouest ontarien et Manitoba, Winnipeg, du 29 au 31 mars M. Paul Blouin, juge.

Pour les besoins du Festival, le Canada est divisé en 8 zones qui se répartissent 14 régions. La pièce gagnante de chaque zone sera invitée à participer au festival national et à concourir pour le Trophée National du Festival et pour le prix de $1,000 offert par l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs, le principal commanditaire du Festival. Le festval national aura lieu à Brockville, Ontario, du 24 au 29 mai 1965.

Notes biographiques

Né à Dauphin, Man., M. Paul Blouin a fait ses études d'art dramatique avec Eleanor Stuart. Comédien au M.R.T. et "Aux Compagnons", ainsi qu'à la radio et à la télévision, tant française qu'anglaise, il fut metteur en scène au "Negro Theater Guild" pendant deux saisons, et aussi au théâtre "Centre d'Art de Percé" de "Vu du pont" d'Arthur Miller en 1962. Il est réalisateur de télévision à la Société Radio-Canada.

Parmi les émissions qu'il a réalisées, mentionnons "Cap aux sorciers", continuité dramatique, 2 ans; "Otage" de Max Cohen; "L'échéance du vendredi" de Marcel Dubé; "Mesure de guerre" de Guy Dufresne; "La dame aux camélias" d'Alexandre Dumas; "Colombe" de Jean Anouihl; "Le temps des lilas" de Marcel Dubé; "Bousille et les justes" de Gratien Gélinas; "Mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller; "Les trois soeurs" d'Anton Tchekow, etc., etc.

Boursier de Imperial Relations Trust et du Conseil des Arts du Canada, il a mérité les trophées suivants: "Frigon", "Congrès du spectacle '60", "Congrès du spectacle '61", et "Congrès du spectacle '63".

Ottawa aura des affiches bilingues

OTTAWA — Le maire de la ville d'Ottawa a déclaré qu'il allait hâter l'installation de signaux routiers bilingues dans les secteurs de la ville, où la population est en majorité canadienne-française.

Les remarques de M. Don Reid suivent l'annonce, faite la veille à Toronto par le ministre des Affaires municipales, M. Spooner, que les municipalités de la province pouvaient installer de tels signaux bilingues si elle le désiraient. Le maire Reid avait adressé une missive au premier ministre, M. John Robarts, pour lui demander si la chose était permise.

L'an dernier, le conseil municipal avait approuvé une résolution prévoyant l'installation de tels signaux bilingues mais il s'était aperçu par la suite qu'aucun arrêté municipal ne pouvait confirmer une telle décision, ainsi que l'exige le code municipal. Ces panneaux de signalisation étaient donc illégaux.

Le maire Reid a fait savoir qu'il agirait dès qu'il recevrait la réponse de M. Robarts. D'autres dirigeants municipaux ont déclaré que le coût des nouveaux signaux ne présentait pas de problème sérieux.

L'accord international sur le blé est prorogé jusqu'en juillet 1966

LONDRES — Représentant 49 pays importateurs et exportateurs, la Commission internationale du blé vient d'approuver une prolongation d'un an de la durée de l'accord international sur le blé, dont l'échéance arrive en juillet prochain. Elle a de plus décidé de chercher les moyens qui faciliteront la conclusion d'un accord plus complet, pour remplacer les arrangements actuels, en 1966.

A l'assemblée de deux jours de la Commission, que présidait un économiste canadien, le Dr Claude Hudson, on a discuté de la vive lutte des prix du blé que se livrent l'Argentine, le Canada et les Etats-Unis; on a conclu que la baisse des prix avait cessé et que la situation deviendrait maintenant plus stable.

On avait craint, à la direction de la Commission, que la lutte pour les marchés — qui avait fait décroître de 20 cents le prix du blé pour un boisseau, en cinq jours — ne détruise l'accord sur le blé, conçu pour équilibrer le commerce international du blé.

Réunissant les délégués de 36 des 49 pays membres de la Commission, l'assemblée a émis un communiqué dans lequel elle déclare que les récents ajustements ont eu pour effet de réduire les prix du blé à ceux qui prévalaient à la mi-1963, et que les prix se stabiliseraient maintenant selon la nouvelle échelle.

Cette déclaration laisse présager que les prix mondiaux du blé se rapprocheront des minima et non des maxima de l'accord, conséquemment à un fléchissement de la demande mondiale du blé, qui a été intense au cours des deux dernières années. L'accord actuel de trois ans, qui sera maintenant prolongé jusqu'au 31 juillet 1966, stipule que le prix maximum pour le blé de catégorie no 1 Northern est fixé à $2.02½ (en argent américain) et le prix minimum à $1.62½.

Le ministre adjoint du Commerce, M. J. H. Warren, qui est le principal délégué du Canada, a émis l'avis que la prolongation d'un an apparait très satisfaisante, au cours d'une entrevue qu'il accordait.

Plusieurs délégués auraient préféré une prolongation de 2 ans, mais les Etats-Unis ont soutenu qu'ils ne pouvaient accepter qu'un délai d'un an, étant donné que la législation américaine de l'agriculture sera renouvelée ou revisée l'an prochain et que le gouvernement n'est pas en mesure de prévoir les modifications que pourra effectuer le Congrès.

Les pays importateurs et exportateurs de blé ont recherché une prolongation de l'accord en vigueur, en tant qu'arrangement temporaire, en attendant l'issue des négociations Kennedy au sujet du marchandage tarifaire mondial, négociations qui comporteraient de nouvelles ententes commerciales concernant les denrées, y compris les grains. Cependant, les négociations Kennedy ont été retardées par nombre de difficultés, qui ont terni la perspective de nouveaux accords sur les denrées.

Entretemps, les fonctionnalres permanents de la Commission vont étudier tous les aspects des négociations en cours.

Si les négociations Kennedy se révèlent hésitantes, on s'efforcera de concentrer l'attention sur le renouvellement de l'accord international sur le blé, en s'inspirant grandement des détails de l'accord actuel.

Suivant un point de vue canadien, un accord renouvelé sur le blé pourra être en vigueur tout au long des négociations Kennedy, et finalement, les décisions prises à ces négociations pourront s'accorder avec les arrangements commerciaux sur le blé qui existeront à ce moment.

Le Dr Hudson, qui présidait les sessions de la Commission, est le directeur en chef de l'économie au ministère canadien de l'Agricuture. L'assemblée a approuvé l'admission de la Rhodésie parmi ses membres et a accepté la requête de l'Union Soviétique pour être déchargée de ses obligations en tant que pays exportateur, pour cette année. Elle a dû effectuer des importations, pour combler l'insuffisance des récoltes.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff: L'Eglise doit rester "ouverte"

OTTAWA (CCC) — Un des fruits du Concile, c'est que l'Eglise a appris bien des choses et doit continuer d'en apprendre, a affirmé Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg.

Et ce qu'il y a de plus important à apprendre, a-t-il ajouté, c'est qu'on doit rester "ouvert" d'un point de vue humain.

"Peu importe qu'on soit ablument sûr de ses positions, on doit néanmoins laisser la voie ouverte au changement et rester prêt à ajouter un développement ou une précision auxquels il ne pensait pas auparavant."

Mgr Flahiff, qui est président du Conseil de la Conférence épiscopale canadienne, a été interviewé lors de son passage à Ottawa récemment.

Tous les membres de l'Eglise, depuis le Pape jusqu'aux fidèles, "doivent toujours connuer de se considérer comme des êtres humains", a souligné le prélat, et il y a toujours des leçons à tirer de chaque événement.

C'est de cette façon qu'il regarde les derniers jours de la troisième session du Concile qui ont été marqués par une profonde émotion, provoquée par la procédure sur le vote d'un texte sur la liberté religieuse, et par l'intervention de dernière heure du pape Paul VI sur le décret sur l'oecuménisme et ses développements sur Marie Mère de l'Eglise dans son discours de clôture de la troisième session

Mgr Flahiff ne croit pas que ces événements aient mis le Concile en péril, et il a l'impression que c'est aussi l'avis des autres évêques, dans la mesure où il connait leurs vues.

Il ajoute que les évêques se préparent à la quatrième session avec autant d'enthousiasme et de confiance que pour les trois premières sessions; ils s'attendent encore de pouvoir accomplir du bon travail.

Les derniers jours de la troisième session, poursuit l'archevêque, nous invitent à ne pas tirer des conclusions définitives et à rester "ouverts".

Beaucoup ont vu dans les initiatives prises par le Pape à la fin de la session une indication selon laquelle le Pape a une autorité souveraine et suprême, et sans se demander si le Pape a voulu donner une telle indication.

Toutefois, les mêmes gestes peuvent être interprétés comme faisant partie de l'adaptation qui doit se poursuivre dans l'Eglise ajoute Mgr Flahiff, qui souligne que c'est le Pape lui-même qui a demandé aux évêques de s'employer à définir leur autorité afin de compléter la définition de l'autorité du Pape donnée par le premier Concile du Vatican. C'est ce qu'ils ont fait en ouvrant, sur le rôle des évêques de nouvelles perspectives qui sont devenues le troisième chapitre de la Constitution sur l'Eglise promulguée par le Pape à la fin de la troisième session.

L'Eglise doit maintenant apprendre à vivre avec ces nouvelles idées, estime l'archevêque de Winnipeg. Par exemple, l'autorité dans l'Eglise a un double sujet: le Pape et le collège épiscopal en communion avec sa tête, le Pape. C'est là une idée difficile à apprendre, et qui demandera bien des adaptations et bien des jugements prudentiels.

Les décisions prises par le Concile ne sont nullement le triomphe d'un point de vue sur un autre, affirme le prélat.

"Peu importe que nous soyons bien sûrs de notre point de vue, nous devons rester ouverts . . . Nous devons continuer de procéder comme des êtres humains . . . Nous devons exprimer nos convictions individuelles, mais nous devons rester ouverts à de nouvelles précisions, à d'autres points de vue.

Cette "ouverture" doit caractériser toute l'Eglise, selon Mgr Flahiff. Elle est déjà le lot de ceux qui ont acquis "une extraordinaire formation" au Concile: les Pères du Concile, les experts qui travaillaient avec eux et les journalistes qui ont suivi le Concile.

"Ceux qui n'ont pas connu une telle expérience sont naturellement plus effrayés par le changement, plus préoccupés de l'avenir et plus déçus d'abandonner des positions traditionnelles.

"Ce qui est maintenant nécessaire, c'est un dialogue accru, à tous les échelons, qui aidera chacun à s'ouvrir à l'action du Saint-Esprit."

Congrès mondial de la Presse catholique

PARIS (CCC) — Le septième Congrès mondial de la Presse catholique se tiendra à New York du 18 au 22 mai 1965.

A l'issue du Congrès, un circuit touristique conduira les participants à Philadelphie, Washington, Gettysburg, Rochester, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec.

Le 60e anniversaire de la Saskatchewan

C'est un véritable discours d'action de grâces qu'a prononcé à Regina le 31 janvier le Gouverneur général du Canada, S. Exc. Geo. Vanier, à l'ouverture des fêtes qui marquent le 60e anniversaire de la Saskatchewan. Soixante années, c'est peu au regard de Canadiens qui sont arrivés il y a 300 ans, mais comment oublier que de La Vérendrye avait reconnu ces terres plus de vingt ans avant que Wolfe n'accostât devant Québec?

Fidèle à l'esprit religieux qui gouverne sa pensée et qui explique ses actes, S. Exc. Geo. Vanier rend grâce au Ciel de tous les bienfaits dont la province de Saskatchewan a bénéficié. Les mêmes sentiments de gratitude l'inspirent quand il trace du Canada le portrait d'une terre promise aux ressources inépuisables.

Il est impossible de présenter ici une vignette même réduite de ce Canada dépeint par le Gouverneur général, où coulent, comme dirait le langage biblique, "le lait et le miel".

"Nous sommes le peuple le mieux partagé du monde", s'écrie le représentant de Sa Majesté. "Nous devrions être gênés de l'admettre publiquement, poursuit Son Excellence, à moins que nous ne tirions le maximum de notre bonne fortune".

L'idée maitresse parait bien être celle-ci: comment un pays si riche peut-il être divisé par de pauvres chicanes inter-raciales? C'est une question qui vient souvent à l'esprit des Néo-Canadiens, que S. Exc. Geo. Vanier préfère appeler "des Canadiens du 20e siècle".

Près de la moitié de la population de la Saskatchewan est composée de Néo-Canadiens.

—La Presse

Analyste de semences en voie de faire ici l'analyse quant à la pureté d'un échantillon d'orge à l'un des laboratoires de la Division des produits végétaux, ministère de l'Agriculture du Canada. Il s'agit de déterminer si la semence doit porter l'une ou l'autre des étiquettes suivantes: du Sélectionneur, de Fondation, Enregistrée, Certifiée ou Commerciale. A noter que mars est le mois des bonnes semences.

Mars, mois des bonnes semences

OTTAWA — Des semences de qualité supérieure sont essentielles à la production d'abondantes moissons de première qualité, a déclaré le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, en proclamant mars, "le mois des bonnes semences".

Lançant un apel à tous les agriculteurs de mettre en terre des semences certifiées des variétés recommandées, le ministre a dit:

"C'est la seule façon dont les cultivateurs peuvent être raisonnablement certains d'en avoir pour leur argent lorsqu'ils achètent grains et graines à ensemencer. La semence certifiée est pure quant à la variété, elle possède un pourcentage élevé de germination et donne dans le champ des récoltes uniformes."

Un autre dividende que procure l'achat d'une semence certifiée, ajoutait-il, vient de ce qu'elle est exempte de maladies et de mauvaises herbes.

"Evidemment, la mise en terre de semences certifiées ne signifie pas l'assurance de moissons d'une abondance inégalée, dit le ministre, mais l'emploi de semences médiocres porte en elle-même la quasi certitude de récoltes médiocres."

Il a fait observer à ce sujet que la semence est le facteur le moins coûteux en production des cultures et qu'à cet égard, la qualité est le moyen par excellence de protéger les autres mises de fonds nécessaires à la production des cultures.

M. Hays approuve sans réserve l'idée d'un "mois national des bonnes semences" comme moyen de mettre en lumière l'importance des semences de toute première qualité en agriculture canadienne.



Des veaux de bison, tenus en captivité à Lethbridge, sont vaccinés contre le charbon.

Bisons vaccinés contre le charbon

LETHBRIDGE, Alberta — Le vaccin anticharbonneux, efficace dans le cas des bovins, immunisera-t-il les bisons contre le charbon encore appelé la fièvre charbonneuse?

Les spécialistes du ministère de l'Agriculture du Canada attachés à l'Institut de recherches vétérinaires ont entrepris une étude pour répondre à cette question. S'ils sont affirmatifs, les résultats soulèveront une autre question, à savoir la quantité de vaccin à administrer aux bisons pour les immuniser complètement contre cette maladie. Pour les bovins la dose est d'un centimètre cube.

L'étude durera quelques mois. Dans la phase initiale, une trentaine de veaux de bisons qui ont été expédiés à l'Institut reçoivent en quantités variables des injections de germes charbonneux pour déterminer quelle est la dose léthale minimum de ces organismes. Pour trouver l'efficacité du vaccin, il faut administrer au bison immunisé une quantité léthale de germes.

La deuxième phase de l'étude sera de faire des injections de vaccin à un certain nombre de bisons du parc national Wood Buffalo. Au printemps, les bêtes vaccinées seront soumises à une dure épreuve: elles recevront 200 fois la dose léthale de germes pour déterminer si le vaccin leur a réellement conféré l'immunité.

Si la vaccination est vraiment efficace, les vétérinaires la pratiqueront, en exécution d'un programme général d'immunisation, sur tous les troupeaux du parc Wood Buffalo et des régions avoisinantes des Territoires du Nord-Ouest. Le parc chevauche la frontière des Territoires et de l'Alberta.

Depuis 1962, une recrudescence de la fièvre charbonneuse a entraîné la mort de centaines de bisons dans ces parages.

Tout le malheur de l'homme vient de ce qu'il ne peut demeurer tranquille en chambre.

PASCAL.

Comparaison d'engrais pour pacages

CHARLOTTETOWN, I.P.-E. — Les engrais du commerce et le fumier donnent un meilleur rendement employés ensemble plutôt que séparément pour la fertilisation des pâturages. C'est du moins ce qui ressort de dix années d'études pratiquées aux fermes d'essais du ministère de l'Agriculture, dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

M. W. N. Black, chef de la Section des grandes cultures, Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Charlottetown, communique à ce sujet les renseignements suivants:

— Les parcelles fumées à intervalles de trois ans et recevant chaque printemps une application de 600 livres de 5-10-10 à l'acre ont produit en moyenne 18.2 tonnes de fourrage vert à l'acre.

— Les parcelles fumées à intervalles de trois ans et recevant chaque automne une application de 600 livres de 5-10-10 à l'acre ont donné en moyenne 17.08 tonnes de fourrage vert par année.

— Les parcelles fumées à intervalles de trois ans et qui ont reçu à l'automne une application de 300 livres de 5-10-10 et une nouvelle application annuelle à la mi-juillet de 300 livres de 5-10-10 ont produit 16.82 tonnes de fourrage vert.

— Les parcelles qui, sans fumier, n'ont reçu à l'automne que 600 livres de 5-10-10 à l'acre ont produit 14.14 tonnes de fourrage vert.

— Les parcelles engraissées au fumier seulement ont donné 12.4 tonnes de fourrage vert.

— Enfin, les parcelles témoins, sans fumier ni engrais chimiques, n'ont donné que 9.69 tonnes de fourrage vert par année.

Si l'on dispose de fumier et si le terrain est plan, M. Black recommande l'application de fumier à l'automne mais, faute généralement de fumier de ferme, ce mode d'engraissement ne se pratique guère. Lors de l'application printanière, il faut s'assurer que le fumier soit bien décomposé ou épandu en couche mince, sans quoi la pousse peut être retardée de beaucoup ou même s'étioler complètement.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	136.4	136	136.6	137	138
C.W. no 3—6 rangs	134.4	134.6	134.6	135	136
Fourrage no 1	123.4	123.6	123.6	124	125
Fourrage no 2	122	122.2	122.2	122.4	123.4
Fourrage no 3	119	119.2	119.2	119.4	120.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	125⅜	125.6	126⅛	126⅛	125⅞
C.W. no 3	121⅜	122.2	122⅛	122⅛	121⅞
C.W. 2 rej.	121⅞	122.2	122⅝	122⅝	122⅝
C.W. no 4	109⅛	109.4	109.6	109.6	109⅜
Ergot	108⅛	108.4	108.6	108.6	108⅜
Sur voie net	125.4	125⅞	126.2	126.2	126

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	318	319⅜	324.2	321.4	320
Mai	307	309.6	313.4	312.4	312.2
Juillet	299	300.4	304.2	304	304
AVOINE —					
Mai	83	83	83	83	83
Juillet	82⅝	82⅝	82⅝	82⅝	82⅝
Octobre	81⅜	81⅜	81⅜	81⅜	81⅞
ORGE —					
Mai	127.4	127⅝	127⅝	128	129
Juillet	127	127.2	127.2	127⅝	128⅝
Octobre	124.4	124.4	124.4	124⅝	125.4
LIN —					
Mai	325⅛	328	329.6	328⅝	327⅝
Juillet	326⅝	329.2	331.4	330⅛	329.2
Octobre	325.6	327.4	329.6	328⅜	327⅝
SEIGLE —					
Mai	130⅛	130.4	130.6	130.6	130⅜
Juillet	131	131.4	131⅝	131.6	131⅝
Octobre	132	'32.4	132.4	133	133

(Pour la semaine du 1er au 5 février 1965)

Une nouvelle initiative du Comité du Festival de la Chanson française

GRAVELBOURG — Avec la bienveillante collaboration de la station radiophonique CFRG, le Comité du Festival de la chanson française organise une tournée d'enregistrement dans les paroisses qui voudront et pourront bien le recevoir.

Ces enregistrements auront pour but d'aider à la préparation lointaine de quelques-unes des pièces qui seront exécutées au Festival. Egalement, ceux-ci permettront aux solistes, choeurs et chorales de s'entendre et d'évaluer leur perfection ou leurs faiblesses au point de vue musical, débit, diction, expression, mélodie, ensemble, etc. . .

Cette journée a aussi pour but d'inviter les adultes à se joindre aux jeunes afin de chanter en français.

Les techniciens de CFRG enregistreront toute autre chorale paroissiale, groupe adulte, hommes ou femmes, ensemble de famille, qui manifestera le désir de se présenter. L'équipe technique en profitera également pour enregistrer tout autre genre de présentations musicales et instrumentales de bon goût, ainsi que des interviews. Ces enregistrements passeront en ondes les dimanches, et ce, à partir du 28 février, à 2 h. 30, heure avancée (1 h. 30, heure normale).

L'on se souvient que les Festivals auront lieu aux dates suivantes: Willow-Bunch, le mardi 30 mars; Ponteix, le mercredi 31 mars; Gravelbourg, le jeudi 1er avril; et enfin, la grande finale, le dimanche 4 avril, à Gravelbourg.

CFRG et son équipe technique passeront chez vous, très probablement aux dates suivantes: Dollard, le lundi 22 février, à 1 h.; Val Marie, le mardi 23 février, à 9 h.; Ferland, le jeudi 25 février; Willow-Bunch, le lundi 1er mars, à 9 h. 30; Assiniboia, le mardi 2 mars, à 9 h. 30; Lisieux, le mercredi 3 mars, à 9 h. 30; Coderre, le lundi 8 mars, à 9 h. 30; Courval, le lundi 8 mars, à 1 h. 30; Gravelbourg, le mardi 9 mars, à 9 h. Les heures indiquées sont toutes à l'heure locale, et la confirmation sera faite huit jours avant.

Cependant, on vous prie d'aviser promptement de droit par téléphone en appelant CFRG 648-2515, si des raisons majeures vous empêchent de pouvoir tenir le rendez-vous. De son côté, le Comité agira de la même façon.

Radville

Statistiques

Les statistiques de la paroisse de Radville et dessertes pour 1964, présentées par MM. les abbés A.-E. Yandeau, curé, et N. Marcotte, vicaire, sont des plus encourageantes: 245 familles, soit une augmentation de 20 sur les années précédentes; baptêmes 35; mariages 12; communions 41,000; sépultures 8; desserte de Ste-Colette: 1 baptême et 1 sépulture; Souris Valley: 1 baptême, 2 mariages et 1 sépulture.

Compagnie John Deere

Le 20 janvier, dans la salle de théâtre Oasis, M. E. Bourassa et fils donnèrent sur l'écran une démonstration de machines agricoles sous le patronage de la compagnie John Deere: plusieurs nouveautés dans ce domaine ont vivement intéressé le public. Trois prix d'entrée ont été gagnés par MM. R. Wimegers, G. Ven de Sype et G. Galorneau.

Un bon goûter servi par le personnel suivit la représentation.

Décès

Mme Jean Clark est décédée le 2 février à l'hôpital. Le service funèbre eut lieu à l'église de la Ste-Famille le samedi 6 février.

Avis aux abonnés

Vous êtes heureux de lire les nouvelles de Radville, n'est-ce pas? Pourquoi alors emprunter le journal du voisin? Abonnez-vous et si vous êtes déjà abonné, avez-vous renouvelé votre abonnement? Si non, voyez votre correspondant, J.-C. Porte.

Jackfish

Çà et là

Le club de hockey de l'école secondaire joua une partie de hockey à Vawn, le jeudi 4 février, et gagna, 5 à 2. Félicitations.

M. Audette, secrétaire de l'A.C.F.C., tint une réunion avec les professeurs de l'école St-Léon, le 4 février.

Plusieurs élèves de l'école St-Léon participèrent à un tournoi de curling à Meota, récemment.

L'équipe d'enseignants de l'école St-André de North Battleford jouissait d'une tournée en traîneau, dimanche après-midi.

Mlle Emilienne Baillargeon est maintenant employée à l'hôtel de ville de North Battleford.

Le R. P. A. Girard, O.M.I., doit revenir cette fin de semaine d'un voyage de deux semaines en Californie. Pendant son absence, M. l'abbé G. Aumont, de Vawn, célébra la messe à Meota; M. l'abbé Desrosiers, d'Edam, à Jackfish, et le R. P. A. Alberti, O.M.I., de Cochin, le soir au couvent.

M. et Mme Norbert Duhaime et leur fils, Joël, sont en visite chez M. et Mme Régis Duhaime.

Mlle Thérèse Esquirol gagna le concours d'essai "What does the United Nations mean to me" organisé par les "Odd Fellows" de North Battleford. Choisie parmi dix candidates de 11e année, elle représentera le district de North Battleford au concours provincial dont le gagnant ira participer à New York! Bonne chance à Mlle Esquirol.

Saint-Front

Assemblée annuelle

Les Dames de Ste-Anne tenaient leur assemblée annuelle, le dimanche soir 24 janvier, chez Mme Donat Quessy, avec 25 membres présents. Après la prière, la secrétaire lut le rapport financier pour l'année 1964. Durant l'année, les dames ont servi deux banquets de noces: un de noces d'or et un de noces d'argent; acheté des nappes et ustensiles pour la salle au soubassement de l'église; payé la moitié des dépenses des réparations du théâtre. Il reste encore une bonne réserve déposée à la Caisse populaire de St-Front.

Les élections qui eurent lieu donnèrent les résultats suivants: Mme Aline Thévenot, présidente; Mme Germaine Fortin, vice-présidente (ces deux dames remplacent Mmes Elise Moisan et Rose Bourque, sortant de charge); Mme Clémentine Basset, élue secrétaire par acclamation.

Après un programme récréatif, Mmes Clotilde et Andréa Quessy servirent un délicieux goûter. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Yvonne Bouchard, le 28 février.

Anniversaire

Une belle fête familiale avait lieu le dimanche soir 31 janvier chez M. et Mme Boromée Moisan lorsque plusieurs de leurs enfants et petits-enfants se réunissaient pour célébrer les 84 ans de M. Moisan. Parmi les convives, on remarquait M. et Mme Gustave Lefebvre, d'Englefeld, leur fils, Marcel, et son épouse, leur fille, Jeannine, et son époux, M. Tony Koenig, M. et Mme André Régie, de Watson, M. et Mme Maurice Plamondon, de Watrous, M. et Mme Paul Moisan et la famille Emilien Moisan, de St-Front.

Les chansons, les histoires, les jeux de cartes se succédèrent toute la soirée; un délicieux goûter fut servi par les filles Moisan.

M. et Mme B. Moisan remercient tous ceux qui sont venus pour cette occasion.

Baptêmes

Le 29 janvier: Rachel-Marie, fille de Gérald Dufault et de Corinne Moisan, née le 23 janvier à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Moisan, grands-parents de l'enfant.

Le 31 janvier: Ginette-Marie, fille de Joseph Le Strat et d'Yvette Moyen, née le 19 janvier à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Peter Spizawka, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Philippe Tessier sont heureux d'annoncer à leurs amis que leur troisième arrière-petite-fille a été baptisée à Merritt, C.-B., dernièrement; c'est la fille de Thérèse Brisson, autrefois de St-Front.

Debden

Remerciements

Mme Amédée Ruel désire remercier tous ceux qui, durant son séjour à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, lui ont témoigné de la sympathie, soit par leurs visites, envois de fleurs ou voeux de rétablissement et surtout par leurs prières.

Malades

Le dimanche 31 janvier, M. Marcel Couture fut transporté d'urgence à l'hôpital Ste-Famille où il fut opéré pour l'appendicite.

Mme Thomas Blais, qui s'est fracturé une hanche, fut aussi amenée à ce même hôpital.

Mme George Klein est de retour après avoir passé quelques jours à l'hôpital.

A ces malades, on souhaite un prompt rétablissement.

Titanic

Baptême

Le 31 janvier: Lorette-Germaine, fille de M. et Mme Raymond Fiolleau, née le 24 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Forseille, de Prince-Albert, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme L. Délisle allèrent à Prince-Albert pour affaires et M. et Mme Marcel Fiolleau allèrent à Saskatoon pour la même raison.

Mlle Rose-Marie Fiolleau et son frère, Michel, passèrent une fin de semaine chez M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville.

M. et Mme Alain Dumont et leur famille, de Duck Lake, ont rendu visite à MM. et Mmes L. Délisle et Arsène Mercereau.

MM. Gustave et Ernest Mercereau, de Duck Lake, sont venus chez M. et Mme Arsène Mercereau.

M. Alain Fiolleau, étudiant à Saskatoon, est venu chez ses parents, M. et Mme Marcel Fiolleau, pour une fin de semaine.

M. et Mme Désiré Forseille, de Prince-Albert, visitèrent M. et Mme Raymond Fiolleau, dernièrement.

Investiture de deux prélats à St-Louis, le 28 janvier

ST-LOUIS — Le 28 janvier restera un jour mémorable dans les annales de la paroisse. Ce jour-là, M. l'abbé Louis Leclerc, ancien curé, fut élevé à la dignité de Prélat domestique. Durant la même cérémonie, M. l'abbé Martial LeBlanc, chancelier du diocèse, recevait le titre de Camérier secret de Sa Sainteté. Les parents de ce dignitaire, M. et Mme R. LeBlanc, demeurent à St-Louis.

L'imposante cérémonie débuta par l'investiture présidée par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert. La messe suivit l'investiture. Pour la première fois dans le diocèse, la messe fut concélébrée et les prières se dirent en français. Les concélébrants furent Son Excellence et les deux dignitaires. M. l'abbé Jean Papen, du collège Notre-Dame, dirigeait les commentaires de la messe et les prières. La chorale était sous la direction de la Rév. Sr Bernadette-de-Lourdes.

Une cinquantaine de membres du clergé, quelques-uns venus de très loin, ainsi que des gens de Cut Knife, Carlton, North Battleford, Saskatoon et d'autres endroits, avaient tenu à joindre leurs hommages à ceux des paroissiens en cette heureuse occasion.

Après la messe, nombre d'invités se rendirent à la salle paroissiale où un banquet fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques. M. l'abbé G. Pouliot, curé, agissait comme maître de cérémonies. La chorale de l'école, dirigée par la Rév. Sr Jean-Berchmans, fit entendre trois chants après lesquels plusieurs invités prirent la parole. Son Excellence félicita les nouveaux dignitaires et remercia les religieuses et autres paroissiens de St-Louis de leur support envers le collège. Ensuite, avec beaucoup d'humour, il raconta un voyage fait dans une banlieue de la ville de Bombay.

Vint ensuite Mgr J.-A. Boucher, curé à la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert. Quoiqu'étant "la jeunesse incarnée et personnifiée", Mgr Boucher se fit l'interprète du clergé plus âgé pour présenter des voeux aux deux prélats. Le R. P. J. St-Pierre, O.M.I., de North Battleford, parla au nom du clergé plus jeune. M. Claude LeBlanc parla au nom des paroissiens de St-Louis; M. Auguste Robin, pour ceux de Carlton, et M. Lucien Dupuis, pour ceux de Cut Knife.

Mme Joseph Tessier, présidente de la Ligue, et Suzanne Bertrand, au nom des élèves de St-Louis, offrirent leur bouquet spirituel à NN. SS. Leclerc et LeBlanc. M. Raymond Marcotte, confrère de classe de Mgr LeBlanc, apporta les hommages des suivants: le Conseil de la Vie française en Amérique, Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, le poste CFNS, le curé et les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens à Saskatoon. On fit ensuite la lecture de quelques télégrammes de félicitations.

En dernier lieu, Mgr Leclerc remercia Mgr Morin, ses paroissiens, anciens et actuels, et se dit chanceux d'avoir passé dans des paroisses où il avait toujours joui de l'entière coopération des gens. S'il a pu accomplir quelque bien, ajouta-t-il, c'est grâce à cette coopération qui ne lui a jamais été refusée.

Mgr LeBlanc exprima sa gratitude envers Mgr Morin et offrit ses voeux à Mgr Leclerc. Il remercia M. le curé de sa délicate bonté en l'invitant dans la paroisse de St-Louis pour son investiture.

Cette belle fête paroissiale est passée, mais son doux souvenir demeure parmi les paroissiens de St-Louis.

Optimisme du discours du trône lu à Regina le 4 février dernier

REGINA — Le discours du trône, lu par le lieutenant-gouverneur R. L. Hanbidge lors de l'ouverture de la session législative de la Saskatchewan, reflète un optimisme enflammé devant les possibilités futures de progrès dans cette province. En effet, ce discours laisse prévoir un programme législatif de diminutions majeures de taxes et d'augmentations de dépenses pour la voirie, l'éducation, les programmes d'aide à la jeunesse et d'aide aux Indiens et Métis.

Le gouvernement libéral, dès sa première session, propose donc des augmentations, jusqu'à 50 pour cent, dans les dépenses capitales pour besoins routiers, une aide substantielle à l'Université de la Saskatchewan et à quelques écoles privées, l'augmentation des pensions aux professeurs et fonctionnaires à leur retraite, l'établissement d'une agence de la jeunesse et la création d'une branche spéciale des Indiens et Métis.

Le discours du trône, envisageant l'avenir avec optimisme, déclare que l'année 1964 fut une année "de remarquable croissance économique" en Saskatchewan. Par exemple, il note les progrès géants de l'industrie de la potasse grâce à des investissements de plus de $300 millions, la création de la première industrie minière de métaux de base, une augmentation de 30 pour cent dans le nombre des compagnies enregistrées dans la province, et une récolte bien au-dessus de la moyenne.

Tout en décrivant l'augmentation des dépenses prévues, le discours annonce aussi des déductions de taxes, car le gouvernement actuel croit "que les taxes en Saskatchewan sont un fardeau plus lourd que celui que porte les Canadiens dans d'autres parties du pays". Et donc, quoique de très larges dépenses sont prévues pour l'avenir prochain, "des réductions majeures de taxes seront proposées".

On propose aussi une augmentation du salaire minimum en Saskatchewan, des amendements à l'Acte des Elections, des programmes d'aide à l'agriculture, etc. La construction d'une nouvelle maison de correction pour les femmes à Prince-Albert et d'une nouvelle maison à Regina pour prendre soin d'environ 40 enfants est aussi annoncée.

Le discours du trône appuie tout particulièrement sur l'aide à l'éducation: extension des facilités d'éducation technique là où elles ne sont pas actuellement disponibles "pour répondre à la demande croissante de travailleurs spécialisés dans une province qui s'industrialise rapidement"; aide financière à un certain nombre d'écoles privées; augmentation substantielle des octrois de construction et d'opération aux campus universitaires de Regina et de Saskatoon; un département de la jeunesse "pour coordonner et promouvoir les facilités culturelles et de loisirs offertes aux jeunes dans la province", afin de mettre un frein à l'exode des jeunes vers l'extérieur.

L'amélioration et l'élargissement des chances d'emploi offertes aux citoyens Indiens et Métis sera la première tâche de la branche Indienne-Métisse proposée. Mais on travaillera aussi "à élever le niveau de vie de la population indienne et métisse plus près de celui dont jouissent leurs concitoyens".

Le discours du trône propose aussi des amendements à l'Acte des Hôpitaux de la Saskatchewan, à l'Acte d'Assurance médicale, une législation au sujet de l'ouverture des magasins de détail, et il annonce l'introduction d'une loi permettant à toutes les compagnies d'assurance d'entrer en compétition, à base de soumissions pour l'obtention des assurances des institutions telles que écoles, hôpitaux, sanatoriums, alors qu'auparavant ces assurances allaient automatiquement au bureau d'assurance du gouvernement.

Enfin, le discours annonce une aide au progrès artistique et culturel, la coopération avec les Plans de Pension proposés par Ottawa, une résolution réclamant l'approbation du rapatriement de la Constitution canadienne, des amendements à l'Acte des Liqueurs et une loi permettant la vente de la margarine coloriée.

Les bourses d'étude de français de l'Alliance Française de Regina

REGINA — L'Alliance Française de Regina s'occupe d'un certain nombre de projets visant à développer la culture française. L'un de ces projets culturels a pour but de stimuler l'intérêt et la connaissance de la langue et de la littérature françaises.

C'est pour cette raison que l'Alliance Française de Regina présentera cette année trois ou quatre bourses d'études. Les bénéficiaires de ces bourses suivront des cours de français durant l'été de 1965, soit à l'Université Laval à Québec, soit à la Faculté de l'Est de l'Université de Toronto. Cette dernière faculté donne ses cours dans la ville de St-Pierre qui se trouve dans l'archipel de St-Pierre-et-Miquelon, à quelques kilomètres au sud de Terre-Neuve.

La valeur de ces bourses est de $200 ou de $250 chacune. Les bourses affectées aux étudiants allant à Laval seront de $200, celles pour St-Pierre-et-Miquelon seront de $250.

Le montant de ces bourses sera déposé au nom des étudiants à l'université de leur choix. Les étudiants seront munis d'une lettre de l'Alliance Française de Regina, certifiant qu'ils sont bénéficiaires de cette bourse, et ils recevront le montant alloué au moment de leur inscription pour les cours d'été.

Tous les professeurs de français de la Saskatchewan qui remplissent les conditions ci-dessous sont à même d'obtenir une de ces bourses:

1. Ils doivent avoir suivi au moins UN cours de français à l'université, d'un niveau supérieur à la 12e année et dans lequel ils auront obtenu une note supérieure à 65 pour cent.
2. Ils doivent, soit enseigner le français dans l'année en cours, ou bien être sous contrat pour l'enseigner avant le 1er juin 1965.
3. Le niveau du cours choisi doit être tel que le cours puisse être accepté en vue de l'obtention d'un "degré" universitaire.
4. Les professeurs, en remplissant le formulaire, doivent indiquer la mesure dans laquelle cette bourse leur sera utile pour améliorer l'enseignement du français dans nos écoles. L'Alliance considérera également le besoin financier des étudiants.
5. Les personnes ayant obtenu une bourse doivent s'engager à suivre un cours d'été dans l'une des deux universités mentionnées.
6. Les demandes ou cas spéciaux seront jugés d'après leur mérite.

On obtient les formulaires de demande à l'adresse ci-dessous: M. Lucien-A. Pétry, 11, Burton Place, Regina, Sask.

Les formulaires doivent être réexpédiés avant le 1er mars.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Tous les après-midi à 2 h., du lundi au vendredi, les auditrices de CFNS retrouvent leur émission favorite: "Fémina".

Chaque jour de la semaine, "Fémina" offre à ses auditrices une chronique intéressante. Le lundi, c'est la mode. On y donne des conseils très intéressants et des suggestions. Le mardi, on présente un rapport aux consommatrices. Etant donné le coût sans cesse croissant de la vie, ce rapport est une aide précieuse pour les mères de famille qui se demandent comment elles réussiront à joindre les deux bouts. Le mercredi, "Fémina" donne des conseils judicieux sur la préparation des menus familiaux et sur l'art de bien manger. Le jeudi, les auditrices plongent en pleine actualité politique. On tente de mettre à la portée des auditrices, les problèmes les plus complexes de la politique. Le vendredi, on cause d'un peu de tout, depuis les cours du soir pour adultes jusqu'aux cosmétiques nouveaux, en passant par l'éducation des enfants, la musique ou le cinéma.

Donc mesdames, ne manquez pas d'écouter "Fémina" à l'antenne de CFNS du lundi au vendredi à 2 h.

Honneur à notre poste

M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS, recevait la semaine dernière un certificat d'appréciation du club Optimiste de Saskatoon. Radio CFNS a reçu cet honneur pour ses services rendus à la ville, à l'état et à la nation, ainsi que pour son appui et sa coopération accordés aux clubs sociaux.

La famille Plouffe

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que le populaire radio-roman de Roger Lemelin, "La famille Plouffe", reprendra l'horaire de CFNS d'ici quelques semaines. Naturellement il est encore trop tôt pour vous dire à quel moment cette émission sera radiodiffusée, mais nous espérons vous donner les informations désirées au cours d'une prochaine chronique.

Reportage

Samedi prochain, 13 février, les auditeurs pourront entendre à l'émission "Reportage", diffusée à 11 h. 15 a.m., la première tranche d'une entrevue réalisée avec quelques étudiants du collège Notre-Dame de Prince-Albert. La deuxième partie de cette réalisation sera mise à l'horaire à l'émission du samedi 20 février.

Coderre

Décès de Mme C. Coderre

Mme Claudia Coderre, âgée de 73 ans, décédait à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina le lundi 25 janvier, après une longue maladie. Née à St. John, Dakota-Nord, E.-U., en 1891, elle arriva à Coderre en 1913 et, l'année suivante, épousa M. E.-B. Coderre, marchand général et maître de poste.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Lorette (Mme Don White), de Holt, Michigan; trois fils, Lionel, ministre du Travail et des Coopératives à Regina, Edouard et Yvon, tous deux marchands à Coderre; deux soeurs et deux frères. Son mari l'avait précédée dans la tombe en 1960 et une fille, Lucille, en 1959.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Fernand Ducharme, assisté de deux Pères Oblats du collège Mathieu comme diacre et sous-diacre.

Les Dames de Ste-Anne et les membres de la Ligue des Femmes Catholiques dont Mme Coderre faisait partie assistèrent en groupe, portant chacune un cierge allumé et précédées de la bannière de Ste-Anne. Mme Coderre était aussi membre des Dames Auxiliaires.

Les porteurs étaient MM. Lambert Alix, Emile Gauthier, Walter Johnstone, Eugène Peltier, Ethelbert Ferrara et Raymond LeBrun.

Sincères condoléances à la famille.

Dames de Ste-Anne

La dernière assemblée des Dames de Ste-Anne eut lieu chez Mme Armand Gaucher; l'assistance fut peu nombreuse à cause de la température si froide et des mauvais chemins. Après lecture des minutes et de la correspondance par la secrétaire, Mme Ivon Coderre, on étudia le sujet: "L'Eglise et la paroisse", présenté par le Père Directeur, et "La différence entre les croyants et les pratiquants", donné par la dame en charge du programme spirituel.

Il fut mention de la retraite des Dames de Ste-Anne qui aura lieu à Lumsden au commencement de mars; quelques-unes doivent y assister.

La réunion se termina par les prières d'usage et la bénédiction du directeur. Un bon goûter fut servi par Mme Gaucher.

Malades

Mme Georges Gagnon a subi une grave opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et Mme Baptistine Perras est patiente à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

Willow-Bunch

Décès d'un pionnier

Un pionnier de l'endroit, M. T. W. Bennett, est mort subitement à sa maison le vendredi 22 janvier, à l'âge de 81 ans. Il est né à Londres, Angleterre, le 21 mai 1884; venu au Canada en 1903, il s'établit à Willow-Bunch en 1909, y vivant sur une ferme jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, cinq filles, un fils, onze petits-enfants et un frère, Harry, de Winnipeg.

Décès de M. P. Paulhus

M. Pete Paulhus, autrefois de Willow-Bunch, est décédé à Weyburn le mardi 26 janvier, à l'âge de 70 ans.

Les funérailles eurent lieu en cet endroit le vendredi 29 janvier. Les personnes suivantes s'y rendirent: MM. et Mmes Earl Fitzpatrick et Léonard Bourdages, Mme Aurèle Lapointe, et sa fille, Berthe, et Mme André Philippon.

Mme Jean Bourdages, qui était chez ses filles à Regina depuis quelques semaines, alla également aux funérailles et revint ensuite avec ceux-là.

M. P. Paulhus est le frère de Mme Albert Bilodeau, de cette paroisse.

Çà et là

M. et Mme Raymond Souillet, de Biggar, ont visité leur père et beau-père, M. André Souillet, ainsi que M. et Mme Paul Piché, récemment.

M. et Mme Gérard Lalonde et deux de leurs enfants, ainsi que Mme L. Therrien et un de ses enfants, allèrent à Moose Jaw, le vendredi 29 janvier, pour affaires.

M. et Mme Jean Bonneau déménagèrent récemment dans leur nouvelle demeure construite à l'ancienne place de M. et Mme Amédée Roy, qui reviennent d'Assiniboia pour rester chez leur fille, Mme Jean Bonneau.

M. Jean Bourdages est revenu dernièrement de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où il fut patient quelques semaines.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 6 février, Joseph Nogue, McCord, et René Fauchon, Ferland; le 7 février, Florian Montes, St-Front, et Edouard Blais, Delmas; le 9 février, Jean Beaulieu, Makwa, Gérald Legault, Gravelbourg, et Gérald Gaudet, St-Isidore-de-Bellevue; le 11 février, Florent Bilodeau, Debden.

Le 13 février, Régis Ferraton, Montmartre; le 14 février, M. l'abbé Dominique Dugas, Gravelbourg; le 16 février, Rosario Morin, Gravelbourg, et Armand Lapierre, Montmartre; le 17 février, Georges Parent, Gravelbourg, et Louis Béchard, Sedley; le 19 février, Joseph Bru, Jackfish Lake.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Tournoi de ballon-panier

Le tournoi annuel de ballon-panier, au collège Mathieu, eut lieu les 29 et 30 janvier. Chacune des huit équipes invitées était assurée de sa participation à trois parties; c'est donc dire que douze rencontres auront lieu entre 3 h. p.m. vendredi à 9 h. 30 p.m. samedi.

Agissaient comme arbitres, MM. Harry Kapusianyk et Trent Cooley, de Weyburn, ainsi que MM. Henri Léost, Réal Forest, Edouard McCarthy et André Moquin, ces derniers du collège Mathieu.

Des quatre parties jouées vendredi, les vainqueurs furent: les Alouettes du collège Mathieu, le Riverview Collegiate de Moose Jaw, les Teck Toilers de Moose Jaw et Irwin Collegiate de Swift Current; les perdants: les Beatty Barons de Swift Current, les écoles secondaires de Gravelbourg et de Kyle et les Indiens de Lebret.

Samedi matin, après une bonne nuit de repos, les athlètes continuèrent la lutte. L'école secondaire de Gravelbourg l'emporta alors contre les Beatty Barons par un compte de 39 à 26. Les Indiens de Lebret l'emportèrent sur Kyle par un pointage de 66 à 38.

Au match suivant, deux équipes gagnantes de la veille, les Alouettes et le Riverview, se rencontrèrent dans un match excitant du commencement jusqu'à la fin. Malgré les nombreux encouragements de la part des collégiens, les Alouettes durent essuyer la défaite par le compte de 41 à 38.

La partie suivante, mettant aux prises Toilers et Irwin, deux équipes considérées comme très rapides, fut sans doute la plus chaudement contestée du tournoi. Irwin l'emporta finalement par 59 à 57.

Les Alouettes l'emportèrent aussi contre ces mêmes Toilers par un compte presque aussi serré, 56 à 51. L'équipe locale dut se surpasser, car l'absence d'un de leurs meilleurs joueurs et la piètre condition physique de deux autres joueurs n'aidaient pas à leur cause. Tout de même ils ont travaillé avec acharnement et l'emportèrent finalement.

L'avant-dernière joute disputée fut celle dite "consolation" et remportée par les Indiens de Lebret contre l'école secondaire de Gravelbourg par le pointage de 47 à 41.

Les Indiens se donnèrent entièrement au jeu et les audacieuses longues passes qu'ils effectuèrent très souvent leur furent favorables. L'équipe du village a, pour sa part, tenu les spectateurs en haleine en enregistrant 32 points contre 14 pour leurs adversaires aux deux derniers quarts; compte finale donc: Lebret 47, Gravelbourg 41.

Enfin s'affrontèrent les deux équipes finalistes, Riverview et Irwin. Tous anticipaient un match serré et il en fut ainsi pour les deux premiers quarts, car le compte indiquait alors Irwin 29, Riverview 28. Mais les joueurs du Irwin se montrèrent supérieurs pour le reste de la rencontre et l'emportèrent finalement par le compte décisif de 63 à 42.

Irwin remportait son deuxième championnat consécutif.

Le R. P. M. Charest, O.M.I., gérant des Alouettes et organisateur du tournoi, adressa la parole, proclamant l'excellence du sport qu'offre le ballon-panier et félicitant l'équipe des vainqueurs et toutes les équipes ayant pris part au tournoi.

M. Paul Heppelle, membre du Comité de propagande, remercia tous ceux qui avaient bien voulu encourager les jeunes athlètes par leur présence à ce grand tournoi.

M. Alain Nogue, président de la Cité étudiante, présenta le trophée et les écussons aux joueurs de l'équipe championne.

Enfin, M. Young, capitaine de l'équipe des champions, adressa quelques mots de remerciement à tous.

L'intérêt pour le ballon-panier semble augmenter et un beau groupe de jeunes du village assistait à ce tournoi. Espérons que les adultes s'y intéresseront aussi tout autant lors des parties à venir.

"Mens sana in corpore sano", voilà la chère devise de tout étudiant.

Roderic BEAUJOT,
élève de Rhétorique.

• • •

Nos Alouettes

Même si notre équipe de ballon-panier, dans la division d'école secondaire, n'a pas gagné le trophée à notre tournoi, nos joueurs montrèrent leur bon esprit sportif habituel. A travers les années, nos Alouettes ont toujours été remarqués pour ceci, et je suis certain qu'ils garderont cette bonne réputation.

Leur première partie du tournoi fut gagnée sans un trop grand effort. Leur supériorité sur le club de Gravelbourg était évidente. Dans la deuxième partie, Riverview de Moose Jaw offrit un peu plu de compétition à nos Alouettes. L'intérêt et l'enthousiasme des collégiens n'ont pas réussi à leur donner les trois points qu'ils désiraient pour gagner la partie. Mais sans se décourager ils revinrent pour prendre la partie contre les Toilers par une marge considérable.

Nous sommes tous certains que si Wayne Savard n'avait pas eu mal au dos, nos Alouettes auraient remporté trois victoires. De plus une tragédie dans la famille de l'un de nos meilleurs joueurs rendit sa présence au tournoi impossible. Oui, l'absence d'Adrien Brisebois fut immédiatement remarquée et ressentie.

Mais pour compenser tout ceci, l'entraîneur, L. Pinel, introduit dans le club un nouveau joueur, Lionel Laverdière. Celui-ci montra son haut calibre dans l'art du ballon-panier et se classa parmi les meilleurs joueurs.

Nous exprimons notre admiration et fierté pour nos Alouettes en les supportant en tout temps et nous espérons que vous les supporterez si vous avez la chance de les voir jouer. Au nom de tous les collégiens, je leur souhaite de la chance dans leurs parties à venir.

Jean-Guy POISSANT,
élève de Versification.

Prud'homme

Çà et là

Félicitations à M. Hervé Loiselle, qui fut élu maire du village, ainsi qu'à M. B. Harvey, élu commissaire, et à M. Adrien Loiselle, élu marguillier.

Les paroissiens de Prud'homme se sont divisés en dix groupes qui doivent, tous les mardis soir, écouter à la radio une série d'émissions préparées par la Confraternité de la Doctrine Chrétienne du diocèse de Saskatoon. Des rapports de chaque groupe doivent être envoyés au Centre Catholique.

Furent hospitalisés à Cudworth: M. E. André, Mme B. Letendre, Mme David Labelle et M. François Hounjet.

M. et Mme Lucien Fiola, de Lorette, Man., ont assisté aux funérailles de Mme M. Grimard, le 16 janvier.

Correction

Le samedi 26 décembre eut lieu une soirée des employés et actionnaires de la compagnie Ringer et non Binger tel que paru dans le numéro du 15 janvier.

Prince-Albert

Cours spéciaux

On annonce que les cours de préparation au mariage seront donnés à l'évêché à partir du 9 février. D'autres détails vous seront donnés plus tard.



Les Clercs Servants dans leurs activités

Une chronique chaque semaine ne dit pas grand-chose sans preuves à l'appui.

LES VOILA



Le bureau de direction:

James Lévesque,
directeur
Hubert Gauthier,
sous-directeur
Paul Leblanc,
sous-directeur de la section du bien-être
Gilles Bonin,
sous-directeur à la publicité

Nos chefs d'équipes:

Gérald Carrière, président
Bernard Guénette, vice-président
Raymond Poirier, trésorier
Raymond Gauthier, secrétaire
Aimé Muller, Denis Muller, Guy Carrière, Richard Joyal, Roger Carrière, Denis Boulet, Claude Gauthier,
tous chefs d'équipes



LÉGENDE

Au centre: à la sacristie

En haut: à gauche, au camp, c'est la boxe.
à droite, au camp, Parade de l'Unité.

En bas: à gauche, les paniers pour les pauvres.
à droite, le Père Noël et les petits.



"Un mouvement qui brise les cadres"

Beaucoup de livres existent pour guider nos jeunes dans leur montée vers le monde adulte. Ecrits par des psychologues de renom, ils guident dans les nuages ceux et celles qui, par principe, veulent donner à leurs jeunes une formation parfaite. Les principes "c'est beau", et bien souvent l'éducateur devient esclave d'un livre ou d'un psychologue et oublie que l'enfant n'est pas "un principe", mais un être humain, changeant et parfois déconcertant.

L'établir dans un cadre donné est le limiter dans son action. Beaucoup de mouvements se sont formés pour seconder les parents. Certains ne donnent pas ce que nous pouvons en attendre, d'autres s'y prêtent à merveille, à la condition que les responsables acceptent pleinement leurs responsabilités. Des mouvements vieux d'un siècle ont souvent oublié d'évoluer, restant rattachés à des traditions exportées d'Europe, oubliant qu'en 1965 les jeunes Manitobains, qui n'étaient pas nés en 1800, sont bien de leur temps, et qu'avec le monde ils veulent eux aussi avancer, et non pas reculer . . .

Certains mouvements d'hier, persistant à exister encore aujourd'hui, donnent l'impression d'avancer en reculant pour ne pas trop s'éloigner des cadres établis à la fin du siècle dernier.

Ce que nous vous présentons aujourd'hui n'est pas un nouveau mouvement, mais un mouvement qui brise les cadres du siècle passé: pour s'adapter aux jeunes qui nous entourent. Comme l'Eglise, les Clercs-Servants de la Cathédrale sont dans une période de renouveau, au grand scandale de certaines gens bornées dans leur jugement et s'effrayant à la pensée qu'un "seul cheveu" pourrait tomber de la tête qu'ils ont formée, se contentant de la forme extérieure sans se préoccuper de meubler l'intérieur, c'est-à-dire de donner à leur mouvement le vrai esprit qu'il doit avoir.

Le Clerc-Servant, depuis longtemps, était limité à la sacristie. Il étouffait, il avait soif de grand air et d'action. Tout en gardant son principe premier, "assurer le service de l'autel", il se lance aujourd'hui dans des choses qui l'intéressent. Son équipe (il y en a 4 à la Cathédrale) lui apprend d'abord à servir la messe, ensuite l'aide dans l'organisation de ses loisirs et lui apprend qu'il n'est pas seul en l'invitant à donner de lui-même. C'est ainsi que cette année, les Clercs-Servants ont organisé le bazar de la Saint Vincent-de-Paul, le souper des pauvres, une soirée aux vieillards de l'Hospice. Vous le verrez à St-Jean-Baptiste, à La Broquerie, à Ste-Marie, disputer des joutes de gouret. Vous le voyez inviter les Clercs-Servants des autres paroisses à se joindre à lui pour partager les joies d'une soirée de famille et apprendre aux autres Clercs-Servants des paroisses environnantes combien il est facile de s'organiser entre jeunes et de réellement vivre l'esprit d'un mouvement sans s'attacher aux cadres millénaires.

Sts-Martyrs-Canadiens était à l'honneur le dimanche 31 janvier, et le Clerc-Servant de la Cathédrale était heureux de recevoir les 25 gars du Windsor Park. Tous sont bienvenus, les règlements écrits nous n'en avons pas, le bon sens nous guide. Ce que nous vous offrons, c'est notre esprit d'initiative, notre bonne volonté et nos encouragements, restant toujours prêt à vous servir de notre mieux.

POINT-VIRGULE.

"Education religieuse et relations humaines"

"Réfléchir sur le problème des relations humaines, analyser le rôle des personnes, surtout celle du maître ou du directeur ou du conseiller, est devenu urgent. Si les jeunes s'éloignent de l'Eglise, s'ils disent qu'ils perdent la foi, c'est que nous, les témoins du Christ, nous parlons un langage qu'ils ne comprennent pas, que les relations que nous établissons avec eux ne sont pas sous le signe de la fraternité."

Voilà ce que déclarait le R. P. René Barbin, S.J., professeur au Collège des Jésuites de Québec, à plus de 100 Directeurs spirituels des collèges classiques réunis en congrès à l'Institut Desjardins de Lévis. Le Père Barbin avait intitulé sa conférence: "Education religieuse et relations humaines".

Les problèmes de choix

Esquissant quelques données du problème, le conférencier précisait: "Nous vivons des temps difficiles où tout est remis en question par les adultes; c'est la finalité des tâches humaintes, en fait, qui est mise en question, finalité de la pédagogie, finalité du travail, finalité du loisir, finalité de tout engagement. Les jeunes sont conscients de ce fait dès le niveau secondaire de leur études. Ils ne voient plus le maître comme l'unique dispensateur du savoir, celui qui pose les questions et donne les réponses. De nouvelles sources de savoir sont apparues et ce dès la petite enfance. Il se pose désormais à lui, étudiant, des problèmes de choix qui n'existaient pas auparavant.

"L'éducation, écrit Pierre Gaudez dans son volume: **Les étudiants,** sort ainsi de sa période féodale: comment l'élève sera-t-il amené à reconsidérer sa situation de vassal? Le maître n'a plus le pouvoir de contrôler et de doser la progression des connaissances. Ce n'est pas à dire que son rôle perde en importance, bien au contraire. Mais il est autre: la masse d'informations que l'enfant reçoit hors de l'école ne peut être dominée facilement. Elle constitue une menace permanente de dispersion et de confusion. Les jeunes générations souffrent d'une maladie: le mal de l'information."

Le Père Barbin devait aussi brosser un rapide tableau de la métamorphose de l'école et du monde moderne et poser quelques jalons de réflexion sur l'école catholique. Il notait entre autres, que le profane et le terrestre ont atteint, et cela par la volonté de Dieu, un développement tel qu'ils ne peuvent plus, à nous en tenir apparences sensibles, recevoir le sceau du christianisme dans la même mesure qu'au Moyen-Age.

Epanouissement

Abordant le problème de la pédagogie religieuse, le conférencier disait:

"A l'heure actuelle, il semble que la finalité de l'éducation religieuse apparaisse **moins** comme la 'transmission du savoir' que comme 'l'épanouissement de la personnalité religieuse' de l'élève. Bien sûr, l'école chrétienne aura à transmettre la doctrine, mais cette transmission ne doit pas se contenter d'être un endoctrinement venant de l'extérieur et s'adressant comme à un étranger. Les mystères du Christ et de l'Eglise, les commandements doivent être 'enseignés', mais comme Parole de Dieu, comme doctrine de vie, comme une exigence, un appel.

"Quand on aborde les problèmes relatifs à l'éducation religieuse, il faut faire attention que cette transmission du message chrétien ne vienne uniquement de l'extérieur, comme des réalités spirituelles de caractère général, mais que cette transmission se fasse par l'intérieur du catéchisé, du dedans par la force de l'Esprit-Saint, comme une expérience unique. Notre enseignement, qu'on le veuille ou non sera l'éveil de quelque chose d'intérieur, quelque chose que l'on ne saurait confondre, comme le faisait le Modernisme, avec un appétit religieux naturel venu du subconscient humain, mais qui est une grâce surnaturelle de Dieu.

Insertion dans le concret

"La pédagogie religieuse d'aujourd'hui doit faire attention à ce que veut le jeune d'aujourd'hui; elle doit l'aider à se posséder lui-même, à répondre aux questions qui le harcèlent de l'intérieur, à se libérer de la façon qui lui est propre; la pédagogie religieuse doit faire en sorte que le jeune devienne ce qu'il est. L'insertion du christianisme dans la vie concrète de chacun, voilà le but de la pédagogie religieuse: reconnaître et vivre la vie chrétienne comme une vraie vie, et non comme un simple accomplissement de préceptes, comme une simple observation de commandements. Si on n'arrive pas à faire réaliser aux jeunes (et aux adultes) qu'ils sont chrétiens par l'intérieur, nous en resterons à l'endoctrinement, au didactisme de la pédagogie religieuse traditionnelle: les conditions tragiques de la vie moderne ne supportent plus le formalisme religieux. Si le professeur de religion ne pose plus les vraies questions, d'autres les poseront."

Liberté consciencieuse

Le thème de la liberté face à la vie religieuse a aussi retenu l'attention du Père Barbin, qui soutient que rien ne peut remplacer la liberté lorsqu'il s'agit de poser des actes religieux et spirituels. Ces actes doivent émaner du plus profond de l'homme, ils doivent échapper à la contrainte et on ne peut pas les provoquer par le dressage, l'opinion publique ou l'action de la masse. "Cette éducation à la liberté ne peut pas se faire si préalablement l'adolescent n'a pas pris conscience de lui-même et d'autrui; s'il n'a pas, au moins partiellement, surmonté la tentation de l'égoïsme individuel. Le professeur de religion, plus que tout autre devra faire cette éducation de la liberté à partir des attitudes psychologiques fondamentales, de la sympathie à l'égoïsme, de l'imitation à l'opposition, de la communion à l'isolement".

Pitié pour les adolescents

Les journaux nous entretiennent quotidiennement des "**exploits**", des "**hauts faits**" accomplis par des bandes d'adolescents. Bouleversés, inquiets, pris de panique, des adultes réclament la répression, la punition sévère, la prison même pour ces "**jeunes dévoyés**", ces "**graines de bandits**".

Certes, en beaucoup d'occasions, la répression s'impose si l'on veut que la vie sociale soit possible. Mais, est-ce toujours la solution adéquate pour prévenir et guérir ce "**mal de la jeunesse**"? Il y a donc lieu de s'interroger sérieusement sur ce grave problème.

Soyons francs. Tant que des pères et mères démissionnent de leur métier d'éducateurs, tant que les techniques de diffusion propageront à grands frais le goût de la violence et créeront une ambiance de liberté sexuelle proche d'une licence totale, tant que les loisirs ne seront pas bien structurés, coordonnés, planifiés, nous aurons encore et davantage des bandes d'adolescents qui causeront du ravage.

Il est vrai que l'organisation des loisirs n'a pas pour objectif immédiat la réduction de la délinquence juvénile, mais elle produit cet effet salutaire quand elle fournit aux adolescents la possibilité d'occupations précises et formatrices durant leur temps libre. En effet, lorsque les adolescents sont occupés à des activités répondant à leurs talents, leurs choix, leurs goûts et leurs besoins, ils sont moins tentés de flâner au restaurant du coin, à la salle de danse commercialisée, etc. . . Conséquemment, les forces policières sont moins occupées et les cours juvéniles sont moins encombrées.

Sachons que, pour les adolescents, le loisir organisé est un "**tiers milieu**" éducatif dans lequel ils complètent et compensent l'action de la famille et de l'école.

En effet, le loisir leur donne cette possibilité de s'exprimer à l'aide de moyens adaptés à leur âge. Ainsi, le jeu, le sport, la rythmique, la gymnastique leur permettent de s'exprimer physiquement et de maîtriser leur corps: la danse, le chant, la peinture, la sculpture, le bricolage, la décoration, la musique, la poésie leur permettent de s'exprimer artistiquement et de se situer vis-à vis le beau; enfin, la responsabilité au sein d'une équipe, la participation aux excursions éducatives, aux réunions sociales de toutes sortes leur permettent de s'adapter à la société à travers laquelle ils auront à évoluer. Tout cela, bien sûr, nécessite non seulement des locaux adéquats, mais surtout, du personnel qualifié et compétent. C'est ici que s'impose l'action des organismes privés et celle de l'Etat.

"Le premier devoir de l'Etat est d'agir sur les institutions privées afin d'éveiller en elles la conscience de leurs responsabilités et son droit évident est d'intervenir, en cas de besoin, pour combler des lacunes institutionnelles, pour légiférer avec autorité, pour coordonner les initiatives. Les secteurs qui exigent d'énormes capitaux et une grande concentration de compétences, doivent être assumés par l'Etat". (Jean Laloup — le temps du loisir — p. 207)

Si les adultes et les administrateurs publics qui ont le goût d'orienter sérieusement les jeunes pouvaient réussir aussi fortement que les autres adultes qui réussissent à exploiter cette même jeunesse en la poussant à l'alcool, à l'érotisme, aux combines d'argent, aux désordres, à la contrebande, etc., une ère nouvelle se lèverait chez nous.

L'Eglise elle-même s'intéresse beaucoup aux problèmes des loisirs d'adolescents parce qu'au fond du problème, elle y voit l'homme avec ses dimensions morales et spirituelles et aussi parce qu'elle connait mieux que quiconque les ravages spirituels susceptibles de résulter d'une mauvaise organisation des loisirs.

Paul VI, lui-même, connait bien la jeunesse: "Les visages malheureux des jeunes voyous, des 'beatniks' et des 'Rokers' révèlent des drames profonds et pitoyables . . . Mais, il y a aussi ces autres visages de jeunes, caractérisés par les extravagances de l'existentialisme, agités et pleins de joie factice, voyant dans leur propre vie une simple expérience sans signification, un spectacle éphémère et artificiel au lieu du don unique et sublime, d'un devoir sérieux et noble, d'un amour pur et sacré. Mais, ce n'est pas là la seule réalité et la jeunesse d'aujourd'hui présente aussi un autre visage."

Cet autre visage de la jeunesse moderne nous pouvons l'observer à tout instant autour de nous. Beaucoup d'adolescents veulent faire quelque chose de leur vie. Ils aspirent à des objectifs précis qui sont à leur taille. Ils ont de l'idéal et du coeur. Mais, si malheureusement, ils posent des gestes répréhensibles, décevants, s'ils se jettent parfois avec passion dans le mal, c'est qu'on n'a pas toujours su leur fournir des cadres de vie où ils pourraient s'épanouir, et aussi, on n'a pas toujours su leur donner une grande passion pour le bien.

(Ecrit pour L'ACTION par Léonce Bouchard, Fédération des Oeuvres de Loisirs, diocèse de Québec.)

112,606 nouveaux Canadiens en 1964

OTTAWA — Le Canada a accueilli 112,606 immigrants l'année dernière. C'est le nombre le plus imposant depuis 1958 alors que 124,851 personnes sont entrées au pays. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Immigration.

Ces chiffres sont supérieurs de 19,455 à ceux de 1963 mais encore bien inférieurs aux 282,164 enregistrés en 1957, l'année d'après-guerre où le Canada a accueili le plus grand nombre d'immigrants.

Le ministre de l'Immigration, M. Tremblay, a dit que 59 pour cent des immigrants qui ont joint la force ouvrière du Canada possédaient les meilleures qualifications.

"Ceci démontre l'attention particulière qu'apporte le ministère à choisir des sujets qui s'intégreront facilement dans la force ouvrière du pays", a déclaré le ministre.

Ecole St-Eugéne, 5e année

Robinson sur son île

Je suis Robinson. Je suis sur une île avec mon chien et un perroquet, à qui j'ai appris à parler. Je ne vois jamais de vaisseaux autour. Mes vêtements vont vous faire rire. Je porte une robe courte avec un ceinturon à la taille. Sur ma tête, un chapeau très haut, fait de peaux de chèvre, me protège des rayons du soleil. Je ne porte ni bas ni souliers. Sur mon dos une corbeille est suspendue. Mon fusil, ma hache et ma scie me servent d'armes. Je suis heureux ici sur mon île.

Sandra HERIE.

* * *

Robinson vivait de longues années sur son île. Il n'avait jamais vu de vaisseau et il vivait en paix. Il portait un grand chapeau auquel était suspendue une moitié de peaux de bouc pour lui protéger le cou du soleil chaud. Sa robe était courte. Ses chaussures qui se laçaient sur les côtés servaient de protection pour ses pieds fatigués. Sur son dos, on pouvait voir une corbeille. Derrière lui, son chien, ainsi que ses chats, suivaient fidèlement.

Monique BLANCHETTE.

Robinson restait seul sur son île. Il peut alors nous dessiner son portrait pour nous amuser un peu. Il avait un chapeau très haut et une peau autour du cou pour se protéger des rayons du soleil. Un gros morceau de peaux de chèvre servait de robe. Son ceinturon fait de peau sèche tenait ses armes. A la maison, Robinson était suivi d'un chien et de quelques chats, et parfois sur son épaule son perroquet conversait.

Marie CARON.

* * *

Robinson était sur une île pour de longues années. Il se promenait souvent sur l'île avec son chien. Il faisait parfois la chasse avec son fusil, sa hache et sa scie. Robinson était bien vêtu. Sur sa tête un chapeau haut fait de peaux de chèvre et un parasol le garantissaient des rayons du soleil. Ses chaussures étaient lassées sur les côtés. Un ceinturon à la taille serrait sa robe courte. Aussi, à la taille, il suspendait ses armes. Pour le distraire un peu à la maison, Robinson avait un perroquet. Le pauvre homme a dû s'ennuyer beaucoup.

Conrad LAFLEUR.

Ecole St-Eugène, 3e année

La crêpe dorée

La crêpe folle ne veut pas être mangée. Elle roule, roule à toute vitesse. Les six petits enfants aux bouches gourmandes veulent manger la crêpe. La crêpe folle n'arrête pas.

Denise CARON.

* * *

J'ai mangé deux crêpes pour dîner. J'étais gourmand ce tant-là. Quand je veux manger la troisième crêpe, la crêpe a tombé et a roulé en vitesse. Alors j'ai couru après la crêpe.

Charles T.

* * *

La crêpe dorée est faite par ma mère. Elle la fait dans une grande marmite. Nous la couvrons de sucre et nous la dévorons. Elle est bonne cette crêpe dorée que maman a faite.

Micheline HINCE.

* * *

Il y avait une crêpe ronde et dorée. Elle roule dans le chemin. Un jour elle rencontre un cochon et le cochon lui dit d'arrêter parce qu'il n'y avait pas de pont. La crêpe roule dans l'eau.

Michelle LAMBERT.

* * *

La crêpe roule et roule et ne s'arrête pas. Les six enfants veulent manger la crêpe. La crêpe tombe dans l'eau. Mme Brochet et ses brochetons mangent la crêpe dorée.

Alain TOUCHETTE.

* * *

La crêpe dorée ne veut pas être mangée par les bouches gourmandes. Elle tombe sur le plancher et roule par la porte. Elle roule, roule, roule. Enfin elle tombe dans l'eau. Madame Brochet et ses enfants brochetons mangent la crêpe pour le dessert.

Denise GAUTHIER.

* * *

La crêpe ronde roule, roule et roule. Elle roule si vite qu'elle tombe dans la rivière. Elle essaie de se sauver, mais elle se fait manger.

Monique BLAIS.

* * *

La crêpe était dorée et ronde. Elle était folle bien folle. Elle roule tout le long du chemin. Là elle a vu un loup et la crêpe roule comme le vent. La crêpe tombe dans la rivière et les brochetons la mangent.

Charlotte TINGUELY.

* * *

Mon frère et moi faisons cuire des crêpes pour déjeuner. Souvent la pâte tombe sur le plancher. Nous les mangeons avec du sirop. Ma petite soeur est gourmande; elle en a mangé six.

BRUCE.

Aux Valentins

A ma très chère,
J'aurais une petite complainte
Quand arrive la saint Valentin,
J'voudrais bien expliquer ma plainte
Quitte à passer pour "pas bien fin".

Pendant janvier tout mon salaire
Passa comme il était venu,
J'signais mon chèque comme on doit faire
L'instant d'après, y'en avait plus.

Des coeurs dorés sur des dentelles
Des bonbons sur rouges velours . . .
C'est bien joli, Mesdemoielles,
Ça vous apporte nos amours.

Je vous aime, vous êtes gentille
Mais grâce pour l'amour du ciel,
Déjà, pour vous petite fille
J'ai tout dépensé à Noël.

Manie TOBIE.

GALETTE DE LA ST-VALENTIN

½ tasse de lait chaud
½ tasse de sucre granulé
½ c. à thé de sel
¼ tasse de graisse végétale
½ tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé
2 enveloppes de levure sèche active
2 oeufs, bien battus
4¾ tasse de farine tout usage, tamisée
¼ tasse de beurre mou
⅔ tasse de confiture aux cerises

Verser dans un grand bol le lait chaud, ½ tasse de sucre granulé, le sel et la graisse végétale. Bien mélanger. Tiédir. Dans l'intervalle dissoudre complètement 2 c. à thé de sucre granulé dans ½ tasse d'eau tiède. Saupoudrer la levure sur le dessus de l'eau. Laisser reposer 10 minutes. Bien brasser. Mélanger la levure bien brassée au mélange tiédi. Ajouter les oeufs bien battus et la moitié de la farine tamisée. Brasser jusqu'à mélange lisse. Incorporer le reste de la farine tamisée et lorsque la pâte est assez ferme pour être facile à manier, la renverser sur une planche enfarinée.

Pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et élastique, environ 6 minutes. Mettre dans un bol graissé et frotter légèrement le dessus de la pâte de graisse végétale fondue. Recouvrir d'une serviette propre et laisser lever dans un endroit chaud, sans courant d'air, pendant environ 1 heure et demie ou jusqu'au double de son volume. Dégonfler la pâte et ramener les côtés vers le centre. Renverser sur une planche légèrement enfarinée et pétrir pendant 2 ou 3 minutes.

Diviser la pâte en deux portions égales et pétrir chacune d'elles en une boule. Recouvrir d'une serviette propre et laisser reposer 10 minutes. Rouler chaque boule de pâte en un rectangle de 16" x 10". Etendre sur chaque rectangle ⅛ tasse de beurre mou et ⅓ tasse de confiture aux cerises. Rouler chaque rectangle comme pour un gâteau roulé, pressant les bouts fermement. Placer les roulés sur une plaque à biscuits graissée et les façonner en forme de coeurs. Bien presser les bouts.

A l'aide de ciseaux tranchants faire des incisions à tous les deux pouces sur les dessus des coeurs, et presque jusqu'au centre. Recouvrir d'une serviette propre et laisser lever dans un endroit chaud, sans courant d'air, pendant 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce qu'ils aient presque doublé de volume. Dans l'intervalle, chauffer le four à 350°F. (modéré). Cuire la pâte levée dans le four préchauffé, pendant 30 minutes. Refroidir sur une grille à gâteau. Recouvrir d'un glaçage simple pendant qu'ils sont encore chauds. Décorer de cerises confites. Rendement: 2 gâteaux en forme de coeur.

Glaçage simple

½ tasse de sucre en poudre tamisé
2 c. à thé de lait ⅛ c. à thé de vanille

Mélanger parfaitement le sucre en poudre tamisé, le lait et la vanille. Etendre le glaçage sur les gâteaux pendant qu'ils sont encore chauds.



LA ST-VALENTIN

Parmi tous les saints qui peuplent le paradis, il en est en qui nous avons plus spécialement confiance ou que nous invoquons dans certaines circonstances — sainte Apolline, pour le mal des dents, saint Jude pour les causes désespérées, saint François de Sales pour nous aider à bien écrire et saint Jérôme, quand nous cherchons à venir à bout d'une traduction difficile. Mais, en ce milieu de février, le saint le plus sympathique, peut-être le plus poulaire, c'est bien saint Valentin, le saint qui se penche sur les amours profanes.

Je crois bien que ce n'est pas sous l'angle de la dévotion que nous nous occupons de lui. Ce serait d'ailleurs fort embarassant, car il y en eût deux, d'autres disent quatre, de ce nom. Mais, d'après les légendes anciennes, l'un d'eux est mort martyr, en laissant à la fille de son geôlier un message pathétique, lui enjoignant de toujours continuer à pratiquer la vertu, et signé de ces mots: Ton Valentin.

Forts de la bénédiction du saint martyr, jeunes gens et jeunes filles, puis célibataires de tout âge, se sont mis à célébrer à leur manière cette fête devenue profane. On à échangé des messages et certaines coutumes d'un genre folklorique se sont développées dans plusieurs pays. En somme, c'est la fête des coeurs contents, des coeurs joyeux. Il arrive même que des enfants adressent des "valentins" à maman et à papa et même à l'institutrice, quand elle est jeune et souriante. Et l'on a vu des maris surprendre leur femme en lui apportant une jolie boite de bonbons, en forme de coeur, et rouge, par surcroît. Il y ajoutera peut-être une gerbe de roses ou d'oeillets, rouges aussi, il va sans dire.

Parmi les fêtes profanes de l'année, la Saint-Valentin est une des plus charmantes. Les motifs de décoration, pour la table ou le salon, sont gracieux et abondants et ils peuvent être réalisés à peu de frais. On peut s'en inspirer pour confectionner les friandises les plus savoureuses, agréables à l'oeil aussi bien qu'au palais. Et ce genre de réunion ne comporte habituellement aucune cérémonie, ce qui laisse la porte ouverte à la gaîté la plus franche.

Mais le premier et le plus grand avantage de cette fête, c'est qu'elle aide énormément les timides, les réservés, les solitaires. Toutes les jeunes filles peuvent adresser une carte aux jeunes gens qu'elles connaissent et vice-versa, bien entendu. Et l'on peut inviter ceux qu'on ne connaît qu'à peine. Vive la Saint-Valentin!

MAMIE.



A l'occasion de la Journée universelle des malades, le dimanche 14 février, cette scène de la visite aux malades se répétera des milliers de fois, car la fête annuelle des malades veut apporter à une très grande partie de l'humanité souffrante un peu plus de joie et de bonheur.

Journée universelle des malades

Le dimanche 14 février sera la **Journée universelle des malades.** Ce jour-là est pour eux une **fête solennelle,** durant laquelle, à travers tous les pays du monde, un courant de sympathie et de charité chrétienne authentique les entoure pour mettre dans leurs coeurs un peu plus de JOIE et de BONHEUR.

Parlant de cette FETE dont il fut l'initiateur, au Québec, voici ce qui disait le R. P. M.-V. Masson, O.P.: Ceux de la société humaine qui ont le plus besoin d'être fêtés, nos frères malades, sont hélas! trop souvent oubliés. Et pourtant ce sont ceux qui ont besoin **d'un supplément de joie, de bonheur, de réconfort.** Ce sont surtout les malades qui ont besoin de sentir une vraie et tangible sympathie. C'est surtout au temps de la maladie que le plus petit cadeau, le moindre service, le plus petit plaisir font baigner le coeur dans la joie.

La Fête des Malades, le deuxième dimanche de février, a l'effet vivifiant d'un beau jour ensoleillé, et donc très réjouissant, très réconfortant pour nos malades. C'est aussi le jour où pour suivre l'enseignement de notre Mère la Sainte Eglise, **on prie d'une façon très spéciale** pour les malades de toutes sortes. La sainte Liturgie a dans son missel des prières et même une messe spéciale pour les malades.

Préparons la Fête des Malades en y ajoutant des initiatives personnelles. Les malades en seront grandement honorés et réjouis; tandis que les bien-portants auront ainsi l'occasion d'accomplir une action très chrétienne, très sociale et très humanitaire. Notre époque tourmentée a besoin de cette fête annuelle qui apportera à une très grande partie de l'humanité, **le soleil de la joie et le tonique du bonheur.**

Cette fête annuelle des malades sera une fête d'amour pour les malades, une journée de sympathie vraie et effective; une journée de plein soleil pour la très nombreuse classe d'infirmes de toutes sortes; c'est là le sens qu'il faut donner à cette fête.

Le Secrétariat canadien de l'Apostolat des Malades, 12, rue St-Denis, Cap-de-la-Madeleine, Qué., qui compte plusieurs milliers de membres au Canada et aux Etats-Unis, profite de la **Journée universelle des malades** pour inviter MM. les curés, les associations charitables, les sociétés de bienfaisance, tous les clubs sociaux, les employeurs, les professionnels et hommes d'affaires, les propriétaires de commerces, enfin tous les bien-portants, à se donner la main pour faire de cette FETE DES MALADES, **le dimanche 14 février,** un grand succès, le triomphe de la CHARITE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Durant l'année 1964, les écoliers des Etats-Unis ont mangé une moyenne de 6.2 "hamburgers" par semaine, d'après une enquête conduite à travers les restaurants qui vendent des "hamburgers".

Les élèves de l'école primaire sont les plus affamés de "hamburgers", les adolescents viennent en second, les jeunes adultes en troisième. Dans l'ensemble de la nation, les Américains ont mangé une moyenne de 3.5 "hamburgers" par semaine, ou un total de 182 par année. Mais la consommation a beaucoup varié d'un groupe d'âge à l'autre.

Voici les statistiques, divisées par catégorie d'âge et par semaine: Moins de 7 ans — 1.7 "hamburger". De 7 à 13 ans — 6.2. Adolescents — 5.2. De 20 à 29 ans — 4.2. De 30 à 45 ans — 3.3. De 45 à 60 ans — 2.6. Plus de 60 ans — 1.2 "hamburger".

Parmi les aliments consommés en 1964, le "hamburger" s'est révélé le plus populaire aux Etats-Unis. Certains restaurants, faisant partie d'une chaîne bien connue, en vendent un million par jour.

✦ ❊ ✦

Un critique d'art disait, en contemplant un tableau:

"Il s'agit certainement d'un coucher de soleil. Je connais l'auteur, il ne se lève jamais avant 11 heures".

✦ ❊ ✦

Environ la moitié de la vitamine C contenue dans 1 boîte de petits pois est dans les légumes et l'autre dans le jus. Employer ce jus avec le bouillon Oxo, en potages, sauces ou comme liquide dans les mets à base de gélatine.

✦ ❊ ✦

Pour empêcher que des mèches foncées n'apparaissent dans vos cheveux blonds naturels, frottez ceux-ci, ainsi que votre cuir chevelu avec un mélange fait de deux blancs d'oeufs bien battus et de deux cuillerées à table d'eau de rose. Donnez-vous ensuite un bon shampooing.

Un révérend publiait dans un bulletin paroissial de Grande-Bretagne:

"Une nouvelle danse vient d'être lancée, dans laquelle on fait un pas en avant et deux pas en arrière. Sans doute s'appellera-t-elle "Civilisation".

✦ ❊ ✦

Pour empêcher que l'eau ne renverse en portant, de l'évier au réfrigérateur, un plateau à glace fraichement rempli, il suffit de placer un verre sans dessus dessous au milieu du plateau. Ne demandez pas comment cela réussi, mais ça réussi.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous achetez un tapis, demandez si celui-ci est fait de laine, rayonne, acétate, nylon, coton ou d'un mélange de plusieurs de ces fibres. Tous ces produits donnent des tapis de qualité satisfaisante.

✦ ❊ ✦

Si vous avez les hanches un peu trop larges, évitez les jupes à godets et tenez-vous aux formes à peine évasées, à partir du bas des hanches seulement. Choisissez des tissus fins et lourds qui tombent bien sans "gonfler".

✦ ❊ ✦

Cet athlète, fort comme un turc, prend sa première leçon de conduite:

"Pas besoin de me montrer la marche arrière, dit-il tout de suite au professeur assez impressionné, de toute façon je ne recule jamais devant rien!"

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Je veux me faire trimmer les cheveux.

Ce qu'on doit dire: Je veux me faire rafraichir les cheveux.

✦ ❊ ✦

Dans la terre cuite, la cuisson se fera lentement, mais les aliments resteront chauds plus longtemps et garderont ainsi leur saveur. Ne vous servez pas d'un pot dont l'enduit est éraflé; il y aurait danger d'empoisonnement. La céramique convient parfaitement pour casseroles, pots à fèves au lard et moules à pouding.

De coeur à coeur

Pour elle:

Pour la Saint-Valentin, offrez à la dame de vos pensées l'emblème de ses pensées: un carré de soie rouge qu'elle portera le jour de la fête, un bijou en forme de coeur, ou une rose rouge, qui la fera rêver, toute la journée.

Pour lui:

Ce jour-là, il arborera fièrement à sa boutonnière un oeillet rouge offert par sa belle. Faites-lui parvenir un coeur en chocolat, qu'il pourra partager, ou s'il aime lire un livre avec un signet en feutre écarlate, rappelant la flèche de Cupidon.

Points saillants de la mode printemps-été

Jaquettes plus longues . . . Allongeant et amenuisant la silhouette.

Manteaux étroits . . . lignes longues et effilées, agrémentées de piqûres arrondies.

Jupes mouvantes . . . évasées ou animées de plis ou de godets.

Coutures arrondies . . . diminuant l'épaule . . . épousant la silhouette ou soulignant un empiècement.

Coupes sur le biais . . . jeu subtil de lignes qui flattent le corps sans jamais le mouler. Une ligne qu'on exploite surtout dans les tissus vaporeux, tel le chiffon.

Ceintures . . . elles sont omniprésentes, tantôt hautes, tantôt basses, ou juste à la taille.

Tissus contrastants . . . ton-sur-ton, lisérés de teintes contrastantes et mariages de tissus.

Teintes douces . . . pastels délicats, tous subtils et jolis forment l'éventail des tissus de teintes unies ou s'effacent discrètement sur les imprimés.

La magie du noir . . . apparaît à l'heure du cocktail dans des créations de chiffon, de dentelle ou de crêpe.

La toile . . . se donne des airs . . . s'alliant tantôt à la pure soie, au coton, ou tissée de fibres synthétiques.

Des carreaux . . . encore des carreaux . . . grands et petits, symétriques ou fantaisistes, parfois audacieux et aussi grands que des carreaux de fenêtre.

Les chapeaux vont de l'avant . . . casques à visières, canotiers à larges bords inclinés vers l'avant, melons à petits bords arrondis.

Souliers pâles, bas invisibles . . . les bas sont si pâles qu'on les croirait absents, laissant voir les doigts de pieds lorsqu'ils chaussent des souliers ajourés.

Talons bas, bouts arrondis . . . du tout dernier cri! Le soulier de marche s'appuie sur un talon de bois. Pour l'après-midi, un talon droit, incliné vers l'arrière. Des garnitures à profusion: courroies, boucles, etc. soulignent le bout arrondi.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9298
Choix de 4 grandeurs
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Courrier de Louise

Q. — Je lis votre courrier et je l'apprécie beaucoup. Je viens à mon tour vous demander votre avis. Je connais beaucoup de parents qui donnent des corrections qui doivent faire tort moralement et physiquement à leurs enfants. Leur donner des coups sur la tête, leur tirer les oreilles et les cheveux, leur pincer le cou, le nez, etc., n'est-ce pas là des traitements qui ne sont bons qu'à faire enrager les victimes plutôt qu'à les corriger? Il arrive que les enfants aient besoin de corrections, mais il me semble que de bonnes tapes sur les fesses sont préférables à tous ces mauvais traitements qui ne sont propres qu'à assouvir la colère de ceux qui les administrent.

Tante qui veut du bien.

R. — Vous avez parfaitement raison, chère Madame. Non seulement, les parents qui agissent de cette façon passent-ils leur colère chez des êtres sans aucune défense, mais je croirais qu'ils se vengent sur eux de tous les tracas qui leur incombent? Il est certain aussi, comme nous le révèlent trop souvent hélas les journaux, que de tels parents causent beaucoup de mal à ces pauvres malheureux. Une fessée de temps à autre peut être nécessaire, mais on obtient beaucoup plus d'un enfant en faisant appel à sa raison et à son coeur. Il y a aussi un bon nombre de punitions raisonnables qui donnent d'excellents résultats. Quand un enfant ne veut pas obéir, je crois qu'en le privant, pendant une certaine période, de quelque chose auquel il tient beaucoup, le punit beaucoup plus tout en ne lui faisant aucun mal.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons quelques bonnes chaises de jardin en bois. Elles sont jolies et encore très solides, mais la peinture est défraîchie. Croyez-vous que je pourrais les repeindre moi-même? Nous avons un grand soubassement chaud et sec et il me semble que j'aimerais ce travail que je pourrais faire à temps perdu. Est-ce bien difficile? Où devrais-je demander les informations nécessaires? Je n'ai jamais fait ce travail. — **Peintre en herbe.**

R. — Félicitations! Je crois que vous réussirai très bien à rénover ces chaises. Vous ne me dites pas si vous habitez la ville ou la campagne, mais comme votre lettre porte la marque postale d'une ville, je vous conseillerai d'aller tout simplement au rayon de peinture d'un des grands magasins ou chez un marchand de peinture et de faire connaître au vendeur ce que vous désirez entreprendre et lui décrire l'état des chaises. Il saura vous dire si vous devez tout enlever la peinture où vous indiquera exactement la façon la meilleure et la plus simple de procéder. Vous n'avez pas d'idée de la satisfaction que vous éprouverez en voyant vos chaises éclatantes de fraîcheur et de gaieté, au milieu de votre parterre l'été prochain. De plus, en travaillant vous verrez revenir la belle saison à grands pas. Ayez soin de protéger vos mains à l'aide d'une vieille paire de gants.

☆ ☆ ☆

Q. — Récemment, j'ai passé quelque temps dans une pension de famille où nous étions six pensionnaires. Jeunes gens et jeunes filles en étaient tous à leur premier emploi et aucun de nous n'était cossu, je vous assure. Les chambres étaient très convenables et les repas aussi, du moins, à mon avis. Deux des pensionnaires n'ont jamais trouvé quoi que ce soit à leur goût. Depuis que nous nous sommes séparées, j'ai eu l'occasion de visiter une d'elle chez ses parents à la campagne. Vous n'avez pas d'idée de ma surprise quand j'ai vu le milieu d'où cette capricieuse venait. Elle semblait mal à l'aise, car je crois que mon expression m'a trahie. Je me demande comment elle a osé agir comme elle le faisait chez la bonne dame où nous logions. Pourquoi? Saurez-vous me le dire? J'apprécie beaucoup vos conseils. — **Louison.**

R. — Votre compagne souffre d'un complexe d'infériorité Pour la première fois, sans doute, elle a vécu dans un milieu convenable et s'est rendue compte de la différence qui existait entre la vie ordinaire et celle qu'elle avait toujours connue. Espérons qu'elle saura s'adapter définitivement sans se rendre détestable par ses manies de grandeur, car comme vous, d'autres connaissances sauront la démasquer. Il est certain qu'une personne venant d'une ambiance très pauvre ou même très commune doit chercher à améliorer sa condition. Nous devons tous chercher à nous perfectionner à tous points de vue, mais jamais nous ne devons avoir honte de notre foyer ou mépriser nos parents ni la manière dont nous avons été élevés. Cela dénoterait un manque de coeur, car généralement les parents agissent pour le plus grand bien de leur famille et il n'est pas donné à tous d'avoir "la bosse des affaires" ou les manières décrites dans les manuels d'étiquette. Il est remarquable, cependant, que les personnes les plus difficiles à satisfaire dans les restaurants, les hôtels, voire même les hôpitaux, etc. sont celles qui ont ou ont eu le moins chez elles. Je crois que vous serez plus difficile à impressionner à l'avenir. Merci de votre appréciation.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 26

— Ah! Vous croyez cela! Eh bien! sachez que depuis des mois on me leurre d'espoir! Je sais qu'il n'y a rien à faire! Je ne suis tout de même plus un enfant! J'ai le droit de savoir!

— On fait presque des miracles . . .

— Je vous interdis de me parler ainsi; je ne veux pas de votre pitié! Vous ai-je ménagée, moi, lorsque je vous ai porté la lettre de Mme Laure? Non, n'est-ce pas? Alors, agissez de même, et nous serons quittes; j'ai horreur de me savoir des dettes; je ne veux pas en contracter envers vous: il me serait impossible de vous payer!

Sans qu'il y prenne garde, sa voix s'élevait au diapason de la colère. Dominique était devenue terriblement pâle; heureusement, il ne pouvait voir son visage; il ne pouvait voir le trouble dans lequel il la plongeait.

— J'avais tout oublié, dit-elle, pourquoi rappeler ces choses? De plus graves malheurs ont passé depuis.

— Pardonnez-moi.

Et de la main, il lui fit signe de s'éloigner.

Elle acheva de descendre, le coeur endolori. C'eût été si simple! Elle savait si bien ce qu'il convenait d'éviter aux aveugles; toute sa jeunesse auprès de Mlle Bernex l'avait préparée à leur venir en aide. Mais il ne voulait pas; il n'accepterait rien d'elle. Elle se trouva soudain pauvre, démunie de tout, inutile!

Des jours passèrent, livrés tout entiers à la tourmente, au vent, à la pluie. Les éléments déchaînés se plaisaient à torturer le vieux château; chaque jour, une pierre tombait de la tour démantelée; une gouttière s'agrandissait; on entendait l'eau s'égoutter en notes monotones dans les seaux de fer posés dans les greniers. La nuit, des gémissements couraient le long des corridors, mêlés à la danse des souris. On s'attendait à chaque instant, à voir apparaître un fantôme, chargé de chaînes, enveloppé d'un drap blanc, les yeux flamboyants.

L'heure des repas réunissait les habitants de Fleurance; ils mangeaient du bout des dents, en silence, ayant peur d'ouvrir par des mots inconsidérés de douloureux débats. Thierry, le premier, quittait la table avec son fils. Il accaparait l'enfant qui semblait s'ennuyer près de lui, qui craignait cet inconnu sans regard! Dominique suivait de peu, après avoir demandé à Mme Laure s'il lui serait agréable d'avoir sa compagnie; la réponse était toujours négative. La jeune femme réintégrait sa chambre.

Plusieurs fois par semaine, elle se rendait au village; la jeune femme du docteur Joly l'ayant prise en amitié, elles décidèrent toutes deux de créer un ouvroir pour les jeunes filles du village, tenues à la réclusion par le rude hiver. Cela mit de l'intérêt dans sa vie. Le reste du temps, elle dessinait sans relâche.

Mais cette semaine d'orage la tint au château; il ne put être question d'aller chez Mme Joly. Personne ne s'aventurait par les chemins battus, transformés en ornières que le vent roulait dans la boue.

Derrière la fenêtre, elle songeait, tandis que sa main traçait des lignes sur le carton blanc.

On n'était pourtant qu'à la fin d'octobre: l'hiver ne finirait jamais!

Cette après-midi là, n'y tenant plus, elle mit sur ses épaules une cape de bure, se coiffa d'une capuche de caoutchouc, chaussa ses lourds souliers et partit. Une bourrasque de pluie mélangée à de gros flocons mous lui gifla la figure; mais hardie elle continua sa route. Chez le docteur Joly elle trouverait un bon feu, une tasse de thé bouillant et l'amitié de Jeanne Joly. Tout cela valait bien la marche dans l'orage; comme elle allait passer la porte du parc, la voix de Thierry la fit sursauter:

— Etes-vous folle? cria-t-il. Par un temps pareil!

Elle le vit debout dans l'embrasure de la porte du château, les mains étendues en avant, haletant comme au bord d'un précipice. Il reprit:

— C'est vous, Dominique, n'est-ce pas? Il n'y a que vous d'assez imprudente pour sortir par un temps pareil!

— Eh! croyez-vous que je n'ai jamais vu pire? Ces hivers derniers, je sortais par n'importe quel temps; je ne suis pas fragile; je ne me suis jamais enrhumée.

Puis, délibérément, elle partit. Une sorte de remords, pourtant, l'accompagna le long du chemin; elle regrettait le ton désinvolte employé pour répondre à Thierry; elle avait oublié qu'il était un grand blessé; elle aurait voulu, comme une petite fille, se venger un peu de lui! Comme c'était mesquin!

Ainsi qu'elle l'espérait, son arrivée fut accueillie avec joie chez le docteur.

— Mais vous êtes trempée, dit Jeanne Joly, l'aidant à ôter la cape alourdie par l'eau. Venez vite vous réchauffer!

Une grosse branche venait justement de s'enflammer dans la cheminée; elle écrasait des cendres roses.

— Comme c'est gai ici, fit Dominique en étendant ses mains au-dessus des flammes.

— Oui, j'essaye d'animer la maison . . .

La jeune femme eut une moue charmante qui transfigura son visage, lui donna une sorte de beauté. Il ne fallait par faire grand effort pour la trouver attrayante.

— M. Thierry reprend-il ses habitudes d'autrefois demanda la jeune femme tout en s'activant à préparer des tasses de porcelaine sur un plateau d'argent.

— Je n'ai pas connu ses habitudes d'autrefois, dit Dominique, mais je l'ai un peu connu, lui: et il est aigri, maussade, triste le plus souvent. Le pire est qu'il n'accepte aucune compassion, aucune pitié, aucune aide. C'est décourageant . . . C'est bien simple, l'atmosphère au château s'est encore obscurcie! C'était déjà si sombre avant.

Elle soupira.

— Mais, reprit-elle, je ne suis pas venue pour vous conter mes mésaventures. Tout cela finira quand . . .

— Quand? interrogea l'autre.

— Quand mon mari reviendra . . .

— Ressemble-t-il à M. Thierry?

— Pas le moins du monde!

— M. Thierry est un caractère, du moins autant que j'ai pu en juger . . . Il est affable quand nous nous rendons chez vous . . .

— Avec les étrangers, oui!

Dominique de nouveau soupira. Jeanne Joly alla à la cuisine; elle donna un ordre à la vieille domestique, puis revint.

— Maria va faire le thé! Elle le réussit à la perfection. Que disions-nous?

Elle s'assit près de Dominique, sur un pouf, devant la cheminée.

— Nous parlions de Thierry, dit Dominique . . . Tout à l'heure, je lui ai répondu sur un ton!

Elle hocha la tête d'un air accusateur. Puis elle reprit:

— Il ne me le pardonnera pas. Mais cela m'est égal . . . Je ne pense pas que nous resterons au château lorsque Jean-Loup reviendra.

— C'est curieux, murmura Jeanne Joly.

— Que dites-vous?

— Rien, je songeais.

Jeanne songeait que Thierry et Dominique semblaient faits l'un pour l'autre et que le destin, jadis, leur avait joué un tour en mettant Dominique sur le chemin de Jean-Loup. Elle était tellement séduisante, se dit la jeune femme, que tous les hommes ont dû être émus par ce si beau, ce si transparent visage:

— Je songeais, reprit-elle, que toutes nous avons un travail de restauration à faire quand nous épousons un homme . . .

— Comment cela?

— Peut-être cela vous a-t-il épargné . . . Mais très souvent nous devons ressouder les morceaux de leur coeur . . .

— Je crois que le coeur de Jean-Loup n'avait encore point subi de dommages, dit Dominique amusée. Vous allez dire que c'est de la présomption: mais il était si enfant, si naturel, si câlin!

"Et ce sont là les qualités qui l'ont séduite, songeait encore Jeanne Joly; cela ne lui ressemble pas: je verrais plutôt près d'elle un homme comme . . . eh! oui, comme ce Thierry, par exemple."

Mais elle garda ses réflexions pour elle. D'ailleurs Maria apportait le thé avec des gâteaux secs. La mère du docteur entra à son tour; on voyait dès le premier coup d'oeil quelle tendresse, quelle estime elles avaient l'une envers l'autre, ces deux femmes unies pour le bonheur du jeune médecin. On sentait qu'aucun dissentiment ne devait s'élever entre elles.

— Un citron! s'exclama Dominique. On revoit des citrons!

— Quelque-uns, dit la mère du docteur en riant. Espérons que tout reviendra, que les années de disette sont finies.

Elles bavardèrent gaiement en croquant les petits fours; l'heure douce passa et Dominique dut songer à rentrer au château.

Elle trouva Thierry dans le vestibule, comme si depuis son départ il n'en était pas sorti. Assis dans un fauteil de paille, il fumait, enveloppé d'un brouillard bleu. Il répondit au bonjour de Dominique par un grognement indistinct.

Chapitre XVII

Le vent se tut, la pluie cessa; et un matin sous un ciel incroyablement bleu, la terre fut ridée et durcie par le gel; elle craquait sous les pas; aux pentes des talus une couche de glace ressemblait à la neige. Les promenades devinrent possibles. Rien n'était plus agréable que de respirer cet air froid et pur. Le soleil, pour se lever tard, n'en était pas moins chaud.

Dominique, chaque jour, effectua une longue marche; elle filait le long des roches qui dominaient le lac, s'asseyait, vers midi, sur les pierres attiédies. Ou, emportée par son élan, elle grimpait jusqu'à la Chambotte, heureuse de trouver quelques branches de feuillages roux, épargnées par les autans. Très souvent aussi elle se rendait au village; l'amitié de Jeanne Joly lui devenait de jour en jour plus chère; certes, elle ne remplacerait pas Marielle! Personne ne remplacerait l'amie des jours d'enfance! Mais sur la terre il fallait bien s'accrocher à l'amitié: la vie était longue jusqu'à la mort.

— Avez-vous reçu des nouvelles de la Croix-Rouge? demande Mme Laure se trouvant dans la bibliothèque en même temps que sa belle-fille.

— Hélas! non, Madame, encore rien.

— Où peut-il être? gémit la mère en serrant ses mains l'une contre l'autre . . . Mais puisqu'ils n'avaient pas répondu à moi, sa mère, il y avait bien peu de chance pour qu'ils vous répondent à vous.

— En effet, acquiesce Dominique.

Elle a adopté, une fois pour toutes, la ligne de conduite qui consiste à dire oui à toutes les paroles de Mme Laure. Elle n'a rien à y gagner, mais rien à y perdre. Cette dernière, pour être juste, la vexe de moins en moins souvent. Dominique lui a dit son désir de quitter le château: maintenant que tout redevient à peu près normal, il lui serait possible de trouver un emploi. Mais devant les hauts cris poussés par Mme Laure, la jeune femme n'a même pas terminé le récit de ses arguments. Ah! il ferait beau voir qu'une comtesse de Fleurance s'en aille travailler chez "les autres" pendant que son mari la croit à l'abri du besoin chez ses parents! Que dirait-il quand il reviendrait? Qu'il ne soit plus jamais question de pareille insanité! **(à suivre)**

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 52—No 44

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 43-295-45C.

KLEM CATERING SERVICE
Pour noces, réception, banquets. Taux spéciaux aux organisations paroissiales et clubs. Repas aussi savoureux que mets faits à la maison. Des "cabbage rolls" sont inclus avec tout repas chaud.
37, Bernier Bay, St-Boniface
Téléphone: 256-0101
44-300-47C.

ON DEMANDE — Dactylo bilingue pour travail de bureau et pour répondre au téléphone. Faire demande par écrit au Gérant du Personnel, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 43-293-44C.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. VA029, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 43-276-45C.

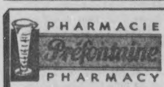
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pension et soins spéciaux
Pour hommes âgés, dans foyer catholique de langue française, à St-Boniface. Pour plus de renseignements, signaler: 233-5942. 42-268-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F.

OUVERTURE OFFICIELLE
Bénédiction et ouverture officielle du "Curling Rink" de St-Adolphe, le dimanche 14 février, à 2 h. Vous êtes invités à vous y rendre en grand nombre alors que vous pourrez visiter librement ce nouvel édifice. Une collation gratuite sera servie. 44-298-44C.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables. $56. Signaler après 5 h.: WH 3-9024. 41-256-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Réfrigérateur et lessiveuse. Pour personne tranquille. Signaler: 233-6697. 44-309-T.F.

A LOUER — Rue Provencher. 2 logis entièrement meublés: 3 et 2 pièces. 1er étage. Entrées privées. Près autobus. Libre: 15 février. Signaler: CE 3-4727. 43-278-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. Logis: 4 pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Antenne: 4 canaux. Libre: 1er mars. Signaler: 233-5826, après 6 h. 43-282-44C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Réfrigérateur et "rangette". Entrée privée. Conviendrait à 2 jeunes filles ou couple tranquille. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 44-313-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces et salle de bain. Entrée privée. Usage du séchoir. Libre: 1er mars. S'adresser à 320, rue La Vérendrye. 44-312-44C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Pour une ou deux personnes si désiré. Signaler: 247-7030. 44-310-44C.

A LOUER — St-Boniface, 452, rue Valade. Facilités de cuisine, réfrigérateur; lessiveuse et sécheuse automatiques. Libre: 1er mars. Pour monsieur. Signaler: 233-2519. 44-316-44C.

A LOUER — Logis privé: 3 pièces. Très central. Adultes de préférence, tranquilles, propres, raisonnables, qui travaillent. Aucun animal favori. Boite 315, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 44-315-46C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Logis: 3 grandes pièces dans immeuble-appartements moderne. Nouvellement décoré. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. $85 par mois. Libre: 1er mars. Signaler: 233-5329. 44-314-T.F.

***ROVATZOS* "Flowerland"**
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER — Norwood, rue Berry. Maison bien située. 5 pièces. Chauffage: gaz. Signaler: GLobe 2-0339. 43-283-44C.

A LOUER — Enfield Crescent. Près église et école. 2 appartements avec chambre de bain privée. Au 1er étage: 2 chambres à coucher, cuisine, salon, plus salle de récréation au soubassement. 2e étage: mêmes pièces, plus 3e chambre à coucher au 3e étage. Signaler après 7 h. p.m. GR 4-1982. 44-305-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 grandes pièces. Nouvellement décoré. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Près écoles et autobus. Signaler: 233-4380. 44-303-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. 1er étage. Logis: 4 ou 5 pièces. Place de stationnement. Signaler: 233-6697. 44-302-T.F.

A LOUER — St-Vital. Appartement: 4 pièces. Localité centrale. Près de la Chapelle Ste-Marie. Loyer: $45. Signaler: 247-4374. 44-301-44C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Rue Taché. Maison: 2 étages, 8 pièces. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Garage. Signaler: AL 3-9805. 44-308-44C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Chauffage: gaz. Signaler: GL 3-6881. 44-307-44C.

A VENDRE — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement). Signaler: 775-1194. 41-249-T.F.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison construite à la ruelle. Grand lot. Immeuble-appartements peut être construit face à la rue Ritchot. Signaler: CE 3-3609. 43-280-T.F.

A VENDRE — St-Eustache. Maison avec grand lot. S'adresser à: Léo Leclerc, St-Eustache, Man. 43-292-44P.

A VENDRE — St-Pierre. Bungalow complètement moderne: stuc. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Lot paysagé. Garage neuf: 16' x 24'. Téléphone: St-Pierre, 154. 44-311-45C.

A VENDRE — Maison 7 pièces. En assez bon état. S'adresser à: 260, rue Dumoulin, ou signaler: 233-7718. 44-306-46C.

A VENDRE — Ferme d'une section. Culture mixte. 500 acres en culture. Près du village. Maison moderne. Roulant et animaux compris avec ferme si désiré. S'adresser à: Boite 55, St-Claude, Man. 44-304-46P.

A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Téléphone: Ste-Agathe 305-5. 44-299-T.F.

A VENDRE POUR REGLER SUCCES — St-Charles, angle St-Charles et Provencher. Idéal pour couple à la retraite. Maison construite 1950. 26' x 26'. Lot: 80' x 69'. Soubassement en ciment, eau chauffage au gaz. 4 pièces et salle de bain. $11,000. Pas d'agent. Ecrire à Boite 294, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Donnez numéro de téléphone. 43-294-46C.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger, en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.**
23-862-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
AVONS CLIENTS QUI DESIRENT acheter maison de 4 chambres à coucher près hôpital St-Boniface. Montant substantiel comptant. Aussi, d'autres qui désireraient maisons de 10 à 16 chambres pour louer. Paieraient comptant sur hypothèque. Assez près du Centre de St-Boniface. Si vous avez quelque chose dans ce genre,
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-225-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
Epicerie IGA — Dans centre canadien-français. Equipement moderne. Logis: 5 pièces. Titre clair. Chiffre d'afafires: $125,000. Considérerait maison en échange. Pour renseignements, venez me voir.
Treherne — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,800. Lot: 33' x 122'. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis $1,000. Balance facile.
St-Boniface — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
43-288-44C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Près écoles, grand restaurant avec tout équipement moderne. Sur rue principale, aussi grand duplex: 5 et 5 attenant. Garage double. Grand lot. Prix très raisonnable. Comptant requis minime ou échange.
NORWOOD
Hillcrest. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 pièces, plus salle de récréation Logis: 3 pièces avec ameublement. Garage. Beau lot. Aubaine à $11,900.
NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.
HOTEL ENVIRON 100 MILLES DE WINNIPEG
Sur grande route. Presque neuf. Construction en brique et béton. Chiffre d'affaires annuel: au-delà de $20,000 clairs.
Dépenses minimes. Idéal pour couple. Comptant requis substantiel.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
43-296-44C.

A VENDRE
St-Vital — Chemin Ste-Anne. 7 acres de terre avec maison moderne: 6 pièces. Garage double. Grand poulailler. Entrepôt à grain. 4 acres en luzerne. Plein prix: $14,000.
Rue Elizabeth — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 5 ans. Garage. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,000.
$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
43-297-44C.

A VENDRE
Belle ferme — Demi-section. 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $56,000.
St-Pierre — Petite ferme: 98 acres. ½ mille du village. Ou 28 acres avec bâtiments et 70 acres sans bâtiments. Vendrait séparément. Idéale pour se retirer.
Lorette — Environ 25 acres avec maison, étable 30' x 60', autre de 20' x 20' et autres bâtiments. Eau courante. Abreuvoir pour cochons. Nettoyeur automatique. Conviendrait à élevage de cochons ou à engraisser les animaux. $12,500. Toute offre considérée.
25 milles de la ville — Chemin gravelé jusqu'au no. 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre, plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait propriété en échange.
Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
43-287-44C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Grandin. $8,000. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage isolé. Lot: 63' x 100'. Montant minime comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Masson. Triplex: 2 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $60. 6 pièces supplémentaires pour propriétaire. Taxe: seulement $325. Garage. $3,000 comptant.
Norwood — 202, rue Braemar. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher: 2 au 1er, 2 au 2e. Salle de bain au 1er. Plancher: chêne. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Peut être visitée sur rendez-vous seulement $5,000 comptant.
St-Boniface — Rue Archibald. Près église Ste-Famille et école. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Garage double. Lot: 54' x 87'. Chauffage: gaz. $2,500 comptant. Balance à termes.
Blvd Dollard — $8,000. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.
St-Vital — Près école Ste-Marie. $7,000. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage moderne: huile. Taxe: seulement $133. Termes faciles.
St-Boniface Centre — Duplex moderne: 8 ans. 5 et 5 avec 3 chambres à coucher. $8,000 comptant. Balance à termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
43-285-44C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.
Vincent Massey — $2,000 comptant. 3 ans. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Garage. Maintenant seulement $15,300.
7½ pièces — Rue St-Jean-Baptiste. $5,000 comptant. 3 ou 4 chambres à coucher. Gaz. Doit être vue. $25,900.
St-Boniface — Immeuble-appartements, brique. 10 logis. $23,000 comptant. 1 an. Réfrigérateurs, poêles. Revenu. $12,000. Balance 7%. Spécial: $87,500.
Possession immédiate — 71, rue Youville. $3,000 comptant. Duplex: 5-4. Lot: 50' Gaz. $23,900. 2 ans.
Norwood — 4 chambres à coucher. Braemar. Près Holy Cross. $4,000 comptant. Stuc. 1½ étage. Salon. Salle à manger, salle de bain, 4 unités. 2 chambres à coucher et salle de bain en bas, 2 en haut avec lababo. Garage double. Salle de récréation et bar au sous-sol complet. 17 ans. $15,900.
St-Boniface — Dollard. $3,000 comptant. 6 pièces. Lot: 50'. Sous-sol complet. Taxe: $339. 3 chambres à coucher. 18 ans.
Quadriplex attrayant — Langevin. $5,000 comptant. 8 mois. Chauffage électrique. 6 pièces, 3 chambres à coucher pour propriétaire, plus loyers.
Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
43-286-44C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

Au Sacré-Coeur

Déjeuner-communion

Mgr l'archevêque célébrera la messe de 10 h. 30 a.m. du dimanche 14 février à l'occasion du déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb. Cette messe sera célébrée en français, selon les rites qui seront en vigueur le 7 mars.

Invitation spéciale à tous les hommes et jeunes gens intéressés à prendre part au déjeuner au cours duquel Mgr Flahiff adressera la parole.

Quarante Heures

Dimanche prochain encore, ouverture des Quarante Heures, à la messe de midi.

Les détails du programme seront inscrits dans le bulletin du 14 février.

Soirées sociales

Le 13 février, à l'occasion de la St-Valentin aura lieu une soirée sociale, organisée par le Club du Sacré-Coeur pour les jeunes de 14 ans et plus. Une autre soirée aura lieu pour les adultes dans la salle de l'école.

Le R. P. Guinard meurt à l'âge de 100 ans

STE-AGATHE (CCC) — Le R. P. Joseph Guinard, le doyen des Oblats de Marie Immaculée du monde entier, s'est éteint doucement le dimanche 31 janvier à Ste-Agathe-des-Monts, Qué., après une brève maladie. Il avait célébré son 100e anniversaire de naissance le 16 octobre dernier.

Originaire de Maskinogé, le défunt avait fait ses études au Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières et avait été ordonné prêtre en 1891. Il partit l'année suivante pour les pénibles missions de la Baie James, où il demeura six ans. Mais il restera toute sa vie l'apôtre des Indiens de l'Est du Canada. Il résida à Maniwaki de 1899 à 1964.

Le Père Guinard aimait écrire, et ses loisirs étaient consacrés à des recherches, à des études ou à des écrits pouvant aider ses confrères plus jeunes. On lui doit ainsi un précieux ouvrage de vieillesse: "Les noms indiens de mon pays", fruit étonnant d'une plume nonagénaire.

Deux services funèbres furent chantés à Maniwaki: le premier (le mercredi 3 février) en l'église de la Réserve indienne du St-Rosaire, et le second en l'église paroissiale de l'Assomption.

Celui qui craint le Seigneur n'a peur de rien, il ne tremble pas, car Dieu est son espérance. (Eccli 34, 14)

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE
Maisons neuves — Possession pour printemps. A partir de $14,700 en montant.
St-Norbert — Maison: niveaux variés. Très bien finie. Appartenant à un artiste canadien-français. Prix très raisonnable.
St-Norbert — Bungalow: 2½ ans. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Eglise et école tout près. Prix. $16,500.
Norwood — Enfield Crescent. Duplex en très bonne condition. Nouveau brochage. Chauffage: huile. Peut rapporter $80 par mois, plus logis pour propriétaire. Seulement $14,000.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
43-290-44C.

A VENDRE
ST-EUSTACHE
Ferme 320 acres, toute en culture. Prix: $88 l'acre.
ST-VITAL
48 acres. $15,000.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
LORETTE
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.
110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
43-284-44C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Décès

MME WESTLAKE

Mme Marie-Clémentine Westlake, née Duhamel, est décédée à Vancouver le 25 janvier et fut inhumée au cimetière de St-Boniface.

Les prières furent récitées le 29 janvier, à 8 h. p.m., à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service, diacre et sous-diacre, fut chanté à la cathédrale de St-Boniface le 30 janvier.

Mme Westlake était la soeur de Mme Auguste Pichette, de St-Boniface.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CHAPELLE ET GYMNASE, ECOLE INDIENNE D'ASSINIBOIA, WINNIPEG, MANITOBA", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 3 MARS 1965.

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $100.00, sous forme de chèque bancaire visé à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, adressé à: L'Architecte de District, 201 édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1; on peut voir ces documents à pièce C 705, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, ainsi qu'au Builders' Exchange, Winnipeg Man.

Le dépôt sera remboursé au renvoi des documents en bon état, et en deça d'un mois de la date de l'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions présentées sur les formules fournies par le Ministère et accompagnées de la garantie spécifiée dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-65-12

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et clairement indiquées "Soumission" sur l'enveloppe extérieure seront reçues par le soussigné, Curé de St-François-Xavier, Manitoba, jusqu'au 27 février 1965, à midi (12 h. p.m.), pour la vente de la bâtisse de la salle paroissiale de St-François-Xavier, Manitoba.

Le bâtiment devra être déménagé ou démoli avant le 1er juillet 1965 et peut être vu n'importe quand sur le lot de rivière no 182 dans la municipalité St-François-Xavier, Manitoba.

Aucune soumission, ni plus haute, ni plus basse, ni autre sera nécessairement acceptée.

G. Gervais, curé,
St-François-Xavier,
Manitoba.
Le 30 janvier 1965

SINGER
Vente d'inventaire
MACHINES REPRISES
C'est votre chance d'acheter une machine usagée de condition supérieure à mieux qu'un prix d'aubaine. Modèles "portative" et "console", plusieurs récents, toutes de première condition et pleinement garanties.
Agissez maintenant! Les premiers acheteurs auront le plus grand choix.
Aubaines typiques:
Portatives, électriques, à partir de **$29.95**
Cabinets, électriques, à partir de **$59.95**
Modèles à pédale, à partir de **$15.00**
Machines à louer, vaste sélection. Machines modernes en bonne condition. A louer pour seulement $6.00 par mois.
SINGER Sewing Centre
Tél.: 233-7656 129, rue Marion St-Boniface

L'habit des religieuses ne sera pas à la "mode"

CITE DU VATICAN — "Le souhait du Saint-Siège de simplifier l'habit des religieuses ne doit pas être interprété comme une invitation à remplacer cet habit par un autre qui, tout en étant modeste, serait soumis à la mode", écrit dans "L'Osservatore della Domenica" Mgr Ferdinando Lambruschini, à propos des commentaires suscités par l'expérience de certaines religieuses américaines qui ont adopté une mise "très moderne".

Après avoir rappelé que c'est le concile lui-même qui, dans le schéma traitant de la vie religieuse, a affirmé que l'habit des religieuses devait être modifié en accord avec les exigences des temps, Mgr Lambruschini conclut: "Nous croyons que c'est pour conserver à l'habit des religieuses sa valeur actuelle, constituant une sorte de carte d'indentité, que de prudentes expériences sont en cours avec l'accord des autorités compétentes, avant de choisir définitivement une nouvelle mise pour les religieuses".

ON DEMANDE
Pour école Lorette Centre no 992. Institutrice pour enseigner la 3e année. Entrée en fonction: 1er février. **S'adresser à: M. Roméo Manaigre, sec., école Lorette Centre no 992, Lorette, Man.** 40-247-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institurice pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.** 40-240-T.F.

ON DEMANDE
Pour école élémentaire de Ste-Agathe, instituteurs ou institutrices pour septembre 1965. Salaires selon échelle établie dans le district. **S'adresser à: H. Gratton, sec.-trés., District Consolidé de Ste-Agathe no 2385, Boite 87, Ste-Agathe, Man.** 43-279-44C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

AGENCES CAMPUS AGENCIES
Hypothèques — Immeubles
Administration de propriétés résidentielles et commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622


Vic De Gagné
• OLDSMOBILE • CHEVROLET
• CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main
Bureau: WH 3-1471
Résidence: GL 2-1896

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

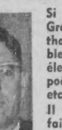


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service

PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.


LIONEL AQUIN
Si vous magasinez chez CLARK'S, Grant Park Plaza — Grant et Nathaniel, demandez-moi pour ameublement de maison et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . . .
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512
ou appelez-moi à la maison à 832-5794

AQUIN SERVICE et RÉPARATIONS
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES
Appelez à n'importe quelle heure: Téléphonez 832-5794
369, RUE GAGNON, ST-CHARLES

LOCATAIRE
REQUIS POUR
STATION-SERVICE et MAGASIN D'ACCESSOIRES D'AUTO
- Actuellement en construction au nouveau Centre d'achats de St-Boniface
- Un certain capital requis
- Disponible au mois de mai
- Expérience de station-service et de mise en marché un avantage
- Entrevues personnelles sur demande
- Entraînement pourvu

Envoyer tous renseignements à:
SHELL CANADA LIMITED
Winnipeg Retail District
272 rue Main, Winnipeg 1, Man.